

## Université Paris Sciences et Lettres

### DELIBERATION N° 02/2022

#### Compte financier 2021

Le Conseil d'administration de l'Université PSL  
dans sa séance du 10 mars 2022

*Vu le code de la recherche ;*

*Vu le code de l'éducation ;*

*Vu l'ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;*

*Vu décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;*

*Vu le décret n° 2019-1130 du 5 novembre 2019 portant création de l'Université Paris sciences et lettres (Université PSL) et approbation de ses statuts ;*

*Vu les statuts de l'Université Paris sciences et lettres ;*

*Vu le règlement intérieur de l'Université Paris sciences et lettres.*

### DECIDE

#### Article unique :

Le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution budgétaire suivants :

- 65 ETP sous plafond Etat et 57 ETP hors plafond
- Autorisations d'engagements : 56 961 321 €
- Crédits de paiement : 31 223 309 €
- Recettes budgétaires : 34 730 391 €
- Solde budgétaire : 3 507 082 €
- Variation de trésorerie : 3 488 574 €
- Résultat patrimonial : 5 961 154 €
- Capacité d'autofinancement : 5 858 804 €
- Variation du fonds de roulement : 5 843 124 €

Affectation du résultat de l'exercice clos au 31/12/2021 au compte du report à nouveau pour un montant de 5 961 154 €.



Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, le compte de résultat, le bilan et l'annexe sont joints à la présente délibération.

32 voix « pour »,

0 voix « contre »,

5 abstention(s),

**Le Président de séance**

**Alain FUCHS**



**Voies et délais de recours :**

*La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet, d'un recours gracieux devant le Président de l'Université PSL, adressé au 60 rue Mazarine 75006 Paris, ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris, adressé au 7 Rue de Jouy 75004 Paris.*



# **COMPTES ANNUELS 2021**

**Université Paris Sciences et lettres**

**ANNEXE AU COMPTE FINANCIER**

---

## Table des matières

<b>1</b>	<b>BILAN.....</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>COMPTE DE RESULTAT.....</b>	<b>4</b>
<b>3</b>	<b>Faits marquants de l'exercice 2021 .....</b>	<b>5</b>
<b>4</b>	<b>Principes, règles et méthodes d'évaluation .....</b>	<b>6</b>
4.1	Les règles et instructions comptables appliquées .....	6
4.2	Les méthodes et les changements comptables.....	6
<b>5</b>	<b>Notes relatives au bilan .....</b>	<b>6</b>
5.1	L'actif du bilan.....	6
5.1.1	L'actif immobilisé .....	6
5.1.2	L'actif circulant.....	8
5.2	Le passif du bilan.....	9
5.2.1	Financements de l'actif.....	9
5.2.2	Les fonds propres.....	9
5.2.3	Les provisions et dépréciations.....	9
5.2.4	Les dettes financières.....	10
5.2.5	Les dettes non financières.....	10
<b>6</b>	<b>Notes relatives au compte de résultat.....</b>	<b>12</b>
6.1	Les charges.....	12
6.2	Les produits.....	12
<b>7</b>	<b>Les agrégats financiers .....</b>	<b>12</b>
<b>8</b>	<b>Autres informations.....</b>	<b>13</b>
8.1	Evènements postérieurs à la clôture .....	13
8.2	Effectifs Personnels .....	13
8.3	Honoraires des commissaires aux comptes.....	13
<b>9</b>	<b>Le tableau de flux de trésorerie .....</b>	<b>14</b>

# 1. BILAN

Etablissement : UNIVERSITE PSL				Exercice :2021			
<b>Bilan</b>							
ACTIF	Exercice 2021			Exercice 2020	PASSIF	Exercice 2021	Exercice 2020
	Brut	Amortissement dépréciation	Net	Net			
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					<b>FONDS PROPRES</b>		
Immobilisations incorporelles					Financements reçus		
Immobilisations corporelles					Financement de l'actif par l'état		
Terrains					Financement de l'actif par des tiers		
Constructions					Fonds propres des fondations		
Installations techniques, matériels et outillage	14 371,15	3 381,71	10 989,44	4 859,58	Ecart de réévaluation		
Collections					Réserves	656 280,86	656 280,86
Biens historiques et culturels					Report à nouveau	4 245 423,94	842 297,98
Autres immobilisations corporelles	138 402,83	54 485,03	83 917,75	110 360,41	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	5 961 154,38	3 403 125,96
Immobilisations mises en concession					Provisions réglementées		
Immobilisations corporelles en cours					<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	10 862 859,18	4 901 704,80
Avances et acomptes sur commandes					<b>Provisions pour risques et charges</b>		
Immobilisations grevées de droits					Provisions pour risques		194 920,40
Immobilisations corporelles (biens vivants)					Provisions pour charges	223 865,01	134 232,52
Immobilisations financières	786 785 128,00		786 785 128,00	10 000,00	<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	223 865,01	329 152,92
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	786 937 901,93	57 866,79	786 880 035,19	125 219,99	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
					Emprunts obligataires		
					Emprunts souscrits auprès des établissements financiers		
					Dettes financières et autres emprunts	786 775 128,00	
					<b>TOTAL DETTES FINANCIERES</b>	786 775 128,00	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					<b>DETTES NON FINANCIERES</b>		
Stocks					Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 599 021,92	914 010,82
Créances					Dettes fiscales et sociales	215 539,12	219 338,15
Créances sur des entités publiques (Etat, autres entités publiques), des organismes internationaux et la Commission européenne	11 956 229,31		11 956 229,31		Avances et acomptes reçus	2 083 324,88	1 068 131,64
Créances sur les clients et comptes rattachés	143 161,79	53 766,97	89 394,82	283 299,29	Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers (dispositifs d'intervention)		
Créances sur les redevables (produits de la fiscalité affectée)					Autres dettes non financières	4 741 963,20	92 787,65
Avances et acomptes versés sur commandes	13 555,03		13 555,03		Produits constatés d'avance	2 293 365,11	313 908,65
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers (dispositifs d'intervention)					<b>TOTAL DETTES NON FINANCIERES</b>	11 933 274,23	2 608 171,91
Créances sur les autres débiteurs	970 888,11	113 792,20	857 095,91	988 579,53	<b>TRESORERIE</b>		
Charges constatées d'avance	68 311,80		68 311,80		Autres éléments de trésorerie passive		
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)</b>	13 152 146,04	167 559,17	12 984 586,87	1 271 878,82	<b>TOTAL TRESORERIE</b>		
<b>TRESORERIE</b>					Comptes de régularisation		
Valeurs mobilières de placement					Ecart de conversion Passif		
Disponibilités	9 930 504,36		9 930 504,36	6 441 930,82	<b>TOTAL GENERAL</b>	809 795 126,42	7 839 029,63
Autres							
<b>TOTAL TRESORERIE</b>	9 930 504,36		9 930 504,36	6 441 930,82			
Comptes de régularisation							
Ecart de conversion actif							
<b>TOTAL GENERAL</b>	810 020 552,38	225 425,96	809 795 126,42	7 639 029,63			

## 2. COMPTE DE RESULTAT

Etablissement : UNIVERSITE PSL		Exercice : 2021			
<b>Compte de résultat</b>					
CHARGES	Exercice 2021	Exercice 2020	PRODUITS	Exercice 2021	Exercice 2020
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>			<b>PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Achats					
Consommation de marchandises et approvisionnements, réalisation de travaux et consommation directe de services par l'organisme au titre de son activité ainsi que les charges liées à la variation des stocks	2 415 873,01	1 798 001,11	<b>Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)</b>		
			Subventions pour charges de service public	7 219 748,00	6 904 014,00
Charges de personnel			Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques	29 287 496,25	8 664 058,18
Salaires, traitements et rémunérations diverses	4 709 964,12	4 225 197,63	Subventions spécifiquement affectées au financement de certaines charges d'intervention en provenance de l'Etat et des autres entités publiques		
Charges sociales	1 749 420,36	1 579 219,62	Dons et legs		
Intéressement et participation			Produits de la fiscalité affectée	41 065,52	50 643,34
Autres charges de personnel	119 456,89	50 833,60	<b>Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)</b>		
Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour créances irrécouvrables)	23 817 409,62	6 801 536,40	Ventes de biens ou prestations de services	95 858,20	233 002,52
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables des actifs cédés	427 326,50	348 430,24	Produits de cessions d'éléments d'actif		
<b>TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>33 239 450,50</b>	<b>14 803 218,60</b>	Autres produits de gestion	2 026 759,47	2 007 054,18
<b>CHARGES D'INTERVENTION</b>			Production stockée et immobilisée		
Dispositif d'intervention pour compte propre			Produits perçus en vertu d'un contrat concourant à la réalisation d'un service public		
Transferts aux ménages			<b>Autres produits</b>		
Transferts aux entreprises			Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)	529 677,34	347 572,34
Transferts aux collectivités territoriales			Reprises du financement rattaché à un actif		
Transferts aux autres collectivités			Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)		
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de l'organisme					
Dotations aux provisions et dépréciations					
<b>TOTAL CHARGES D'INTERVENTION</b>			<b>TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>39 200 604,88</b>	<b>18 206 344,56</b>
Engagements à réaliser sur fonds dédiés (Fondations)					
<b>TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION</b>	<b>33 239 450,50</b>	<b>14 803 218,60</b>			
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Charges d'intérêt			Produits des participations et des prêts		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			Produits nets sur cessions des immobilisations financières		
Pertes de change			Intérêts sur créances non immobilisées		
Autres charges financières			Produits des valeurs mobilières de placement et de la trésorerie		
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions financières			Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
			Gains de change		
			Autres produits financiers		
			Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financières		
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES</b>			<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>		
Impôt sur les sociétés					
<b>RESULTAT DE L'ACTIVITE ( B E N E F I C E )</b>	<b>5 961 154,38</b>	<b>3 403 125,96</b>	<b>RESULTAT DE L'ACTIVITE ( P E R T E )</b>		
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>39 200 604,88</b>	<b>18 206 344,56</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>39 200 604,88</b>	<b>18 206 344,56</b>

### 3. Faits marquants de l'exercice 2021

#### **Pérennisation de PSL en tant qu'initiative d'excellence IDEX**

En novembre 2020, un jury international a confirmé l'université PSL en tant qu'initiative d'excellence. Le soutien de l'Etat a donc été pérennisé par la dévolution totale de la dotation non consommable d'un montant de 786 775 128 €.

Cette dotation est désormais retracée dans le bilan de PSL à compter de l'exercice 2021.

L'établissement public PSL prend le relais de la Fondation de coopération scientifique PSL dans le cadre de la gestion des fonds provenant de l'IDEX. Par conséquent, les équilibres et les périmètres financiers s'en trouvent modifiés.

L'université PSL perçoit des intérêts annuels au taux de 3.413 % sur la dotation non consommable. Ces intérêts versés trimestriellement représentent un montant annuel de 26 852 365 €. Pour la première année, l'université ne perçoit que trois trimestres d'intérêts sur l'exercice, le dernier trimestre ayant été versé le 6 janvier 2022.

Néanmoins, les droits étant acquis sur l'exercice, le produit est comptabilisé dans son intégralité sur l'exercice 2021. Concernant l'Idex, un produit constaté d'avance est comptabilisé pour la part des conventions de financement signées en 2021 qui concerne les exercices ultérieurs.

Pour les labex, des conventions de financement ont été établies en 2021 pour une durée de 4 ans. Les échéanciers sont calés sur l'échéancier de perception des intérêts de l'Idex. Par conséquent, une charge à payer correspondant au montant du dernier trimestre 2021 a été comptabilisée pour les labex et a fait l'objet d'un versement début 2022.

La comparaison de l'exercice 2021 avec les exercices précédents doit être fortement relativisée eu égard aux enjeux financiers liés à ce transfert et cette pérennisation.

#### **PSL lauréate de nombreux APP**

Dans la continuité de 2020, l'année 2021 a marqué le succès de PSL dans de nombreux appels à projets. Le compte financier 2021 traduit comptablement l'augmentation de ces ressources.

Les principaux appels à projets dont bénéficie l'Université PSL sont pour l'exercice 2021 :

- ONEPSL-GRP (SFRI) : 20 000 000 €
- ONE PSL (IDEES) : 13 000 000 €
- COFUND : 2 419 000 €
- ONE PSL Hybridation : 1 300 000 €
- EELISA ANR : 385 560 €
- EELISA Erasmus + : 428 500 €
- EELISA Horizon 2020 : 240 000 €
- EQUIPEX + IMF-NMR : 9 862 603 €

#### **Un contexte inédit**

Après une période forte d'incertitude en 2020, la crise sanitaire s'est poursuivie tout au long de l'année 2021 :

- ayant des conséquences sur l'organisation des enseignements à distance,
- réclamant le maintien d'un soutien important aux étudiants (santé, aides sociales, informatiques),
- rendant indispensable l'effort accru pour préserver le maintien du lien avec l'utilisateur malgré l'éloignement,
- requérant une organisation particulière des conditions d'accueil des utilisateurs et de travail des personnels dans un environnement sécurisé,
- nécessitant des prolongations de contrats doctoraux.

Même si tous les collaborateurs se seront formidablement adaptés, et qu'une mutation des modes de travail a été réalisée grâce au télétravail généralisé, les activités sont impactées et plus particulièrement dans certains domaines : accueil des étudiants internationaux et plus généralement les relations internationales, la formation et la vie étudiante.

Conséquemment, les dépenses prévisionnelles inhérentes aux relations internationales, missions, événements, présentent une sous-exécution alors que les actions spécifiques liées au contexte sanitaire ont été poursuivies : équipement des salles d'enseignement, aides sociales et informatiques dédiées aux étudiantes et étudiants de PSL, ....

## 4. Principes, règles et méthodes d'évaluation

---

### 4.1 Les règles et instructions comptables appliquées

L'université PSL est soumise aux dispositions des titres Ier et III du décret 2012-1246 du 7 novembre 2012, relatif à la Gestion Budgétaire et Comptable Publique (GBCP) et applique le recueil des normes comptables des établissements publics nationaux et son instruction commune.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, la gestion comptable et budgétaire est effectuée sous le logiciel PEP édité par la société Inetum (ex GFI).

Depuis l'exercice 2020, les comptes sont soumis à la certification des commissaires aux comptes. À la suite d'un appel d'offre, les deux cabinets retenus sont Ernst & Young et Deloitte.

Les droits d'inscriptions : la note 2019/05/5733 de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) a précisé les modalités de comptabilisation des droits d'inscriptions versés par les étudiants aux établissements d'enseignement supérieurs.

Il est désormais préconisé de constater l'intégralité de la recette sur l'exercice en cours duquel le droit est né.

Les provisions pour risques et charges correspondent aux charges potentielles dont l'échéance et le montant ne sont pas fixés de façon précise, sur la base des informations connues à la date de l'arrêté des comptes.

Les droits à congés inscrits dans un CET sont évalués selon le coût moyen journalier. La provision est calculée à partir du coût moyen par grade ; le barème d'indemnisation par catégorie (A = 135 €, B = 90 €, C = 75 €).

### 4.2 Les méthodes et les changements comptables

Néant

## 5. Notes relatives au bilan

---

### 5.1 L'actif du bilan

#### 5.1.1 L'actif immobilisé

Les immobilisations corporelles et incorporelles acquises à titre onéreux sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Ce coût est constitué du prix d'achat, des droits de douane et taxes non récupérables, et le cas échéant, des coûts directement attribuables engagés pour les mettre en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue (y compris les honoraires des professionnels).

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties selon le mode linéaire, à compter de leur date de mise en service.

La délibération n°82/2020 du Conseil d'administration a fixé le seuil d'immobilisation des dépenses d'acquisition à 800 € (prix unitaires hors taxes).

##### 5.1.1.1 *Immobilisations incorporelles.*

Les logiciels acquis sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais liés à leur mise en service.

##### 5.1.1.2 *Immobilisations corporelles.*

Les immobilisations corporelles sont évaluées :

- À leur coût d'acquisition pour les biens acquis à titre onéreux (y compris les accessoires)
- À leur coût de production pour les biens produits par l'établissement
- Le patrimoine immobilier bâti et non bâti remis en affectation est comptabilisé à sa valeur vénale évaluée par les services de France Domaine.

### 5.1.1.3 Immobilisations financières.

Les immobilisations sont composées principalement de prêts accordés, de dépôts et cautionnements versés.

Il faut noter que la dotation non-consomptible (DNC) d'un montant de 786 775 128 € est comptabilisée en immobilisation financière.

L'inscription de cette dotation au passif (dettes financières) permet d'équilibrer le bilan.

### 5.1.1.4 Tableau des immobilisations

IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	ACQUISITIONS	SORTIES	SOLDE 31/12/21
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Installations techniques, matérielles et outillage	6 575,63	7 795,52		14 371,15
Autres immobilisations corporels	130 608,83	7 794,00		138 402,83
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>137 184,46</b>	<b>15 589,52</b>	<b>0,00</b>	<b>152 773,98</b>
Participations et créances rattachées à des participations	0,00			0,00
Autres formes de participations	10 000,00		0,00	10 000,00
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS</b>	<b>147 184,46</b>	<b>15 589,52</b>	<b>0,00</b>	<b>162 773,98</b>

Les immobilisations se composent d'achats de matériels informatiques et de biens mobiliers.

Sur l'exercice 2021, l'essentiel des immobilisations acquises se compose de matériels informatiques et de captation vidéo.

L'actif immobilisé reste d'une taille assez modeste pour un établissement de cette taille.

La somme de 10 000 € en immobilisations financières constitue la 1<sup>ère</sup> tranche de l'apport effectué par PSL au capital de la Fondation Sciences Mathématiques de Paris (FSMP) tel que défini dans ses statuts.

### 5.1.1.5 Amortissements

Les immobilisations sont amorties selon les cadences d'amortissement approuvées par la délibération n°81/2020 du Conseil d'administration.

Nature de l'immobilisation	Durée d'amortissement
Frais de recherche et de développement	5 ans
Logiciels, licences, brevets, concessions et droits similaires...	3 ans
Installations techniques, matériels et outillages : installations techniques complexes	10 ans
Installations techniques, matériels et outillages : matériel pédagogique...	5 ans
Installations techniques, matériels et outillages : matériel scientifique...	5 ans
Collections	10 ans
Matériel de transport	10 ans
Matériel de bureau	5 ans
Mobilier	10 ans
Matériel informatique	3 ans
Matériel divers	5 ans
Serveurs et gros systèmes	5 ans
Travaux d'aménagement, agencements	20 ans
Immeuble remis en dotation	50 ans

### 5.1.1.6 Tableau des amortissements

AMORTISSEMENTS	Cumulés au début de l'exercice précédent	Augmentations (Dotation de l'exercice)	Diminution (amortissements afférents aux éléments de l'actifs sortis)	Cumulés à la fin de l'exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Installations techniques, matérielles et outillage	1 716,05	1 665,66		3 381,71
Autres immobilisations corporels	20 248,42	34 236,66		54 485,08
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>21 964,47</b>	<b>35 902,32</b>	<b>0,00</b>	<b>57 866,79</b>
<b>TOTAL AMORTISSEMENTS</b>	<b>21 964,47</b>	<b>35 902,32</b>	<b>0,00</b>	<b>57 866,79</b>

## 5.1.2 L'actif circulant

### 5.1.2.1 Les créances clients

L'actif circulant comprend des créances auprès des clients et partenaires de PSL (factures émises et produits à recevoir) ainsi que des comptes de régularisations dont le solde débiteur sera régularisé sur l'exercice 2021.

Les créances clients se répartissent de la manière suivante :

Tableau des créances 2021	Rubriques et postes	Montant	Degré de liquidité de l'actif	
			Echéance	Echéance
			à 1 an au plus	à plus d'1 an
	<b>Créances de l'actif immobilisé</b>			
	- Créances rattachées à des participations			
	- Prêts			
	- Autres créances immobilisées			
	<b>Créances de l'actif circulant</b>			
	- Créances sur des entités publiques (Etat, autres entités publiques) des organismes internationaux et la Commission européenne	6 783 781,10 €	6 783 781,10 €	
	- Créances clients et comptes rattachés	143 161,76 €	73 480,28 €	69 681,48 €
	- Créances sur les redevables (produits de la fiscalité affectée)			
	- Avances et acomptes versés sur commandes			
	- Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)	5 172 448,21 €	5 172 448,21 €	
	- Créances sur les autres débiteurs	856 772,00 €	856 772,00 €	
	- Charges constatées d'avance (dont primes de remboursement des emprunts)	68 311,80 €	68 311,80 €	
	<b>TOTAUX</b>	<b>13 024 474,87</b>	<b>12 954 793,39</b>	<b>69 681,48</b>

L'intégralité des créances concernent des débiteurs publics.

- Les créances sur les entités publiques : la convention de dévolution IDEX PSL indique à son article 5 que les intérêts sont versés en début de chaque trimestre pour le trimestre précédent. Sur une situation arrêtée au 31 /12 /2021, il est donc normal que la créance du 4<sup>ème</sup> trimestre apparaisse comme non recouvrée. Son versement a été constaté le 6 janvier 2022.
- Les créances clients : les créances nées en 2021 et non soldées à la fin de l'exercice correspondent principalement aux conventions « Cofund AI4TheScience » et à une convention de refacturation avec l'Université Paris Dauphine d'un poste de chargé de mission ENAMOMA pour un montant de 64 045 €. Ces factures non soldées ont été émises entre le 10 novembre et le 15 décembre ce qui explique l'absence de recouvrement avant la fin de l'exercice.
- Les créances correspondant à des opérations pour compte de tiers : elles concernent trois opérations : EQUIPEX IMF-NMR, INNOCORE EELISA et ALLIANCE EELISA.
- Les créances sur les autres débiteurs : elles concernent des conventions de financement de contrats doctoraux.

### 5.1.2.2 Les produits à recevoir

Les produits à recevoir s'élevaient à fin 2021 à 614 426 €. Ils sont constitués de deux conventions de financement de contrat doctoraux non facturées (127 k€), d'une subvention Région pour Pépite (31 k€), du produit SFRI constaté au-delà du montant d'avance déjà perçu (158 k€), du financement PEPR quantique (85,5 k€), de la convention avec la FCS pour le remboursement des dépenses de personnel réalisées pour SMD (198 k€), d'une convention sur appel à projet Crous (2,1 k€) et de la convention de mise à disposition de logements pour l'école Malaquais (11,2 k€).

## 5.2 Le passif du bilan

### 5.2.1 Financements de l'actif

L'université ne bénéficie pas de financement de l'actif durant l'exercice 2021.

### 5.2.2 Les fonds propres

Les fonds propres comprennent les financements reçus, les réserves, les reports à nouveau et le résultat de l'exercice.

En l'absence de financement durable, ils sont donc constitués des résultats cumulés de la ComUE, puis à partir de 2020 de l'établissement expérimental.

### 5.2.3 Les provisions et dépréciations

#### ▪ Provisions pour litiges

Une provision est comptabilisée pour les risques et charges précis quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon exacte dès lors que :

- L'établissement a une obligation à l'égard d'un tiers,
- Il est probable que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice du tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci,
- L'estimation de l'obligation est suffisamment fiable.

Une provision pour litiges avait été comptabilisée au 31/12/2018 à hauteur de 526 354,70 € mais en raison du délai de prescription des cotisations et contributions sociales de 3 ans à partir de l'expiration de l'année civile au titre de laquelle elles sont dues. Une reprise partielle de la provision a été effectuée en 2020. La part résiduelle correspondant à l'exercice 2018 restait provisionnée pour 194 920€ et a été reprise en totalité.

#### ▪ Provisions pour charges

Une partie des vacances d'enseignement réalisées sur 2021 font l'objet d'une provision en raison de leur caractère estimatif puisque basé sur le plan d'enseignement défini en début d'année et non pas sur les relevés d'heures réellement réalisées et dont le service est certifié.

Les autres provisions sont plus classiques et sont justifiées par les opérations de liquidations du compte épargne-temps de chaque agent remplissant les conditions d'éligibilité.

Rubriques et postes	Solde à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice	Solde à la clôture de l'exercice
Provisions pour CET	24 618	26 320	24 618	26 320
Provisions pour CET - Charges sociales et fiscales	8 244	2 840	8 244	2 840
Provisions pour litiges	194 920		194 920	0
Autres provisions pour charge	101 371	194 705	101 371	194 705
<b>Total des provisions</b>	<b>329 153</b>	<b>223 865</b>	<b>329 153</b>	<b>223 865</b>

- Dépréciations

DEPRECIATIONS	Début exercice	Augmentation dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	73 562	53 767	73 562	53 767
Autres dépréciations	126 963	113 792	126 963	113 792
<b>TOTAL Dépréciations</b>	<b>126 963</b>	<b>167 559</b>	<b>200 525</b>	<b>167 559</b>

#### 5.2.4 Les dettes financières

Le montant de 786 775 128 € correspond à l'inscription au bilan de la dotation non-consomptible (DNC) suite à la confirmation définitive de PSL en tant qu'Initiative d'excellence (IDEX) par décision du Premier ministre du 21 décembre 2020. Les intérêts générés par cette dotation sont reversés chaque trimestre sur le compte bancaire de PSL.

L'inscription de cette dotation en immobilisation financière permet d'équilibrer le bilan.

#### 5.2.5 Les dettes non financières

Ce poste du bilan se compose des dettes et obligations non soldées à la clôture de l'exercice envers les fournisseurs de l'établissement.

Le tableau des dettes est le suivant :

Tableau des dettes 2021	Rubriques et postes	Montant	Degré d'exigibilité du passif		
			Echéance	Echéance	Echéance
			à 1 an au plus	à plus d'1 an et 5 ans au plus	à plus de 5 ans
	<b>Dettes financières</b>				
	- Emprunts obligataires				
	- Emprunts souscrits auprès des établissements financiers				
	- Dettes financières et autres emprunts				
	<b>Dettes non financières</b>				
	- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 599 264,19 €	2 599 264,19 €		
	- Dettes fiscales et sociales	215 539,12 €	215 539,12 €		
	- Avances et acomptes reçus	2 083 384,88 €	2 083 384,88 €		
	- Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)	4 724 488,38 €			
	- Dettes liée au prélèvement sur ressources accumulées				
	- Autres dettes non financières				
	- Produits constatés d'avance	2 293 365,11 €	2 293 365,11 €		
	<b>TOTAUX</b>	<b>11 916 041,68 €</b>	<b>7 191 553,30 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>

#### 5.2.5.1 *Dettes fournisseurs et comptes rattachés*

Ce poste correspond aux dettes vis-à-vis des fournisseurs au titre de charges à payer ; services fait constatés au cours de l'exercice mais factures non encore parvenues. Le montant de 2 599 k€ est principalement constitué des dettes suivantes :

- conventions labex pour 1 839 k€ ;
- avenants des conventions SMS sport et logement pour 177 k€ ;
- reversement du financement IDEES au bénéfice de la FCS PSL pour 135 k€ ;
- convention de reversement à la FCS relative au transfert du montant du soutien de l'état apporté à la Chaire de recherche en économie du développement pour 177 k€ ;
- conventions de mise à disposition de personnels pour 153 k€ ;
- prestations et achats de fournitures divers réalisés et restant à payer à fin 2021 pour un montant de l'ordre de 119 k€.

#### 5.2.5.2 *Dettes fiscales et sociales*

Ce poste correspond aux éléments de passifs sociaux c'est-à-dire aux engagements pris par l'établissement à l'égard de ses personnels payés mais dont le dénouement interviendra sur un autre exercice. Il regroupe les deux catégories suivantes :

- Les dettes provisionnées pour congés payés pour un montant de 40 k€
- Les autres charges à payer au titre des dépenses de personnel 175 k€.

#### 5.2.5.3 *Avances et acomptes reçus*

Le montant de 2 083 k€ correspond principalement aux avances reçus de la part de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) pour les projets Demoes, Eelisa, Hybridation et de l'Union Européenne dans le cadre des projets Eelisa, Cofund, Mobilité Erasmus.

#### 5.2.5.4 *Les dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers*

Elles concernent trois opérations : EQUIPEX IMF-NMR, INNOCORE EELISA et ALLIANCE EELISA et correspondent au montant restant à verser sur ces conventions à échéance 2023.

#### 5.2.5.5 *Les produits constatés d'avances*

Le montant de 2 293 k€ comprend principalement un montant de 1 508 k€ correspondant aux avenants des convention EUR n'ayant pu être signées en 2021 ainsi que 11 conventions sur financement IDEX pour la part correspondant aux versements restant à effectuer sur les exercices à venir pour un montant total de 337 k€.

Un montant de 309 k€ se rattache aux financements acquis de contrats doctoraux contractualisés sur 2021 et exercices précédents mais qui seront utilisés et perçus sur les exercices à venir, les contrats ayant une durée de 3 ans.

L'université PSL a également bénéficié d'un financement spécifique dans sa subvention de service public pour les journées MSCA, celles-ci devant se dérouler en 2022, un produit constaté d'avance a été établi pour l'intégralité du financement (50 k€).

D'autres subventions (Collex, Région, FNEGE, DRRT) de montants moins importants font également l'objet de produits constatés d'avance pour un montant global de 70,8 k€.

## 6. Notes relatives au compte de résultat

### 6.1 Les charges

Au niveau global, les charges sont en hausse de 124% entre 2020 et 2021.

Cette augmentation exceptionnelle est évidemment due au contexte de l'exercice 2021 ; premier exercice suivant la pérennisation de l'initiative d'excellence (IDEX) de l'établissement.

Le transfert de l'IDEX de la FCS PSL vers l'université a généré un accroissement des dépenses de fonctionnement mais aussi des dépenses de personnel dans un contexte de crise sanitaire qui a décalé ou annulé certains projets.

L'évolution la plus significative concerne les charges spécifiques comptabilisées aux comptes #657. Ce poste comprend principalement :

- Les dépenses réalisées dans le cadre du reversement de la dotation LABEX : 7 436 k€ en 2021
- Les subventions diverses : de 2 157 k€ en 2020 à 11 607 k€ en 2021 ;
- La poursuite du transfert des contrats doctoraux : 3 398 k€ en 2020 à 4 090 k€ en 2021 ;
- Le financement des actions liées au programme PEPITE : 8 k€ en 2020 à 126 k€ en 2021 ;

### 6.2 Les produits

Le total des produits s'élève pour 2021 à 39 200 k€ et suit la même trajectoire que l'évolution des dépenses.

Outre l'impact de l'inscription en comptabilité des quatre trimestres d'intérêts de la dotation IDEX, il est à noter la revalorisation de la subvention pour charge de service public ainsi que les conventions liant PSL avec ses établissements-composantes pour le financement des services mutualisés Vie étudiante et Documentation, ainsi qu'à la reprise de provisions.

## 7. Les agrégats financiers

	2018	2019	2020	2021
Résultat Comptable	-1 717 434 €	1 551 738 €	3 403 126 €	5 961 154 €
Capacité D'autofinancement	-284 252 €	3 353 364 €	3 403 984 €	5 858 803 €
Fonds De Roulement	309 416 €	1 983 163 €	5 306 162 €	11 149 376 €
Besoin En Fonds De Roulement	-1 265 762 €	-438 043 €	-1 135 768 €	1 218 871 €
Trésorerie	1 575 179 €	2 421 206 €	6 441 930 €	9 930 504 €

En 2021, le résultat est largement positif et s'élève à 5 961 154 €.

En l'absence d'éléments significatifs de hauts de bilan et de la reprise de provisions, la capacité d'autofinancement suit la trajectoire du résultat comptable et s'établit à 5 858 803 €.

Il en est de même pour le fonds de roulement qui a plus que doublé entre 2020 et 2021.

Le besoin en fonds de roulement devient positif en raison du décalage de versement des intérêts de la dotation IDEX qui interviendra au début de l'exercice suivant.

Tous ces éléments combinés aboutissent à un niveau de trésorerie largement positif et en augmentation par rapport à l'exercice précédent.

Les agrégats arrêtés à fin 2020 ont été corrigés. Le retraitement des provisions sur créances de l'actif circulant avait été neutralisé sur le calcul de la capacité d'autofinancement, le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement. Avec le recul, il nous apparaît que ce retraitement n'avait pas lieu d'être. Le résultat comptable et la trésorerie restent inchangés.

## 8. Autres informations

---

### 8.1 Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

### 8.2 Effectifs Personnels

Effectifs en ETPT	2020	2021
<b>Titulaire</b>	<b>8</b>	<b>12,5</b>
BIATSS	4	4
Enseignants	4	9
<b>Non titulaire</b>	<b>107</b>	<b>109,9</b>
BIATSS	44	56
Enseignants	64	54
<b>Total général</b>	<b>115</b>	<b>122</b>

### 8.3 Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes pour la mission annuelle 2021 s'élèvent à 40 667,5 € HT.

## 9. Le tableau de flux de trésorerie

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

	2020	2021
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité</b>		
Résultat net	3 403 125,96	5 961 154,38
Elimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
- Amortissements et provisions	857,90	-102 350,84
- Plus-values de cessions	0,00	0,00
- Neutralisation des amortissements	0,00	0,00
- Quote-part des subventions d'investissement virées au résultat	0,00	0,00
Retaitement CAF - Provisions Dépréciation Clients		200 524,42
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>3 403 983,86</b>	<b>5 658 279,12</b>
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		
- Stocks	0,00	0,00
- créances d'exploitation	-149 040,26	11 910 626,07
- Dettes d'exploitation	1 086 844,11	2 700 264,34
- Autres créances liées à l'activité	959 967,96	359 234,09
- Autres dettes liées à l'activité (y compris les intérêts courus)	421 809,22	7 214 955,34
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>4 101 709,49</b>	<b>3 303 638,64</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>		
Acquisitions d'immobilisations	0,00	30 050,26
Cessions d'immobilisations	0,00	0,00
Réduction d'immobilisations financières	0,00	7 140,00
Subvention d'investissement reçues	0,00	0,00
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>-22 910,26</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>		
Nouveaux emprunts	0,00	0,00
Remboursement d'emprunts	0,00	0,00
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>4 101 709,49</b>	<b>3 280 728,38</b>
Trésorerie d'ouverture	2 421 206,38	6 441 930,82
Trésorerie de clôture	6 441 930,82	9 930 504,36
Variation de trésorerie	4 020 724,44	3 488 573,54

## COMPTES ANNUELS 2021

### Université Paris Sciences et lettres

---

Le Comptable soussigné, affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte financier.  
Il affirme, en outre, et sous les mêmes peines, que les opérations portées dans ce compte sont, sans exceptions toutes celles qui ont été faites pour le service de l'établissement et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

A Paris, le 1<sup>er</sup> mars 2022

L'Agent Comptable, M. Smaïl ZAGHMOURI,

Conformément à l'article 212 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, l'Ordonnateur soussigné certifie que ce compte retrace les comptabilités dont il est chargé et les ordres transmis à l'agent comptable en application des articles 24 et 32 du même décret.

A Paris, le 1<sup>er</sup> mars 2022

L'Ordonnateur, M. Alain FUCHS,

## CADRE 1

## Balance définitive des comptes du Grand livre

N° compte	Compte	Débit			Crédit			Solde	
		BE	Opération ex	Total	BE	Opération ex	Total	Débit	Crédit
1068	Autres réserves				656 280,86		656 280,86		656 280,86
110	Report à nouveau (solde créditeur)				842 297,98		842 297,98		4 245 423,94
120	Résultat de l'exercice (solde créditeur)			3 403 125,96	3 403 125,96		3 403 125,96		3 403 125,96
1511	Provisions pour litiges	0,31	194 920,40	194 920,71	194 920,71		194 920,71		194 920,71
1582	Provisions pour CEF		179 689,93	179 689,93	24 617,93		181 392,00		206 009,93
1583	Provisions pour CEF - Charges sociales et fiscales		42 231,59	42 231,59	8 243,59		36 828,00		45 071,59
1588	Autres		101 371,00	101 371,00	101 371,00		194 705,01		296 076,01
1674	Avances de l'Etat et des collectivités publiques						786 775 128,00		786 775 128,00
<b>Total classe:</b>	<b>I</b>	<b>0,31</b>	<b>3 921 338,88</b>	<b>3 921 339,19</b>	<b>5 230 858,03</b>	<b>790 591 178,97</b>	<b>795 822 037,00</b>	<b>791 900 697,81</b>	
21544	Matériel Outil Audiovisuel		7 795,52	7 795,52				7 795,52	
21567	Matériel d'enseignement acquis	6 575,63		6 575,63				6 575,63	
218327	Matériel Informatique Acquis	78 831,39	37 314,10	116 145,49		29 520,10	29 520,10	86 625,39	
2184	Mobilier	45 202,66		45 202,66				45 202,66	
21877	Matériel informatique acquis	6 574,78	26 698,32	33 273,10		26 698,32	26 698,32	6 574,78	
266	Autres formes de participation	10 000,00		10 000,00				10 000,00	
2751	Dépôts		786 775 128,00	786 775 128,00				786 775 128,00	
281544	Amort. Matériel audiovisuel					350,26	350,26		350,26
281567	Amort. Matériel d'enseignement acquis				1 716,05		1 716,05		3 031,45
2818327	Amort. Matériel Informatique Acquis				9 708,17	27 483,97	37 192,14		37 192,14
28184	Amortissement du Mobilier				9 040,54	4 520,27	13 560,81		13 560,81
281877	Amortissement matériel informatique acquis				1 499,71	2 232,42	3 732,13		3 732,13
<b>Total classe:</b>	<b>2</b>	<b>147 184,46</b>	<b>786 846 935,94</b>	<b>786 994 120,40</b>	<b>21 964,47</b>	<b>92 120,74</b>	<b>114 085,21</b>	<b>786 937 901,98</b>	<b>57 866,79</b>
4011	Fournisseurs - Achats de biens ou de prestations d		24 471 652,07	24 471 652,07				242,27	
4041	Fournisseurs - Achats d'immobilisations		15 589,52	15 589,52				15 589,52	
4081	Fournisseurs de B et S - Factures non parvenues	19 200,00	12 954 139,24	12 973 339,24	906 512,50	14 666 090,93	15 572 603,43		2 599 264,19
4084	Fournisseurs d'immobilisations - Achats d'immobili		64 013,94	64 013,94	26 698,32	37 315,62	64 013,94		
4091	Fournisseurs - Avances versées sur commandes		20 070,03	20 070,03		6 515,00	6 515,00		
4111	Clients - Ventes de biens ou de prestations de ser	785 198,94	1 001 536,27	1 786 735,21	667 817,19	975 756,23	1 643 573,42	13 555,03	
418	Clients - Produits non encore facturés	226 357,23		226 357,23		226 357,23	226 357,23	143 161,79	
421	Personnel - Rémunérations dues	23 022,37	5 139 373,77	5 162 396,14	0,72	5 140 429,44	5 140 430,16	21 965,98	
421000	Rémunérations dues	5 694,75		5 694,75				5 694,75	
422	Oeuvres sociales		80 391,99	80 391,99		80 391,99	80 391,99		
425	Personnel - Avances et acomptes	9 239,61	12 977,90	22 217,51		16 103,87	16 103,87	6 113,64	
4252	Personnel - Avances sur missions		2 262,00	2 262,00		2 262,00	2 262,00		
427	Personnel - Oppositions		35 983,00	35 983,00		35 983,00	35 983,00		
4286	Autres charges à payer		923 776,09	923 776,09	186 294,06	912 421,03	1 098 715,09		174 939,00

CADRE 1

Balance définitive des comptes du Grand livre

N° compte	Compte	Débit		Crédit		Solde			
		BE	Opération ex	Total	BE	Opération ex	Total	Débit	Crédit
431	Sécurité sociale		2 160 540,10	2 160 540,10		2 160 540,10			
431100	Sécurité sociale URSSAF	81 302,01		81 302,01	9 703,37		9 703,37	71 598,64	
4372	Contributions et retenues pour pensions		472 030,03	472 030,03		472 030,03			123,12
437301	Autres organismes sociaux - RAFP		6 983,17	6 983,17		6 983,17			
437302	Autres organismes sociaux - Mutuelles		875,29	875,29		875,29			
4374	Cotisations de retraite complémentaire	114,13	263 411,69	263 525,82		263 525,76		0,06	
437400	IRCANTEC	205,96		205,96				205,96	
4386	Autres charges à payer	68 696,00	186 453,68	255 149,68	101 616,97		295 626,68		40 477,00
4417	Subventions de fonctionnement	13 121,99	36 944 805,41	36 957 927,40		30 174 146,30	30 174 146,30	6 783 781,10	
4419	Avances sur subventions		3 850 458,71	3 850 458,71	1 068 131,64		5 933 843,59		2 083 384,88
4426	Prélèvement à la source - Impôt sur le revenu		241 669,25	241 669,25		241 669,25			
443	Opérations particulières avec l'Etat, les collecti		7 425 065,00	7 425 065,00		7 425 065,00		4 602 933,00	
44301	EQUIPEX IMF-NMR		6 013 999,00	6 013 999,00		1 411 066,00	1 411 066,00		
44302	INNOCORE EELISA		137 500,00	137 500,00		103 125,00	103 125,00	34 375,00	
44303	ALLIANCE EELISA		239 917,10	239 917,10		191 933,68	191 933,68	47 983,42	
4487	Produits à recevoir		487 156,79	487 156,79				487 156,79	
463	Autres comptes débiteurs - Titres de recettes ou d	988 259,44	1 988 856,00	2 977 115,44		2 120 343,44	2 120 343,44	856 772,00	
4663	Virements à réimputer		3 321,14	3 321,14		3 321,14			
46700	Frais de Gestion - Compte de Tiers		1 371 869,00	1 371 869,00		167 055,53	167 055,53		167 055,53
46701	Equipex IMF-NMR		103 125,00	103 125,00		5 846 943,47	5 846 943,47		4 475 074,47
46702	INNOCORE EELISA		191 933,72	191 933,72		137 500,00	137 500,00		34 375,00
46703	ALLIANCE EELISA					239 917,10	239 917,10		47 983,38
4674	Taxe d'apprentissage					5,86	5,86		5,86
4713	Recettes perçues avant émission de titres		23 537 170,88	23 537 170,88	43 846,30		23 537 457,08		286,20
47131	Droits d'Inscription CPES		53 436,00	53 436,00		53 606,00	53 606,00		170,00
47132	Droits d'Inscriptions DOCTORANTS		2 660,00	2 660,00		2 660,00	2 660,00		
47133	Droits d'Inscription PEPITE		9 600,00	9 600,00		9 900,00	9 900,00		300,00
47134	Droits d'Accès PSL LAB		1 020,00	1 020,00		1 020,00	1 020,00		
4718	Autres recettes à classer		523 675,59	523 675,59	48 941,35		540 388,35		16 712,76
4721	Dépenses payées avant ordonnancement	18 844,15	7 823 623,93	7 842 468,08	1 436,06		7 833 931,00	8 537,08	
486	Charges constatées d'avance		68 311,80	68 311,80				68 311,80	
487	Produits constatés d'avance		1 882 011,76	1 882 011,76	313 903,65		4 175 376,87		2 293 365,11
491	Dépréciation des comptes de clients et comptes rat		73 561,68	73 561,68		53 766,97	127 328,65		53 766,97
496	Dépréciation des comptes de débiteurs divers		126 962,74	126 962,74	126 962,74		240 754,94		113 792,20
Total classe:	4	2 239 256,58	140 913 770,28	143 153 026,86	3 575 549,67	138 526 164,55	142 101 714,22	13 152 388,31	12 101 075,67
5115	CARTES BANCAIRES A L'ENCAISSEMENT		66 316,00	66 316,00		66 316,00	66 316,00		
5151	Compte au Trésor	6 441 400,18	38 091 218,56	44 532 618,74		34 602 645,02	34 602 645,02	9 929 973,72	

## Balance définitive des comptes du Grand livre

N° compte	Libellé	Débit			Crédit			Solde	
		BE	Opération ex	Total	BE	Opération ex	Total	Débit	Crédit
531	Caisse	530,64		530,64				530,64	
<b>Total classe:</b>	<b>5</b>	<b>6 441 930,82</b>	<b>38 157 534,56</b>	<b>44 599 465,38</b>		<b>34 668 961,02</b>	<b>288,00</b>	<b>9 930 504,36</b>	
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement		3 868,39	3 868,39			288,00	3 580,39	
6064	Fournitures administratives		112,34	112,34				112,34	
6065	Linge, vêtements de travail		1 845,00	1 845,00				1 845,00	
6067	Fournitures et matériels d'enseignement et de rech		8 894,70	8 894,70			14 506,81		5 612,11
6068	Autres matières et fournitures non stockées		15 800,33	15 800,33			857,85	14 942,48	
6131	Location de salles		40 273,46	40 273,46			168,00	40 105,46	
6132	Locations immobilières (peut être subdivisé comme		77 540,00	77 540,00			48 000,00	29 540,00	
6138	Autres Locations		147 855,45	147 855,45			552,51	147 302,94	
6152	Sur biens immobiliers (à subdiviser comme le		126,00	126,00				126,00	
6156	Maintenance		20 313,60	20 313,60				20 313,60	
616	Primes d'assurance		12 737,22	12 737,22			105,01	12 632,21	
6181	Documentation générale et administrative		101 622,27	101 622,27			49 427,96	52 194,31	
6182	Abonnements logiciels		105 022,10	105 022,10			44 338,79	60 683,31	
6183	Documentation technique et pédagogique		791 311,23	791 311,23			219 415,45	571 895,78	
6185	Frais de colloques, séminaires, conférences		20 157,24	20 157,24			2 137,75	18 019,49	
6211	Personnel intérimaire		9 600,18	9 600,18				9 600,18	
6214	Personnel mis à disposition ou prêté à l'établis		868 854,98	868 854,98			400 787,75	468 067,23	
6226	Honoraires		231 159,46	231 159,46			161 635,00	69 524,46	
6228	Autres rémunérations diverses		59 979,41	59 979,41			2 565,46	57 413,95	
6231	Annonces et insertions		557,65	557,65				557,65	
6234	Cadeaux à la clientèle		12 292,69	12 292,69			7 354,80	4 937,89	
6236	Catalogues et imprimés		23 407,60	23 407,60			7 152,00	16 255,60	
6237	Publications		24 453,44	24 453,44			10 953,92	13 499,52	
6238	Divers		67 254,94	67 254,94			331,20	66 923,74	
6241	Transports sur achats		127,80	127,80				127,80	
6243	Transports entre établissements ou services		264,90	264,90			120,90	144,00	
6245	Voyages d'études, visites et sorties pédagogiques		10 693,19	10 693,19			547,16	10 146,03	
6247	Transports collectifs du personnel		126,90	126,90				126,90	
6248	Voyages et déplacements du personnel		24,00	24,00				24,00	
6251	Voyages et déplacements du personnel		19 346,09	19 346,09			1 724,81	17 621,28	
6252	Voyages et déplacements du personnel EXT		6 146,95	6 146,95				6 146,95	
6254	Frais d'inscription aux colloques		4 242,68	4 242,68				4 242,68	
6256	Missions		6 002,30	6 002,30				6 002,30	
6257	Réceptions		15 174,04	15 174,04				14 768,12	
6258	Evènements - Vie Etudiante		16 685,99	16 685,99			442,00	16 243,99	

CADRE 1

Balance définitive des comptes du Grand livre

N° compte	Compte	Débit		Crédit		Solde			
		BE	Opération ex	Total	BE	Opération ex	Total	Débit	Crédit
627	Services bancaires et assimilés		296,00	296,00		2,10		293,90	
6281	Concours divers		183 672,34	183 672,34		7 003,14		176 669,20	
6283	Formation continue du personnel de l'établissement		7 263,40	7 263,40		11 063,40		7 263,40	
62831	Formation Etudiants		101 528,22	101 528,22		331,20		90 464,82	
6285	Prestations extérieures de gardiennage		331,20	331,20		7 262,10		331,20	
6286	Prestation extérieure de nettoyage		19 164,12	19 164,12		245 593,83		11 902,02	
6287	Prestations extérieures d'informatique		568 474,14	568 474,14		230 663,23		322 880,31	
6288	Autres prestations extérieures diverses		210 917,67	210 917,67		3 716,90		948,30	19 745,56
62885	Facturation des payés à façon		4 665,20	4 665,20		22 070,00		76 407,26	
62888	Autres - divers		98 477,26	98 477,26		115 072,65		115 072,65	
6331	Versement de transport		115 072,65	115 072,65		19 506,39		19 506,39	
6332	Allocation logement		19 506,39	19 506,39		24 360,00		24 360,00	
6373	Contribution PIPHP		24 360,00	24 360,00		4 402 069,66		3 681 299,71	
641111	Traitement Brut - Titulaire		4 402 069,66	4 402 069,66		22 850,94		2 166,00	
641112	Complément d'Accompagnement		22 850,94	22 850,94		8 601,55		8 601,55	
641121	Indemnités		8 601,55	8 601,55		671 654,24		641 633,83	
641122	Vacations		671 654,24	671 654,24		123 795,04		47 871,98	
6412	Congés payés du personnel		123 795,04	123 795,04		137 762,71		137 762,71	
64131	PRIME RECH. ENS. SUP.		137 762,71	137 762,71		34 536,28		34 536,28	
64132	PRIME EXCEPTIONNELLE		34 536,28	34 536,28		1 300,00		1 300,00	
64133	PRIME COVID		1 300,00	1 300,00		1 671,72		1 671,72	
64134	PRIME DE PRECARITE		1 671,72	1 671,72		136 317,29		136 317,29	
64142	Indemnités compensatoires - hausse de CSG		136 317,29	136 317,29		6 369,74		6 369,74	
641421	IND. COMPENSATRICE CSG		6 369,74	6 369,74		2 425,00		2 425,00	
64143	Allocation forfaitaire de télétravail		2 425,00	2 425,00		8 198,43		8 198,43	
6415	Supplément familial		8 198,43	8 198,43		13,92		8 198,43	
64191	Abattement indemnitaire et reversement sur rémunéré		13,92	13,92		674 924,44		513 244,23	190,12
6451	Cotisations d'assurance maladie		674 924,44	674 924,44		383 964,24		383 964,24	
645311	Pensions civiles		383 964,24	383 964,24		346 450,93		346 450,93	
64534	CNAV		346 450,93	346 450,93		3 458,09		3 458,09	
645351	RAPP		3 458,09	3 458,09		153 386,38		148 851,32	
645352	IRCANTEC		153 386,38	153 386,38		136 961,16		136 961,16	
6454	Cotisations à Pôle emploi		136 961,16	136 961,16		24 773,47		216 490,39	
6455	Charges sociales sur congés à payer		24 773,47	24 773,47		30 631,10		30 631,10	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux		216 490,39	216 490,39		105 004,79		87 744,79	
6471	Prestations directes		30 631,10	30 631,10		17 260,00		17 260,00	
6474	Œuvres sociales		105 004,79	105 004,79					

**CADRE 1**  
**Balance définitive des comptes du Grand livre**

N° compte	Libellé	Débit		Crédit		Solde			
		BE	Opération ex	Total	BE	Opération ex	Total	Débit	Crédit
6475	Médecine du travail, pharmacie		425,00	425,00				425,00	
6476	Cotis URSSAF droits d'auteur		656,00	656,00				656,00	
6511	Redevances pour concessions, brevets, licences, ma		52 500,00	52 500,00				52 500,00	
6516	Droits d'auteurs et de reproduction		6 299,00	6 299,00				6 299,00	
654	Pertes sur créances irrécouvrables		99,26	99,26				99,26	
6571	Bourses		171 815,00	171 815,00				171 815,00	
6572	Financements PEPITE		129 045,76	129 045,76				126 525,76	
6574	Transferts Financements Contrats Doctoraux		4 381 834,00	4 381 834,00				4 090 622,00	
6575	Secours Exceptionnels Étudiants		114 050,00	114 050,00				114 050,00	
6576	Subventions Diverses		11 716 345,33	11 716 345,33				11 607 742,53	
6577	Gratifications - Stage		7 139,55	7 139,55				7 139,55	
6578	Autres Charges Spécifiques		7 436 964,10	7 436 964,10				7 413 309,77	
6581	Pénalités		705,00	705,00				705,00	
6583	Charges de gestion provenant de l'annulation de ti		16 985,88	16 985,88				16 305,88	
6588	Autres charges diverses		51 356,83	51 356,83				51 356,83	
6812	Dotations aux amortissements corp		35 902,32	35 902,32				35 902,32	
6815	Dotations aux provisions pour risques et charges d		223 865,01	223 865,01				223 865,01	
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants		167 559,17	167 559,17				167 559,17	
<b>Total classe:</b>	<b>6</b>		<b>36 224 761,83</b>	<b>36 224 761,83</b>				<b>2 985 311,33</b>	<b>2 985 311,33</b>
70621	Droits d'inscription		680,00	680,00				65 696,00	65 016,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée		53 029,84	53 029,84				82 852,14	29 822,30
7088	Autres produits d'activités annexes							1 020,00	1 020,00
7411	Ministère de tutelle		100 000,00	100 000,00				7 305 748,00	7 205 748,00
74118	Autres Subventions		16 000,00	16 000,00				30 000,00	14 000,00
7413	Organismes publics agissant pour le compte de l'Ét							115 626,00	115 626,00
741311	ANR I A ET REVENUS DE LA DOTATION NON		3 353 521,22	3 353 521,22				31 519 228,01	28 165 706,79
741312	CONSOPTIBLE								
741312	ANR hors IA							583 719,78	583 719,78
7442	Région		28 489,20	28 489,20				55 300,00	26 810,80
7446	Union européenne							229 582,93	229 582,93
7448	Autres collectivités et organismes publics		54 382,80	54 382,80				159 932,75	105 549,95
746	Dons legs mécénat							60 000,00	60 000,00
7488	Autres							500,00	500,00
7571	Taxes affectées							41 065,52	41 065,52
7574	Financements Contrats Doctoraux		320 442,25	320 442,25				320 442,25	
7578	Autres Produits Spécifiques		173 327,39	173 327,39				173 327,39	
75781	Financement Inter-Etablissements PSL							1 377 002,05	1 377 002,05
75782	Financement Contrats Doctoraux		429 541,00	429 541,00				974 817,00	545 276,00

CADRE 1

Balance définitive des comptes du Grand livre

N° compte	Compte Libellé	Débit		Crédit		Solde				
		BE	Opération ex	Total	BE	Opération ex	Total	Débit	Crédit	
7583	Produits de gestion provenant de l'annulation de d					29 263,00				29 263,00
7588	Autres produits divers					75 218,42				75 218,42
7815	Reprises sur provisions pour risques et charges de					329 152,92				329 152,92
7817	Reprises sur dépréciation des actifs circulants (a					200 524,42				200 524,42
<b>Total classe:</b>	<b>7</b>		4 529 413,70	4 529 413,70		43 730 018,58				39 200 604,88
890	Bilan d'ouverture	8 806 407,70		8 806 407,70	8 806 407,70					
<b>Total classe:</b>	<b>8</b>	8 806 407,70		8 806 407,70	8 806 407,70					
<b>Total général</b>		17 634 779,87	1 010 593 755,19	1 028 228 535,06	17 634 779,87	1 010 593 755,19	1 028 228 535,06	843 285 792,94		843 285 792,94

**CADRE 1**  
**Balance définitive des comptes du Grand livre - Récapitulatif**

N° compte	Libellé	Compte			Débit			Crédit			Solde	
		BE	Opération ex	Total	BE	Opération ex	Total	Opération ex	Total	Débit	Crédit	
Total classe:	1	0,31	3 921 338,88	3 921 339,19	5 230 858,03	790 591 178,97	795 822 037,00	790 591 178,97	795 822 037,00		791 900 697,81	
Total classe:	2	147 184,46	786 846 935,94	786 994 120,40	21 964,47	92 120,74	114 085,21	92 120,74	114 085,21	786 937 901,98	57 866,79	
Total classe:	4	2 239 256,58	140 913 770,28	143 153 026,86	3 575 549,67	138 526 164,55	142 101 714,22	138 526 164,55	142 101 714,22	13 152 388,31	12 101 075,67	
Total classe:	5	6 441 930,82	38 157 534,56	44 599 465,38		34 668 961,02	34 668 961,02	34 668 961,02	34 668 961,02	9 930 504,36		
Total classe:	6		36 224 761,83	36 224 761,83		2 985 311,33	2 985 311,33	2 985 311,33	2 985 311,33	33 264 998,29	25 547,79	
Total classe:	7		4 529 413,70	4 529 413,70		43 730 018,58	43 730 018,58	43 730 018,58	43 730 018,58		39 200 604,88	
Total classe:	8	8 806 407,70		8 806 407,70	8 806 407,70		8 806 407,70		8 806 407,70			
<b>Total général</b>		17 634 779,87	1 010 593 755,19	1 028 228 535,06	17 634 779,87	1 010 593 755,19	1 028 228 535,06	1 010 593 755,19	1 028 228 535,06	843 285 792,94	843 285 792,94	

	2019	2020	2021	Variation	PRODUITS	2019	2020	2021	Variation
<b>CHARGES</b>									
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	13 291 110,34	14 803 218,60	33 239 450,50	124,54%	<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	14 842 848,34	18 206 344,56	39 200 604,88	115,31%
<b>CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS</b>	2 434 175,25	1 798 001,11	2 415 873,01	34,36%	<b>PRODUCTION VENDUE (biens et services)</b>				
- Achats d'approvisionnements et de marchandises	30 641,33	76 727,33	14 866,10	-80,62%	<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	14 842 848,34	18 206 344,56	39 200 604,88	115,31%
- Autres achats et versements assimilés	2 403 533,32	1 721 273,78	2 401 004,91	39,49%	- Etudes, prestations de services et produits des act	867 287,29	233 002,52	95 856,30	-58,86%
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES</b>	73 200,00	181 231,98	158 939,04	-12,30%	- Production stockée				
	8 949 837,48	5 855 250,85	6 578 841,37	12,36%	- Production immobilisée				
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	6 428 062,89	4 225 197,63	4 709 964,12	11,47%	- Subvention d'exploitation	13 943 289,71	15 568 072,18	36 507 244,25	134,50%
- Salaires et traitements	2 521 774,59	1 630 053,22	1 868 877,25	14,65%	- Reprises sur amortissements et provisions	2 564,20	347 572,34	529 677,34	52,39%
- Charges sociales					- Reprises de charges transférées				
- Personnel extérieur					- Autres produits	29 707,14	2 057 697,52	2 067 824,99	0,49%
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS</b>	7 449,52	348 430,24	427 326,50	22,64%	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	1 826 448,09	6 620 304,42	23 658 470,58	257,35%	- Gains de change				
dont charges spécifiques					- Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	0,00	0,00	0,00		- Revenus de participations				
- Pertes de change					- Revenus de VMP				
- Dotations aux amortissements et provisions					- Reprises de provisions				
					- Transfert de charges financières				
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	0,00	0,00	0,00		<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
- Sur opérations de gestion					- sur opérations de gestion				
- Sur opérations en capital :					- Sur opérations en capital :				
. Valeur comptable des éléments d'actif cédés					. Produits des cessions d'éléments d'actif				
- Dotations aux amortissements et aux provisions					. Neutralisation des amortissements				
					. Subventions d'investissements virées au résultat				
					- Autres produits exceptionnels				
					- Reprises de provisions				
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	13 291 110,34	14 803 218,60	33 239 450,50	124,54%	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	14 842 848,34	18 206 344,56	39 200 604,88	115,31%
<b>BENEFICE DE L'EXERCICE</b>	1 551 738,00	3 403 125,96	5 961 154,38	75,17%	<b>PERTE DE L'EXERCICE</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>	14 842 848,34	18 206 344,56	39 200 604,88	115,31%	<b>TOTAL GENERAL</b>	14 842 848,34	18 206 344,56	39 200 604,88	115,31%

**Tableau 1**

**Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du compte financier- 2021**

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		(A)		(B)		(C) = (A) + (B)		
		Emplois sous plafond Etat		Emplois financés hors SCSP		Global		
		BR1	exécuté	BR1	exécuté	BR1	Exécuté	
Catégories d'emplois	Nature des emplois	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	1	1	(1)	1	1	
		CDI						
	Non permanents	CDD	2	2	3	3	5	5
		CD	52	52	0	0	52	52
S/total EC		55	55,2	3	3	58	58,17	
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS		0	0	0	0	-	-	
BIATOSS	Permanents	Titulaires			(2)	-	-	
		CDI						
	Non permanents	CDD	10	10	54	54	64	64
S/total Biatoss		10	10	54	54	64	64	
Totaux		65	65	57	57	122	122	
						Plafond global des emplois votés par le CA		
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat (Contrats doctoraux)		93						
Poste titre II		PU 1	12					
		PRAG 2						
		BIATSS 9						
Transfert poste PETREL HESAM vers		1						
Plafond global prévisionnel Etat		107						

**COMPTE FINANCIER 2021 - POUR DELIBERATION CA DU 10 MARS 2022**  
**Tableau 2 : Autorisations budgétaires (pour vote de l'organe délibérant)**

*Autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire*

Budget EPE	DEPENSES							
	AE			CP				
	Budget rectificatif 2021	Exécution 2021	Ecart	rappel Exé 2020	Budget rectificatif 2021	Exécution 2021	Ecart	rappel Exé 2020
<b>Hors enveloppe 'Contrats de recherche'</b>	<b>80 379 916</b>	<b>56 961 321</b>	<b>23 418 595</b>	<b>14 855 433</b>	<b>38 963 346</b>	<b>31 223 309</b>	<b>7 740 037</b>	<b>14 393 089</b>
Personnel	6 845 885	6 757 101	88 784	5 954 405	6 845 885	6 757 101	88 784	5 954 405
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>								
Fonctionnement	73 424 031	50 195 043	23 228 988	8 820 000	32 007 461	24 423 920	7 583 541	8 384 398
Investissement	110 000	9 177	100 823	81 029	110 000	42 288	67 712	54 287
<b>Enveloppe 'Contrats de recherche'</b>								
Personnel								
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>								
Fonctionnement								
Investissement								
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>80 379 916</b>	<b>56 961 321</b>	<b>-23 418 595</b>	<b>14 855 433</b>	<b>38 963 346</b>	<b>31 223 309</b>	<b>-7 740 037</b>	<b>14 393 089</b>
<b>Solde budgétaire (excédent)</b>					<b>-</b>	<b>3 507 082</b>	<b>-6 343 490</b>	<b>3 944 624</b>
RECETTES								
	Budget rectificatif 2021	Exécution 2021	Ecart	rappel Exé 2020				
<b>Recettes globalisées</b>	<b>36 126 938</b>	<b>34 730 391</b>	<b>1 396 547</b>	<b>18 337 713</b>				
Subventions pour charges de service public	6 425 099	7 255 748	-830 649	6 894 014				
Autres financements de l'Etat	26 747 211	24 595 466	2 151 745	430 000				
Fiscalité affectée	35 000	41 066	-6 066	50 643				
Autres financements publics	276 295	380 668	-104 373	1 200 169				
Recettes propres	2 643 333	2 457 444	185 889	9 762 887				
<b>Recettes fléchées</b>								
Financements de l'Etat fléchés								
Autres financements publics fléchés								
Recettes propres fléchées								
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>36 126 938</b>	<b>34 730 391</b>	<b>-1 396 547</b>	<b>18 337 713</b>				
<b>Solde budgétaire (déficit)</b>	<b>2 836 408</b>							

**COMPTE FINANCIER 2021 - POUR DELIBERATION CA DU 10 MARS 2022**  
**TABLEAU 3 : Tableau des dépenses par destination (pour information de l'organe délibérant)**

Budget		Dépenses de l'organisme										
		Personnel		Fonctionnement et intervention		Investissement		Total				
		AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP				
<b>Formation initiale et continue</b>												
D101	Formation initiale et continue de niveau Licence	1 101 585	319 761	412 820	-	-	1 421 346	1 514 405				
D102	Formation initiale et continue de niveau Master	901 854	532 731	521 909	-	-	1 434 585	1 423 763				
D103	Formation initiale et continue de niveau Doctorat	219 488	151 411	164 263	-	-	370 898	383 751				
D105	Bibliothèques et documentation	27 170	905 532	716 687	9 177	7 796	941 879	751 653				
D106	Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	40 969	75 000	75 000	-	-	115 969	115 969				
D107	Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	-	-	-	-	-	0	0				
D108	Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	-	-	-	-	-	0	0				
D109	Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	-	-	-	-	-	0	0				
D110	Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	-	475 000	447 500	-	-	475 000	447 500				
D111	Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	96 541	-	-	-	-	96 541	96 541				
D112	Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	2 022 796	38 263 341	12 971 227	-	-	40 286 137	14 994 023				
D113	Diffusion des savoirs et musées	123 001	12 500	12 500	-	-	135 501	135 501				
D114	Immobilier	-	86 576	86 576	-	-	86 576	86 576				
D115	Pilotage et support	1 704 322	8 383 139	8 219 825	-	34 492	10 087 462	9 958 640				
<b>Étudiants</b>												
D201	Aides directes aux étudiants	-	290 365	286 115	-	-	290 365	286 115				
D202	Aides indirectes	-	115 548	115 548	-	-	115 548	115 548				
D203	Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	519 375	584 138	393 949	-	-	1 103 513	913 324				
<b>Total</b>		<b>6 757 101</b>	<b>50 195 043</b>	<b>24 423 920</b>	<b>9 177</b>	<b>42 288</b>	<b>56 961 321</b>	<b>31 223 309</b>				
										<b>Soide budgétaire (excédent)</b>		<b>3 507 082</b>

**COMPTE FINANCIER 2021 - POUR DELIBERATION CA DU 10 MARS 2022**  
**TABLEAU 3 : Tableau des recettes par origine (pour information de l'organe délibérant)**

	Budget EPE										
	Recettes de l'organisme					Recettes flechées					Total
	SCSP	Autres financ. Etat	Fiscalité affectée	Autres financ. Publiques	Recettes propres	Financement Etat	Autres financ. Publics	Recettes propres			
Subvention pour charges de service public	7 255 748										7 255 748
Droits d'inscription					73 884						73 884
Formation continue, diplômes propres et VAE											0
Taxe d'apprentissage											0
Contrats et prestations de recherche hors ANR											0
Valorisation											0
ANR investissements d'avenir		23 199 966									23 199 966
ANR hors investissements d'avenir		1 375 000									1 375 000
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région				24 300							24 300
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne				289 941							289 941
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		20 500		66 426	25 500						112 426
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs											0
Autres recettes			41 066		2 358 060						2 399 125
	<b>7 255 748</b>	<b>24 595 466</b>	<b>41 066</b>	<b>380 668</b>	<b>2 457 444</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>34 730 391</b>
	<b>Soide budgétaire (déficit)</b>										
	<b>0</b>										

**COMPTE FINANCIER 2021 - POUR DELIBERATION CA DU 10 MARS 2022**  
**TABLEAU 4 : Equilibre financier (pour vote de l'organe délibérant)**

**Budget EPE**

<b>BESOINS (utilisation des financements)</b>				<b>FINANCEMENTS (couverture des besoins)</b>			
	Budget rectificatif 2020	Exécution 2021	rappel Exé 2020	Budget rectificatif 2020	Exécution 2021	rappel Exé 2020	
Solde budgétaire (déficit)	2 836 408				3 507 082	3 944 624	Solde budgétaire (excédent)
Emprunts : remboursements en capital							Emprunts : encaissements en capital
Prêts : décaissements en capital							Prêts : encaissements en capital
Dépôts et cautionnements							Dépôts et cautionnements
Opérations au nom et pour le compte de tiers (décaissements de l'exercice)	1 799 029	1 666 928		1 799 029	1 706 125		Opérations au nom et pour le compte de tiers (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)			1 920		-50 804	78 020	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme</b>	<b>4 635 437</b>	<b>1 673 829</b>	<b>1 920</b>	<b>4 635 437</b>	<b>5 162 403</b>	<b>4 022 644</b>	<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme</b>
<b>Variation de la trésorerie</b>		<b>3 488 574</b>	<b>4 020 724</b>	<b>2 836 408</b>			<b>Variation de la trésorerie</b>
dont abondement de la trésorerie fléchée							dont prélèvement sur la trésorerie fléchée
dont abondement de la trésorerie disponible (non fléchée)		3 488 574	4 020 724	2 836 408			dont prélèvement sur la trésorerie disponible (non fléchée)
<b>TOTAL DES BESOINS</b>	<b>4 635 437</b>	<b>5 162 403</b>	<b>4 022 644</b>	<b>4 635 437</b>	<b>5 162 403</b>	<b>4 022 644</b>	<b>TOTAL DES FINANCEMENTS</b>



COMPTE FINANCIER 2021 - POUR DELIBERATION CA DU 10 MARS 2022  
TABLEAU 6 : Situation patrimoniale (pour vote de l'organe délibérant)

Budget EPE

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Budget rectificatif 2021	Exécution 2021	rappel Exé 2020	PRODUITS	Budget rectificatif 2021	Exécution 2021	rappel Exé 2020
Personnel	6 815 885	6 578 841	5 855 251	Subventions de l'Etat	36 997 519	36 084 801	6 904 014
<i>Dont charges de pensions civiles</i>				Fiscalité affectée	35 000	41 066	50 643
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	32 062 461	26 660 609	8 947 968	Autres subventions	569 001	362 444	8 664 058
				Autres produits	2 679 033	2 712 295	2 587 629
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>38 878 346</b>	<b>33 239 451</b>	<b>14 803 219</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>40 280 553</b>	<b>39 200 605</b>	<b>18 206 345</b>
Résultat prévisionnel : bénéfice	1 402 207	5 961 154	3 403 126	Résultat prévisionnel : perte			
<b>TOTAL EQUILIBRE</b>	<b>40 280 553</b>	<b>39 200 605</b>	<b>18 206 345</b>	<b>TOTAL EQUILIBRE</b>	<b>40 280 553</b>	<b>39 200 605</b>	<b>18 206 345</b>

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Budget rectificatif 2021	Exécution 2021	rappel Exé 2020
<b>Résultat prévisionnel de l'exercice</b>	<b>1 402 207</b>	<b>5 961 154</b>	<b>3 403 126</b>
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	25 000	427 327	348 430
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		529 677	347 572
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			
- produits de cession d'éléments d'actifs			
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice			
<b>CAF ou IAF *</b>	<b>1 427 207</b>	<b>5 858 804</b>	<b>3 403 984</b>

\*Capacité ou Insuffisance d'AutoFinancement

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Budget rectificatif 2021	Exécution 2021	rappel Exé 2020	RESSOURCES	Budget rectificatif 2021	Exécution 2021	rappel Exé 2020
Insuffisance d'autofinancement				Capacité d'autofinancement	1 427 207	5 858 804	3 403 984
Investissements	110 000	15 590	80 985	Financement de l'actif par l'Etat			
Remboursement des dettes financières				Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat			
				Autres ressources			
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>110 000</b>	<b>15 590</b>	<b>80 985</b>	Augmentation des dettes financières			
<b>AUGMENTATION du FONDS DE ROULEMENT</b>	<b>1 317 207</b>	<b>5 843 214</b>	<b>3 322 999</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>1 427 207</b>	<b>5 858 804</b>	<b>3 403 984</b>
				<b>DIMINUTION du FONDS DE ROULEMENT</b>			

Pour information

	Budget rectificatif 2021	Exécution 2021	rappel Exé 2020
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION ou DIMINUTION	1 317 207	5 843 214	3 322 999
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	4 153 615	2 354 640	-697 726
Variation de la TRESORERIE : AUGMENTATION ou DIMINUTION	-2 836 408	3 488 574	4 020 724
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	6 623 369	11 149 376	5 306 162
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	3 017 845	1 218 871	-1 135 770
Niveau de la TRESORERIE	3 605 524	9 930 505	6 441 932

**COMPTE FINANCIER 2021 - POUR DELIBERATION CA DU 10 MARS 2022**  
**TABLEAU 7 : Plan de Trésorerie (pour information de l'organe délibérant)**

<b>Budget EPE</b>												TOTAL Variation de la trésorerie annuelle	
K€ TTC	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre		Décembre
(1) SOLDE INITIAL (début de mois) dont placements	6 441 931	7 239 623	6 494 280	9 390 504	16 400 829	16 315 703	14 745 183	20 077 404	20 002 105	19 772 561	25 994 214	27 582 029	3 488 574
<b>ENCAISSEMENTS</b>													
<b>A1. Recettes budgétaires globalisées</b>													
Subventions pour charges de service public	1 401 910			1 401 910	53 250		2 046 653	471 398		841 145	365 000	674 482	7 255 748
Autres financements de l'Etat			3 650 000	6 603 107		115 668	6 694 765			6 788 335	500	743 091	24 595 466
Fiscalité affectée						30 062					11 004		41 066
Autres financements publics		47 711								11 200		321 756	380 668
Recettes propres	45 582	397 855	39 977	99 093	256 698	44 404	151 457	19 029	321 651	627 268	85 187	369 242	2 457 444
<b>A2. Recettes budgétaires flechées</b>													
Financements de l'Etat flechés													
Autres financements publics flechés													
Recettes propres flechées													
<b>A3. Opérations non budgétaires</b>													
Emprunts : encaissements en capital													
Prêts : encaissements en capital													
Dépôts et cautionnements													
Opérations pour compte de tiers (encaissements de l'exercice) hors TVA						115 059			180 000		1 411 066		1 706 125
TVA													
Autres encaissements sur comptes de tiers	-76 471											25 667	-50 804
<b>A. TOTAL ENCAISSEMENTS</b>	<b>1 371 021</b>	<b>445 566</b>	<b>3 689 977</b>	<b>8 104 110</b>	<b>309 948</b>	<b>275 131</b>	<b>8 922 937</b>	<b>490 427</b>	<b>501 651</b>	<b>8 267 948</b>	<b>1 872 757</b>	<b>2 134 238</b>	<b>36 385 712</b>
<b>DECAISSEMENTS</b>													
<b>B1. Dépenses liées à des recettes globalisées</b>													
Personnel	547 571	480 707	489 663	649 904		1 032 594	663 231	562 687	490 151	559 802		1 280 772	6 757 101
Fonctionnement	25 759	675 710	304 070	443 880	395 075	813 057	2 927 485	3 039	241 045	1 478 697	284 942	16 831 162	24 423 920
Intervention													
Investissement		34 492								7 796			42 288
<b>B2. Dépenses liées à des recettes flechées</b>													
Personnel													
Fonctionnement													
Intervention													
Investissement													
<b>B3. Opérations non budgétaires</b>													
Emprunts : remboursements en capital													
Prêts : décaissements en capital													
Dépôts et cautionnements													
Opérations pour compte de tiers (décaissements de l'exercice) hors TVA												1 666 928	1 666 928
TVA													
Autres décaissements sur comptes de tiers												6 901	6 901
<b>B. TOTAL DECAISSEMENTS</b>	<b>573 329</b>	<b>1 190 909</b>	<b>793 753</b>	<b>1 093 784</b>	<b>395 075</b>	<b>1 845 650</b>	<b>3 590 715</b>	<b>565 726</b>	<b>731 196</b>	<b>2 046 295</b>	<b>284 942</b>	<b>19 785 763</b>	<b>32 897 138</b>
<b>(2) SOLDE DU MOIS = A - B</b>	<b>797 692</b>	<b>-745 343</b>	<b>2 896 224</b>	<b>7 010 326</b>	<b>-85 127</b>	<b>-1 570 520</b>	<b>5 332 221</b>	<b>-75 299</b>	<b>-229 544</b>	<b>6 221 653</b>	<b>1 587 815</b>	<b>-17 651 524</b>	<b>3 488 574</b>
<b>SOLDE CUMULE (1) + (2)</b>	<b>7 239 623</b>	<b>6 494 280</b>	<b>9 390 504</b>	<b>16 400 829</b>	<b>16 315 703</b>	<b>14 745 183</b>	<b>20 077 404</b>	<b>20 002 105</b>	<b>19 772 561</b>	<b>25 994 214</b>	<b>27 582 029</b>	<b>27 582 029</b>	<b>3 488 574</b>
													dont trésorerie flechée
													dont trésorerie sur op. non budgétaire
													3 488 574

**COMPTE FINANCIER 2021 - POUR DELIBERATION CA DU 10 MARS 2022**  
**TABLEAU 8 : Opérations liées aux recettes fléchées (pour information de l'organe délibérant)**

**Budget EPE**

	Antérieures à N non dénouées	2020	2021	2022	2023
<b>Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)</b>					
<b>Recettes fléchées (b)</b>					
Financements de l'Etat fléchés					
Autres financements publics fléchés					
Recettes propres fléchées					
<b>Dépenses sur recettes fléchées CP (c)</b>					
<b>Personnel</b>					
AE=CP					
<b>Fonctionnement et intervention</b>					
AE					
CP					
<b>Investissement</b>					
AE					
CP					
<b>Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b)-(c)</b>					

COMpte FINANCIER 2021 - POUR DELIBERATION CA DU 10 MARS 2022  
TABLEAU 9 : Tableau des opérations pluriannuelles (pour vote de l'organe délibérant)

Budget EPE	A.-Dépenses	Exécution													Prévision			
		Affectations d'engagement						Crédits de paiement						Prévision N+1 et suivantes				
Opérations	Montant de l'opération	AE ouvertes au titre des années antérieures à 2021	AE consommées au titre des années antérieures à 2021	AE reportées ou reprogrammées en 2021	AE nouvelles ouvertes en 2021	Total des AE ouvertes pour 2021	AE consommées pour l'année 2021	Total des AE consommées	CP ouvertes au titre des années antérieures à 2021	CP consommées au titre des années antérieures à 2021	CP reportés ou reprogrammés en 2021	CP nouveaux ouverts en 2021	Total des CP ouverts pour 2021	CP consommés pour l'année 2021	TOTAL des CP consommés	Restes à payer sur AE consommées fin 2021 (CP)	Solde à engager	Solde à payer
	(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)	(5) = (4) + (6)	(6)	(7) = (5) + (6)	(8)	(9) = (7) + (8)	(10)	(11)	(12)	(13) = (11) + (12)	(14)	(15) = (13) + (14)	(16) = (8) - (9)	(17) = (1) - (5)	(18) = (1) - (8)
COFUND	2 419 560	10 700	10 700	1 111 795	1 111 795	1 111 795	1 111 795	1 122 495	10 700	10 700	241 485	241 485	241 485	181 060	191 760	930 736	1 297 065	2 227 800
LABEL	29 189 096			29 189 096	29 189 096	29 189 096	29 189 096	29 189 096			5 457 961	5 457 961	5 457 961	5 457 961	5 457 961	23 731 134	1	23 731 135
EUR	18 833 550			18 833 550	18 833 550	18 833 550	18 833 550	18 833 550			2 342 003	2 342 003	2 342 003	2 342 003	2 342 003	18 833 550	18 833 550	18 833 550
SFRI	20 000 000			2 041 971	2 041 971	2 041 971	2 041 971	3 375 907	1 174 184	1 174 184	1 174 184	1 174 184	1 174 184	1 174 184	1 174 184	17 024 731	16 624 693	17 024 731
Recherche universitaire	70 442 206	2 420 520	1 344 036	51 845 874	52 933 055	32 342 862	32 342 862	82 656 869	1 260 036	1 260 036	1 174 184	10 694 430	11 865 614	7 864 953	8 824 989	25 051 908	35 755 908	61 817 217
ONE PSL-HYDRIDATION	1 909 500	1 501 000	783 900	783 900	783 900	466 927	466 927	1 259 223	754 700	431 400	323 300	513 300	836 600	482 064	893 464	356 763	659 273	1 016 036
EELISA - ANR	385 550			81 799	81 799	81 799	81 799	83 900				46 799	46 799		26 950	26 950	331 660	358 610
Contrats d'enseignement	2 296 060	1 501 000	783 900	717 100,00	133 798	850 898	520 227	1 304 127	754 700	431 400	323 300	560 099	883 398	489 014	920 414	383 713	980 833	1 374 646
<b>Total</b>	<b>72 737 266</b>	<b>3 932 220</b>	<b>2 127 936</b>	<b>1 804 264</b>	<b>51 979 711</b>	<b>53 783 995</b>	<b>32 863 089</b>	<b>34 991 025</b>	<b>3 185 920</b>	<b>1 691 436</b>	<b>1 494 484</b>	<b>11 264 529</b>	<b>12 749 013</b>	<b>7 863 967</b>	<b>9 548 403</b>	<b>25 448 621</b>	<b>37 746 241</b>	<b>63 191 853</b>
pour information, répartition des opérations pluriannuelles par enveloppe :																		
Ss total personnel	4 076 763	801 223	270 855	352 932	480 992	864 100	480 992	769 447	301 223	270 055	531 168	352 932	884 100	333 802	603 947	156 500	3 316 316	3 472 816
Ss total fonctionnement et intervention	68 614 303	3 078 997	1 811 681	1 267 316	51 632 519	52 899 895	32 372 697	34 184 378	2 332 697	1 375 181	957 516	10 907 397	11 864 913	7 520 075	8 895 256	25 289 122	34 429 925	59 719 047
Ss total investissement	46 200	52 000	46 200	5 000	-3 000	-3 000	46 200	46 200	52 000	46 200	5 000	-5 000	-5 000	5 000	46 200	-46 200		



COMPTE FINANCIER 2021 - POUR DELIBERATION CA DU 10 MARS 2022  
 TABLEAU 11 : Tableau de synthèse budgétaire et comptable (pour information de l'organe délibérant)

Budget EPE		EXE 2021
Stocks initiaux	1 Niveau initial de restes à payer	1 181 710
	2 Niveau initial du fonds de roulement	5 306 162
	3 Niveau initial du besoin en fonds de roulement	-1 135 770
	4 Niveau initial de la trésorerie	6 441 932
	4.a dont niveau initial de la trésorerie sur recettes fléchée	
	4.b dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	6 441 932
Flux de l'année	5 Autorisations d'engagement	56 961 321
	6 Résultat patrimonial	5 961 154
	7 Capacité d'autofinancement (CAF)	5 858 804
	8 Variation du fonds de roulement	5 843 214
	9 Opérations bilanciellles non budgétaires	SENS
	Nouvel emprunt / remboursement de prêt	+
	Remboursement d'emprunt / prêt accordé	-
	Cautonnements et dépôts	+/-
10 Opérations comptables sans flux de trésorerie, non retraitées par la CAF	SENS	
Variation des stocks	+ / -	
Production immobilisée	+	
Charges sur créances irrécouvrables	-	
Produits divers de gestion courante	+	
11 Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires	SENS	
Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	
Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	
Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	
Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	
12 Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11	3 507 080	
12.a Recettes budgétaires	34 730 391	
12.b Crédits de paiement exécutés en n	31 223 309	
13 Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations non budgétaires	18 508	
14 Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13	2 354 642	
15 Variation de la trésorerie = 12 - 13	3 488 572	
15.a dont variation de la trésorerie fléchée		
15.b dont variation de la trésorerie non fléchée	3 488 574	
16 Restes à payer	25 738 012	
17 Niveau final de restes à payer	26 919 722	
18 Niveau final du fonds de roulement	11 149 376	
19 Niveau final du besoin en fonds de roulement	1 218 872	
20 Niveau final de la trésorerie	9 930 504	
20.a dont niveau final de la trésorerie fléchée		
20.b dont niveau final de la trésorerie non fléchée	9 930 505	

Comptabilité générale

Comptabilité budgétaire



---

## **RAPPORT DE GESTION 2021**

### **EPE PSL**

### ***Université Paris Sciences et Lettres***

---

***Conseil d'Administration du 10 mars 2022***

## SOMMAIRE

<b>Introduction .....</b>	<b>3</b>
<b>Les faits marquants en 2021 .....</b>	<b>4</b>
<b>Synthèse de l'exécution budgétaire et comptable 2021 .....</b>	<b>6</b>
<b>I – La situation des autorisations budgétaires .....</b>	<b>8</b>
I.1 – Les recettes budgétaires (taux d'exécution de 96,13%) .....	8
I.1.1 – La subvention pour charges de service public.....	8
I.1.2 Les financements publics .....	9
I.1.3 Les financements de l'Etat .....	10
I.1.4 La fiscalité affectée .....	10
I.1.5 Les ressources propres.....	11
I.2 - Les dépenses budgétaires (taux d'exécution de 71% en AE et 80% en CP).....	13
I.2.1 Enveloppe Personnel .....	13
I.2.2 Enveloppe fonctionnement.....	15
I.2.3 Enveloppe Investissement .....	18
I.2.4 Restes à payer.....	19
<b>II - Bilan des actions liées à la contribution vie étudiante et de campus - CVEC.....</b>	<b>20</b>
<b>III - Equilibre financier .....</b>	<b>21</b>
<b>IV – Analyse du résultat et de la soutenabilité .....</b>	<b>22</b>

## Introduction

---

A la différence du budget qui soumet à l'approbation des membres du Conseil d'Administration une évaluation de recettes encaissables et propose un montant maximum des autorisations d'engagement (AE) et crédits de paiement (CP), le compte financier est le document qui marque la fin de l'exercice budgétaire et qui constate tous les mouvements et les situations qui résultent de l'exécution du budget initial ainsi que du budget rectificatif de l'année.

Le compte financier dresse par conséquent l'état des AE (engagements annuels et pluriannuels pris en 2021), des CP (décaissements constatés en 2021) et des recettes encaissées au cours de l'exercice, ainsi que les opérations rattachables à 2021 qui n'ont pas été dénouées sur l'exercice.

Il est l'occasion pour le Conseil d'Administration de contrôler la bonne exécution du budget qu'il a adopté.

Le compte financier soumis à l'approbation du Conseil d'Administration porte sur les opérations issues de la comptabilité de l'ordonnateur du 1er janvier au 31 décembre 2021. Il est visé par l'ordonnateur qui certifie qu'il retrace les comptabilités dont il est chargé et les ordres de recouvrer et de payer transmis à l'agent comptable. Il comprend :

- Les états comptables : bilan, compte de résultat, évolution de la situation patrimoniale, annexe ;
- Les tableaux budgétaires : autorisations d'emplois, autorisations budgétaires, équilibre financier, dépenses par destination, plan de trésorerie.

Le compte financier est accompagné du rapport de gestion établi par l'ordonnateur, présent document qui met en regard les écarts entre les prévisions budgétaires et l'exécution financière constatée et les replacent dans le contexte des missions, de la stratégie et de la gestion de l'organisme.

## Les faits marquants en 2021

---

L'exercice 2021 est le premier de la phase post IDEX de l'Université PSL : il traduit la pérennisation de l'initiative d'excellence de l'Université, mais également sa réussite à plusieurs appels à projet structurants qui lui permettent d'augmenter très significativement ses recettes et ses capacités d'actions.

### Pérennisation de l'IDEX

Les fonds provenant de l'IDEX étaient gérés jusqu'en décembre 2020 par la Fondation de coopération scientifique PSL.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, conformément à ses statuts, la pérennisation de l'IDEX s'est traduite par le transfert, de la dotation IDEX de la Fondation à l'Université, modifiant ainsi la volumétrie du budget et des comptes de l'EPE PSL :

- intégration définitive de la dotation des LABEX dans la dotation IDEX ;
- impact sur les périmètres budgétaires des deux entités ;
- transfert de financement inversé entre l'Université et la Fondation.

### Financement d'appels à projets structurants

PSL a été lauréate de nombreux appels à projets structurants, dont la pleine activité s'est traduite financièrement en 2021 pour certains d'entre eux : SFRI, Cofund, Hybridation.

Par ailleurs, les premiers financements gérés en opérations pour comptes de tiers sont apparus en fin d'exercice 2021 et vont s'amplifier en 2022 avec les conventionnements des Equipex + et des financements CPER.

### Un contexte sanitaire qui perdure

Après une période forte incertitude en 2020, la crise sanitaire s'est poursuivie tout au long de l'année 2021 :

- ayant des conséquences sur l'organisation des enseignements à distance,
- réclamant le maintien d'un soutien important aux étudiants (santé, aides sociales, informatiques),
- rendant indispensable l'effort accru pour préserver le maintien du lien avec l'utilisateur malgré l'éloignement,
- requérant une organisation particulière des conditions d'accueil des usagers et de travail des personnels dans un environnement sécurisé,
- nécessitant des prolongations de contrats doctoraux.

Même si tous les collaborateurs se seront formidablement adaptés, et qu'une mutation des modes de travail a été réalisée grâce au télétravail généralisé, les activités sont impactées et plus particulièrement dans certains domaines : accueil des étudiants internationaux et plus généralement les relations internationales, la formation et la vie étudiante.

Conséquemment, les dépenses prévisionnelles inhérentes aux relations internationales, missions, événements, présentent une sous-exécution alors que les actions spécifiques liées au contexte sanitaire ont été poursuivies : équipement des salles d'enseignement, aides sociales et informatiques dédiées aux étudiantes et étudiants de PSL, ....

**2021 : des agrégats financiers satisfaisants, un résultat « exceptionnel », un apport au fonds de roulement conséquent, une trésorerie confortable.**

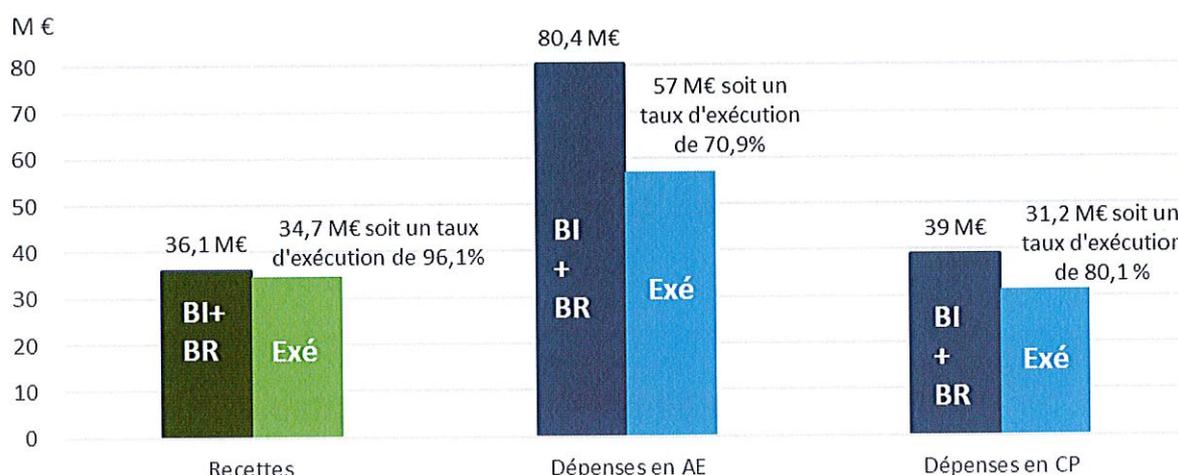
Situation patrimoniale	Exécuté 2017	Exécuté 2018	Exécuté 2019	Exécuté 2020	Exécuté 2021
Dépenses de fonctionnement (hors amort et prov)	4 845 941	3 180 368	4 503 193	8 599 538	26 233 283
Dépenses de personnel (hors prov)	9 839 250	9 593 141	8 780 467	5 855 251	6 578 841
Dotations aux amortissements	16 333	842	7 450	13 673	35 902
Dotations aux provisions	0	545 057	0	334 757	391 424
<b>TOTAL DEP FCT</b>	<b>14 701 524</b>	<b>13 319 408</b>	<b>13 291 110</b>	<b>14 803 219</b>	<b>33 239 451</b>
Recettes de fonctionnement	14 743 950	11 601 973	14 840 284	17 858 772	38 670 928
Reprise sur provisions			2 564	347 572	529 677
<b>TOTAL REC FCT</b>	<b>14 743 950</b>	<b>11 601 973</b>	<b>14 842 848</b>	<b>18 206 345</b>	<b>39 200 605</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>42 426</b>	<b>-1 717 435</b>	<b>1 551 738</b>	<b>3 403 126</b>	<b>5 961 154</b>
Eléments de CAF	16 333	545 899	4 886	858	-102 351
Dep INV	160 000	22 910	56 549	80 985	15 590
Rec INV			173 672	0	0
<b>Variation du fonds de roulement</b>	<b>-101 241</b>	<b>-1 194 446</b>	<b>1 673 747</b>	<b>3 322 999</b>	<b>5 843 214</b>

Des explications sur le montant exceptionnel du résultat 2021 sont données page 21 de ce rapport.

## Synthèse de l'exécution budgétaire et comptable 2021

**Le solde budgétaire** est la différence entre les recettes encaissées tout au long de l'année et les crédits de paiements décaissés du 1er janvier au 31 décembre 2021.

### Exécution budgétaire 2021



Le solde budgétaire 2021 s'établit à + 3 507 k€.

Le taux d'exécution des recettes par rapport au budget initial est de 96,13%. Le détail de l'exécution des recettes est présenté dans le paragraphe I.1.

Le taux d'exécution des dépenses (70,9% en AE et 80,1% en CP) se caractérise par une consommation des crédits inférieure à la prévision notamment pour les crédits de fonctionnement (68 % en AE et 76 % en CP). Le détail de l'exécution est présenté dans le paragraphe I.2.

Le solde budgétaire est la principale composante de la variation annuelle du solde de trésorerie qui augmente de + 3 488,5 k€ en 2021. Des opérations financières non budgétaires viennent compléter l'analyse du solde de trésorerie dont l'évolution depuis 2014 est retracée par le graphique suivant :



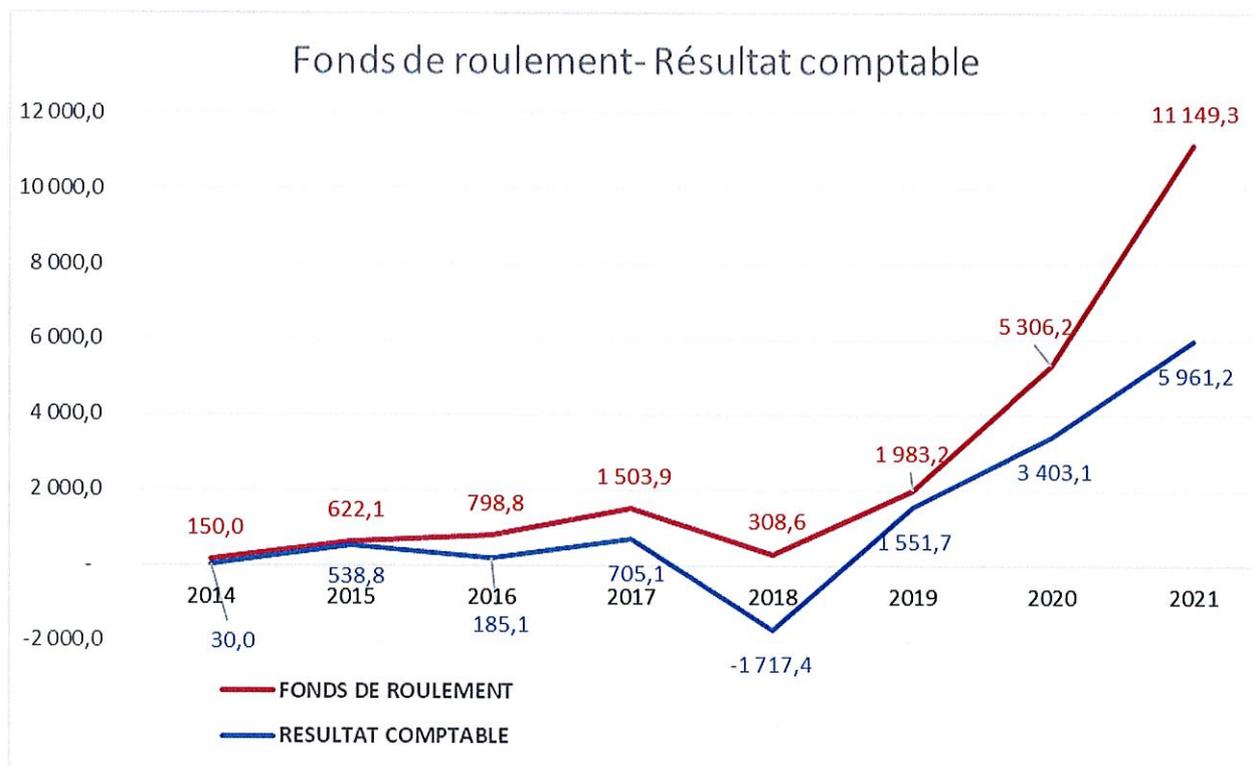
Le détail de l'exécution de la trésorerie est présenté dans le paragraphe II dédié à l'équilibre financier.

S'agissant de l'exécution comptable, le résultat comptable 2021 est bénéficiaire pour un montant de 5 961,2 k€. Il est l'addition :

- du solde budgétaire 2021,
- des opérations dont le fait générateur est rattachable à 2021 (service fait en 2021 payé en 2022, congés acquis en 2021 mais pris en 2022, ...),
- d'opérations strictement comptables qui n'ont pas d'impact sur la trésorerie et, qui pour l'exercice 2021, sont de deux types :
  - les provisions qui traduisent le risque probable mais non certain ;
  - les dotations aux amortissements qui représentent la perte de valeur au cours du temps d'un équipement en raison de son utilisation, de son obsolescence.

Le détail des opérations comptables est présenté dans le paragraphe IV dédié à l'analyse du résultat (page 21).

Les résultats comptables annuels de l'origine de la ComUE à celui de l'université PSL constitue le fonds de roulement de l'établissement, l'évolution de ces deux agrégats sur la période 2014-2021 est la suivante :



# I – La situation des autorisations budgétaires

## I.1 – Les recettes budgétaires (taux d'exécution de 96,13%)

TOTAL RECETTES	Exécuté 2020	BI 2021	BR1 2021	Exécuté 2021	Ecart Exé/BR1
Recettes globalisées	18 337 713 €	31 591 464 €	36 126 938 €	34 730 391 €	- 1 396 547 €
Recettes fléchées	- €	- €	- €	- €	- €
<b>TOTAL</b>	<b>18 337 713 €</b>	<b>31 591 464 €</b>	<b>36 126 938 €</b>	<b>34 730 391 €</b>	<b>- 1 396 547 €</b>

L'exécution 2021 des recettes est en deçà du budget voté de 1,4M€, cet écart d'exécution repose essentiellement sur :

- un retard de signatures des conventions avec l'ANR concernant les projets IDEES, PEPR Quantique et dotations décennales EUR (transfert fondation vers Université). En l'absence de convention signées, les montants dus au titre de l'année 2021 n'ont pas été perçus sur l'année de référence pour un montant de 2 877 k€, impact négatif ;
- une avance de l'ANR versée pour le projet DEMOES alors que celui-ci ne débute conventionnellement qu'au 1er janvier 2022 pour 725 k€, impact positif ;
- la notification définitive de la subvention pour charges de service public (SCSP) 2021 est supérieure de 831 k€ au montant prévu : des postes de subventionnement concernant l'exercice 2022 ont été intégrés dans la SCSP définitive 2021 attribuée toute fin d'année, impact positif.

### I.1.1 – La subvention pour charges de service public

SUBVENTION POUR CHARGES DE SERVICE PUBLIC	Exécuté 2020	BI 2021	BR1 2021	Exécuté 2021	Ecart Exé/BR1
Masse salariale doctorants	2 553 712 €	2 544 712 €	2 544 712 €	2 544 712 €	- €
Soutien regroupement	300 000 €	200 000 €	200 000 €	402 551 €	202 551 €
Dotations fonctionnement	1 600 300 €	1 600 300 €	1 600 300 €	1 600 300 €	- €
Transfert masse salariale titre 2 - RCE	830 436 €	830 436 €	830 436 €	830 436 €	- €
Compensation boursière	30 090 €	30 090 €	30 090 €	30 090 €	- €
Action spécifique : Loyer Jourdan	300 000 €	300 000 €	300 000 €	300 000 €	- €
Action spécifique : PEPITE	128 730 €	150 000 €	152 800 €	152 800 €	- €
Dialogue stratégique de gestion	200 000 €	- €	370 000 €	520 000 €	150 000 €
Primes COVID	4 300 €	- €	- €	- €	- €
Crise sanitaire soutien complémentaire	700 000 €	- €	- €	- €	- €
LPR 2021		- €	101 398 €	156 398 €	55 000 €
Action spécifique : IPDOC	2 550 €	- €	2 550 €	2 550 €	- €
Crise sanitaire : prolongation des contrats (CD, ATER, Post-doc)	246 305 €	- €	194 013 €	252 111 €	58 098 €
PNRR formation des enseignants au numérique		- €	98 800 €	98 800 €	- €
Subvention DGRI MESRI- conférence MSCA				50 000 €	50 000 €
Notification - Sciences avec et pour la société 2021				315 000 €	315 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 894 014 €</b>	<b>5 655 538 €</b>	<b>6 425 099 €</b>	<b>7 255 748 €</b>	<b>830 649 €</b>

La subvention pour charges de service public est en augmentation de + 362 k€ par rapport à l'exécuté 2020 et ce malgré le soutien exceptionnel lié à la crise sanitaire obtenu en 2020 de 700 k€. Le dépassement est de 831 k€ par rapport à la prévision budgétaire.

Par rapport à 2020, les principaux facteurs de variation sont :

- la mise en œuvre des premières mesures de la LPR à compter du 1er janvier 2021 pour 156 k€ ;
- le financement accordé au titre du dialogue stratégique de gestion 2021 pour un montant de 520 k€ dont 370 k€ étaient prévus sur 2021 et 150 k€ en 2022. In fine, la totalité du versement a été effectué fin d'année. Ce financement est en augmentation de 320 k€ par rapport à 2020 ;
- une augmentation du soutien à Pépité pour 24 k€ et d'un soutien exceptionnel supplémentaire au regroupement pour 102 k€ ;
- des financements spécifiques sur projets :
  - o 98,8 k€ pour la formation au numérique des enseignants,
  - o 50 k€ pour l'organisation du colloque « rencontres annuelles – Actions Marie S.-Curie » (MSCA) des 23 et 24 mai 2022,
  - o 315 k€ au titre de la première vague de labellisation « science avec et pour la société ». Cette labellisation pour trois ans s'accompagne d'un financement prévisionnel de 315 k€ par an ;
- concernant les effets de la crise sanitaire, PSL a bénéficié d'une enveloppe équivalente à celle de 2020 pour les prolongations de contrats doctoraux et postdoctoraux, mais l'enveloppe exceptionnelle de 700 k€ n'a pas été renouvelée en 2021.

Le montant exécuté de la subvention pour charges de service public est donc supérieur à la prévision avec des financements spécifiques d'évènements ou d'actions qui se dérouleront sur l'année 2022. Ces versements complémentaires sur 2021 génèrent un impact de 465 k€ sur le résultat de l'exercice et conduiront à un prélèvement sur le fonds de roulement en 2022 pour la réalisation des actions financées.

### 1.1.2 Les financements publics

**Les financements publics présentent un taux d'exécution satisfaisant : 138%.**

<b>AUTRES FINANCEMENTS PUBLICS</b>	Exécuté 2020	BI 2021	BR1 2021	Exécuté 2021	Ecart Exé/BR1
BPI (solde projet CFEE)	55 035 €	- €	- €	- €	- €
REGION- Solde Fête de la science	21 876 €	- €	- €	- €	- €
PRE-FINANCEMENT COFUND	1 057 680 €	- €	- €	- €	- €
PRE-FINANCEMENT SUMMER SCHOOL	21 000 €	- €	- €	- €	- €
PEPITE FINANCEMENT REGION	4 578 €	15 000 €	20 000 €	24 300 €	4 300 €
AAP CROUS CVEC 2020		38 779 €	38 779 €	58 911 €	20 132 €
AAP CROUS CVEC 2021		- €	7 516 €	7 515 €	- 1 €
AAP JEAN MONNET		10 000 €	10 000 €	- €	- 10 000 €
ERASMUS+		- €	- €	62 200 €	62 200 €
EELISA - UNIVERSITE EUROPEENNE		200 000 €	200 000 €	227 741 €	27 741 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 160 169 €</b>	<b>263 779 €</b>	<b>276 295 €</b>	<b>380 668 €</b>	<b>104 373 €</b>

Deux points sont essentiellement à relever :

- l'octroi d'un financement Erasmus+ destiné à couvrir les mobilités Erasmus étudiants et personnels de PSL pour un montant total de 77,7 k€ dont 62,2 k€ ont été perçus au titre d'une avance en 2021 ;
- une recette supérieure à la prévision de 27,7 k€ concernant le projet d'université européenne EELISA, un financement complémentaire ayant été obtenu par le consortium européen.

### 1.1.3 Les financements de l'Etat

**Les financements de l'Etat présentent un taux d'exécution en deçà de la prévision : 92 %.**

<b>AUTRES FINANCEMENTS DE L'ETAT</b>	Exécuté 2020	BI 2021	BR1 2021	Exécuté 2021	Ecart Exé/BR1
IDEX		18 010 696 €	20 084 300 €	20 084 298 €	- 2 €
<i>dont labex</i>		182 361 €	5 621 700 €	5 621 698 €	- 2 €
<i>dont EUR</i>		- €	1 127 982 €	1 127 982 €	0 €
DOTATION DECENNALE EUR		- €	1 038 781 €	- €	- 1 038 781 €
SFRI ONEPSL-GRP		2 530 158 €	3 000 000 €	3 000 000 €	- €
IDEES		1 733 000 €	1 733 000 €	- €	- 1 733 000 €
ONEPSLHYBRID	130 000 €	1 170 000 €	650 000 €	650 000 €	- €
PEPR QUANTIQUE-PART PSL		- €	105 462 €	- €	- 105 462 €
DEMOES				725 000 €	725 000 €
EELISA - ANR		- €	115 668 €	115 668 €	- €
FÊTE DE LA SCIENCE- D2RT	40 000 €	- €	20 000 €	20 000 €	- €
CORDEE DE LA REUSSITE				500 €	500 €
REVERSEMENT ENS- Erreur SCSP 2019	300 000 €	- €	- €	- €	- €
<b>TOTAL</b>	<b>470 000 €</b>	<b>23 443 854 €</b>	<b>26 747 211 €</b>	<b>24 595 466 €</b>	<b>- 2 151 745 €</b>

Ce différentiel d'exécution qui représente un montant de 2 152 k€ s'explique par :

- le retard pris lors du conventionnement avec l'ANR des projets IDEES (-1 733 k€) et PEPR Quantique (- 105 k€), le transfert des financements sur dotations décennales des EUR (- 1 039 k€) ;
- la perception de l'avance du projet DEMOES dont le financement démarre à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 (+ 725 k€).

Malgré le montant important versé pour le projet SFRI (3 M€), correspondant pour partie aux avances effectuées par PSL au titre du projet depuis la date de lancement au 1<sup>er</sup> septembre 2019, l'Université PSL opère encore une avance de trésorerie pour ce projet (158 k€).

### 1.1.4 La fiscalité affectée

**La fiscalité affectée présente un taux d'exécution supérieur à la prévision : 117 %**

<b>FISCALITE AFFECTEE</b>	Exécuté 2020	BI 2021	BR1 2021	Exécuté 2021	Ecart Exé/BR1
CVEC	50 643 €	35 000 €	35 000 €	41 066 €	6 066 €
<b>TOTAL</b>	<b>50 643 €</b>	<b>35 000 €</b>	<b>35 000 €</b>	<b>41 066 €</b>	<b>6 066 €</b>

La contribution à la vie étudiante et de campus a été perçue pour un montant de 41 k€. Néanmoins, elle est en baisse par rapport à 2020 en raison de la délégation de gestion de la scolarité des doctorants vers établissements-composantes qui perçoivent ainsi les droits d'inscription et la CVEC liée.

### I.1.5 Les ressources propres

**Les ressources propres présentent un taux d'exécution de 93%.**

<b>RESSOURCES PROPRES</b>	Exécuté 2020	BI 2021	BR1 2021	Exécuté 2021	Ecart Exé/BR1
Transfert FCS pour financement structure *	8 150 000 €	- €	- €	- €	- €
Droits d'inscription formation initiale	121 730 €	91 000 €	91 000 €	65 696 €	- 25 304 €
Pépîte-Frais accès Lab	14 700 €	15 000 €	15 000 €	1 020 €	- 13 980 €
Taxe d'apprentissage	10 071 €	10 000 €	- €	- €	- €
Financement extérieur Contraux doctoraux	777 666 €	488 863 €	488 863 €	343 006 €	- 145 857 €
Mise à dispo-Activités complémentaires	105 113 €	- €	- €	69 207 €	69 207 €
subvention Collex - Chimie	23 000 €	- €	- €	20 000 €	20 000 €
subvention Collex - Physique	10 923 €	25 003 €	25 003 €	37 036 €	12 033 €
Participation ERP scolarité- PSL	15 004 €	70 000 €	70 000 €	118 000 €	48 000 €
Participation poste Bibliomètre - PSL		59 000 €	59 000 €	- €	- 59 000 €
SMS Vie étudiante -Transfert CVEC 2019 et 2020	182 727 €	- €	- €	488 299 €	488 299 €
SMS Vie étudiante -Transfert CVEC 2021		561 000 €	561 000 €	496 502 €	- 64 498 €
convention SMS documentation	200 650 €	323 760 €	323 760 €	291 732 €	- 32 028 €
Subvention FNEGE		- €	24 000 €	24 000 €	- €
Don fondation CARASSO		- €	60 000 €	60 000 €	- €
Support informatique - CNSAD		15 972 €	15 972 €	16 899 €	927 €
Participation etablissement cofund		- €	19 500 €		- 19 500 €
OFAJ Financement congrès Franco-Allemand		- €	5 000 €	4 091 €	- 909 €
Refacturation droits réservation CIUP		- €	24 000 €		- 24 000 €
Contributions prix de thèse et cérémonie docteurs		25 000 €	25 000 €		- 25 000 €
ESPCI-ENS Contribution GIS PSC		- €	380 000 €		- 380 000 €
Reversements FunMoocs	16 700 €	20 000 €	20 000 €	10 600 €	- 9 400 €
Diplôme SMD- reversement mécénat pour MS		251 195 €	251 195 €	173 327 €	- 77 868 €
Chaire L'Oréal- prise en charge MS	113 588 €	237 500 €	185 040 €	157 161 €	- 27 879 €
Conv 2021-319 CD FPGG PG Sciences du vivant				7 950 €	7 950 €
Indus de paye	9 909 €	- €	- €	- €	- €
Titres restaurants				35 732 €	35 732 €
Produits divers de gestion- recettes diverses	11 106 €	- €	- €	37 184 €	37 184 €
<b>TOTAL :</b>	<b>9 762 887 €</b>	<b>2 193 293 €</b>	<b>2 643 333 €</b>	<b>2 457 444 €</b>	<b>- 185 889 €</b>

- Une convention entre la FCS et l'EPE est établie chaque année afin de définir la participation de l'établissement porteur de la dotation IDEX au financement de l'autre établissement. Le niveau de financement et les modalités de versements infra- annuels sont déterminés de manière à optimiser les contraintes propres à chaque entité et les actions portées par chacun.

Suite au transfert de portage de l'Idex de la fondation vers l'université, cette subvention est désormais versée par l'université au profit de la FCS PSL, ce qui explique la forte diminution constatée sur les ressources propres exécutées (- 8 150 k€ par rapport à l'exécuté 2020).

- Les recettes provenant des droits versés par les étudiants sont en diminution :
  - en raison du transfert complet de la gestion de la scolarité des doctorants,
  - de la crise sanitaire qui a engendré une fréquentation moindre du PSL Lab.
- Après une forte diminution en 2020, aucune perception de taxe d'apprentissage n'a été constatée en 2021.
- Les financements des contrats doctoraux spécifiques ENS-X affichent une diminution par rapport à l'exécuté 2020 (-435 k€) pour trois raisons :
  - un montant exceptionnel en 2020 à la suite de la régularisation d'un certain nombre de conventions concernant des contrats doctoraux des années antérieures, et d'un financement spécifique de la Fondation pour la recherche médicale pour un montant de 125 k€ ;
  - suite aux préconisations de l'audit 2020 des commissaires aux comptes, de nouvelles modalités de facturation ont été instaurées en 2021. Ces modalités ont nécessité une concertation avec les établissements financeurs, ce qui a retardé certains versements prévus en 2021 et qui interviendront en 2022 ;
  - les financements des CDSN sont directement contractualisés avec l'établissement employeur depuis la délégation de gestion vers les établissements-composantes.
- Les facturations concernant les mises à disposition de contrats doctoraux pour des activités complémentaires sont en diminution (- 36 k€) en raison du transfert des contrats doctoraux.
- Dans le cadre de la création de quatre services mutualisés consacrés à la vie étudiante décidée en 2019, accueil des étudiants internationaux « (Welcome desk) », PSL Sport, PSL Logement, PSL Santé, les établissements-composantes et partenaires reversent une partie de leur CVEC à l'université, qui finance les différents services mutualisés dédiés à la vie étudiante. Le reste à recevoir 2020 s'élevait à 502,8 k€ dont 488 k€ ont été perçus en 2021. S'y ajoutent les versements relatifs à 2021 pour 496 k€, 48 k€ restant à encaisser.

De la même façon, et conformément à la convention d'organisation des activités mutualisées de Documentation et de Diffusion des savoirs de PSL, les établissements signataires reversent annuellement une somme consacrée, d'une part, aux abonnements mutualisés, d'autre part, au financement des activités mutualisées portées par le SMS Documentation et Diffusion des savoirs, en particulier le financement des outils communs d'information documentaire. Pour 2021, la recette s'élève à 292 k€ dont 67 k€ de produits 2020 recouverts, 111 k€ des factures émises en 2021 restant à recouvrer.

- Les subventions « Collex » sont stables avec un montant 2021 qui s'élève à 32 k€. Ces financements permettent des opérations de récolement, de numérisation et de travaux de reliures.
- Concernant les contributions des établissements PSL, la régularisation de la convention de participation à l'ERP scolarité Helisa a conduit à constater une recette de 118 k€ en 2021 quant aux reversements pour la plateforme FunMoocs, ils s'élèvent à 10,6 k€, en légère baisse par rapport à 2020.
- Par ailleurs, l'établissement public bénéficie pour certaines de ses activités de financements issus de ressources de mécénat perçues par la FCS ou du reliquat du fonds de dotation de la Fondation Pierre-Gilles de Gennes. Ces financements correspondant à des ressources fléchées nécessitent un suivi particulier pour la FCS et donnent lieu à des recettes particulières pour l'université :
  - convention de remboursement des dépenses de la Chaire Beauté pour 157 k€,
  - convention de remboursement des dépenses de la formation SMD pour 173 k€,
  - convention de financement du contrat doctoral du PG Sciences du vivant pour 36 k€.

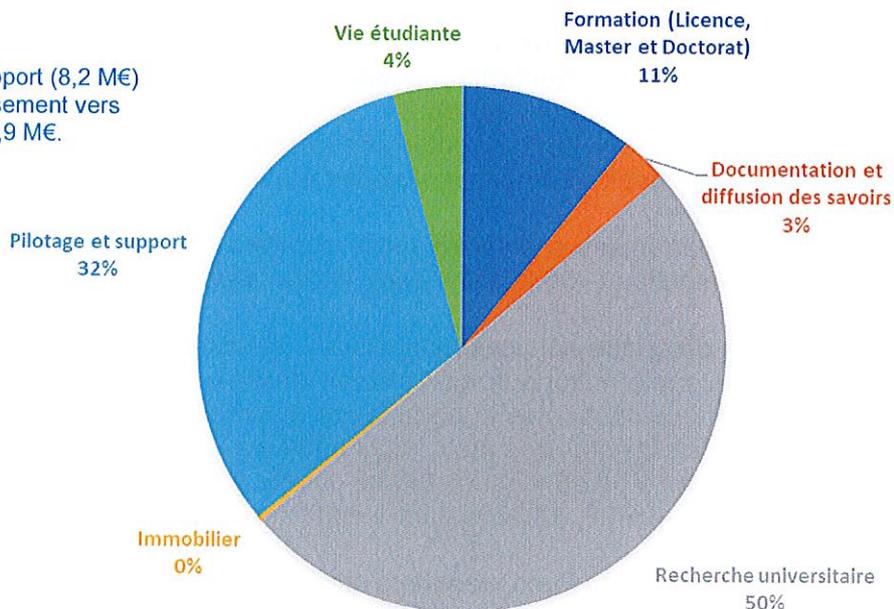
## I.2 - Les dépenses budgétaires (taux d'exécution de 71% en AE et 80% en CP)

L'exécution des dépenses 2021 se présente comme suit :

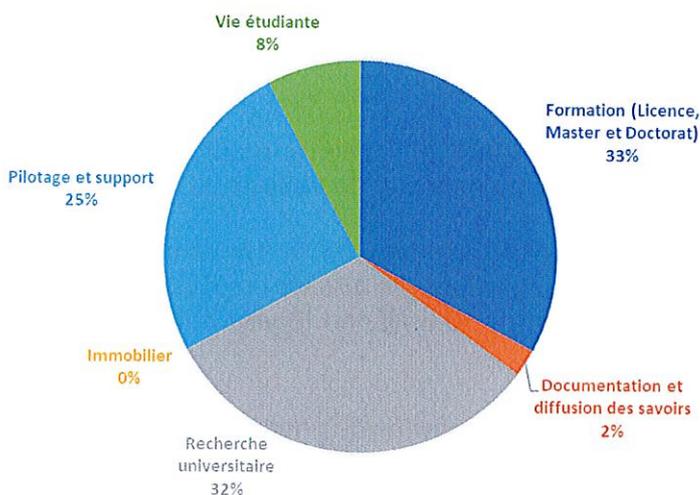
Dépenses	Exécuté 2020	BI 2021	BR1 2021	Exécuté 2021	Ecart Exé/BR1
Autorisations d'engagement (AE)	14 855 433 €	31 362 784 €	80 379 916 €	56 961 321 €	- 23 418 595 €
Crédits de paiement (CP)	14 393 089 €	31 727 984 €	38 963 346 €	31 223 309 €	- 7 740 037 €

### Répartition des Crédits de Paiements par destinations

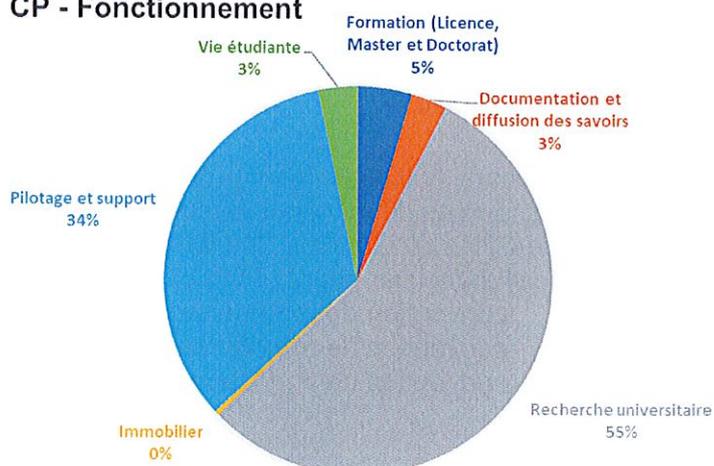
\* Le pilotage et support (8,2 M€) comprend le reversement vers la FCS PSL pour 6,9 M€.



### CP - Personnels



### CP - Fonctionnement



**1.2.1 Enveloppe Personnel**

<b>Enveloppe Personnel</b>	Exécuté 2020	BI 2021	BR1 2021	Exécuté 2021	Ecart Exé/BR1
Autorisations d'engagement (AE)	5 954 405 €	7 831 315 €	6 845 885 €	6 757 101 €	- 88 784 €
Crédits de paiement (CP)	5 954 405 €	7 831 315 €	6 845 885 €	6 757 101 €	- 88 784 €

L'enveloppe personnel présente un taux d'exécution de 99 %. Elle représente 22% des crédits de paiement sur la totalité des dépenses contre 41 % en 2020 et 67 % en 2019.

Cette évolution s'explique par l'élargissement du budget de l'université avec la gestion du financement IDEX, qui conduit à diminuer la proportion de l'enveloppe personnels dans les dépenses globales, alors que l'enveloppe Personnel augmente de 800 k€ entre 2020 et 2021.

Cette augmentation résulte :

- o de la montée en charge de certains projets : Hybridation (+250 k€), Cofund (+40 k€), SMD (+170 k€), Chaire Beauté (+40 k€), Pépite (+40 k€), dispositif des professeurs attachés (+50 k€) ;
- o de la bascule du portage de certains postes de la fondation vers l'université à la suite du transfert de l'IDEX et du renforcement de certains postes.

L'enveloppe personnel exécutée s'élève à 6 757 k€ et se répartit de la façon suivante :

	BR 2021	Exécuté 2021	Ecart Exé/BR1
Contrats doctoraux (Recherche)	1 490 000 €	1 664 300 €	174 300 €
Rémunérations des personnels CDD CDI	4 196 824 €	4 082 332 €	- 114 492 €
Enseignements	913 194 €	690 472 €	- 222 722 €
<i>dont heures d'enseignement CPES</i>	670 000 €	544 597 €	- 125 403 €
<i>dont heures d'enseignement SMD</i>	65 194 €	81 890 €	16 696 €
Vacations étudiantes - services civiques	60 000 €	83 904 €	23 904 €
Autres vacances	73 496 €	73 113 €	- 383 €
Dispositif de professeurs attachés	- €	49 920 €	49 920 €
Médecine du travail	805 €	425 €	- 380 €
Politique sociale	81 566 €	88 275 €	6 709 €
FIPHFP	30 000 €	24 360 €	- 5 640 €
<b>Total Masse salariale :</b>	<b>6 845 885 €</b>	<b>6 757 101 €</b>	<b>- 88 784 €</b>

	Fonctionnement 2021	Exécuté 2021	Ecart Exé/BR1
Contrats doctoraux (Transfert)	4 738 698 €	4 345 471 €	- 393 227 €
Mises à disposition	712 900 €	656 522 €	- 56 378 €
<b>Total fonctionnement :</b>	<b>5 451 598 €</b>	<b>5 001 993 €</b>	<b>- 449 605 €</b>

<b>Total dépenses de personnels</b>	<b>12 297 483 €</b>	<b>11 759 094 €</b>	<b>- 538 389 €</b>
-------------------------------------	---------------------	---------------------	--------------------

## 1.2.2 Enveloppe fonctionnement

Enveloppe Fonctionnement	Exécuté 2020	BI 2021	BR1 2021	Exécuté 2021	Ecart Exé/BR1
Autorisations d'engagement (AE)	8 820 000 €	23 421 469 €	73 424 031 €	50 195 043 €	- 23 228 988 €
Crédits de paiement (CP)	8 384 398 €	23 786 669 €	32 007 461 €	24 423 920 €	- 7 583 541 €

Les taux d'exécution en AE (68 %) et CP (76%) sont relativement faibles principalement en raison de l'absence de conventionnement concernant les EUR Frontcog et Translitterae en 2021 alors que ces projets étaient prévus à hauteur de 18 763k€ en AE et 2 342 k€ en CP.

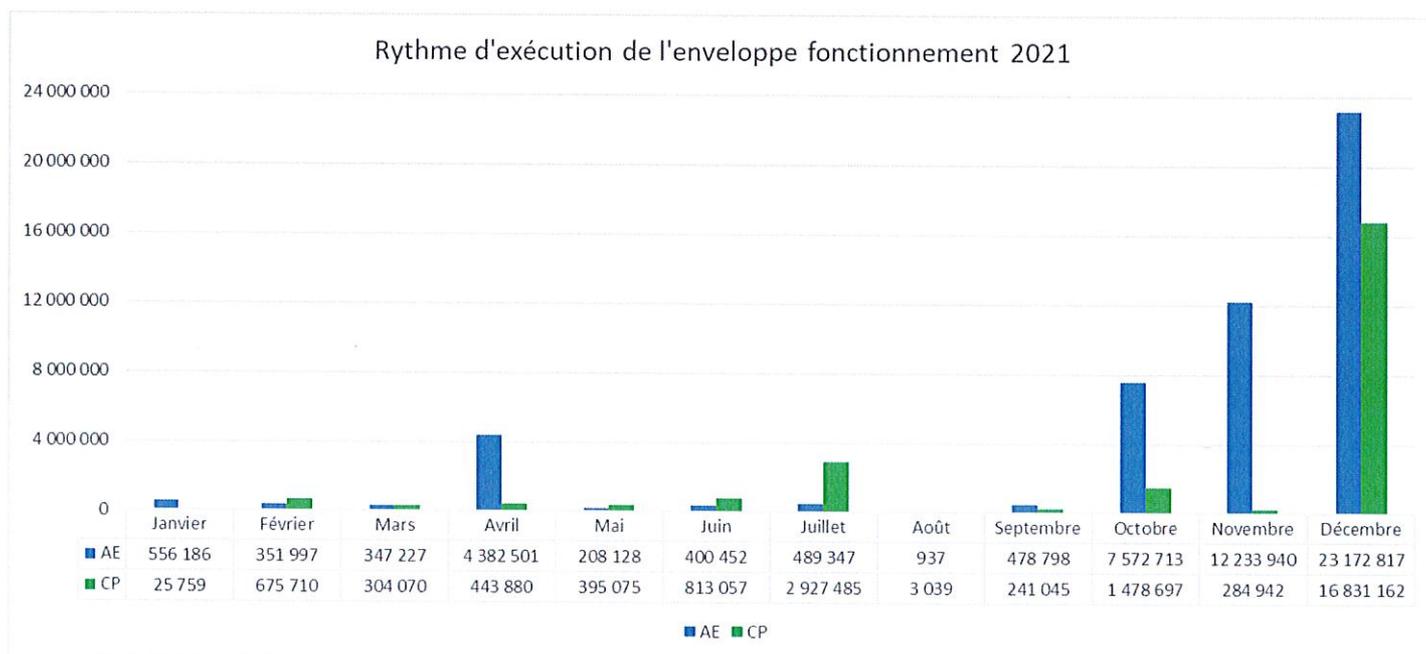
Il est proposé ci-dessous les éléments d'exécution de l'enveloppe fonctionnement avec une neutralisation de ces éléments particuliers compte-tenu de l'importance des montants concernés.

Enveloppe Fonctionnement hors enveloppe EUR	Exécuté 2020	BI 2021	BR1 2021	Exécuté 2021	Ecart Exé/BR1
Autorisations d'engagement (AE)	8 820 000 €	23 421 469 €	54 660 481 €	50 195 043 €	- 4 465 438 €
Crédits de paiement (CP)	8 384 398 €	23 786 669 €	29 665 457 €	24 423 920 €	- 5 241 537 €

En opérant cette neutralisation, les taux d'exécution sont de 92% en AE et de 82% en CP. L'écart d'exécution s'explique principalement par :

- la sous consommation des dépenses SFRI et IDEES ;
- un décalage dans la mise en œuvre de certaines actions du projet Hybridation qui fera l'objet d'une reprogrammation (591k€), l'enveloppe globale du projet restant inchangée ;
- les partenariats internationaux plus longs à mettre en place compte-tenu du contexte sanitaire ne facilitant pas les déplacements et par conséquent certains engagements prévisionnels des relations internationales n'ont pu être réalisés en raison de conventions non signées ;
- des impacts du contexte sanitaire sur certaines activités pédagogiques et de la vie étudiante.

Il peut également être relevé l'exécution tardive réalisée sur l'exercice 2021 compte-tenu des dossiers importants portés par l'ensemble des services de PSL : IDEX, accroissement des actions SFRI, Hybridation, Demoes, ExcellencES (infructueux en premier passage), PEPR, Equipex +, etc....



Le tableau suivant détaille l'exécution des dépenses par secteur :

FONCTIONNEMENT	Crédits ouverts 2021		Exécution 2021		Taux d'exécution 2021	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
<b>UNIVERSITE</b>	<b>6 911 500 €</b>	<b>7 061 500 €</b>	<b>6 908 834 €</b>	<b>6 908 834 €</b>	<b>100%</b>	<b>98%</b>
<b>ADMINISTRATION/PRESIDENCE</b>	<b>3 175 976 €</b>	<b>3 276 160 €</b>	<b>1 174 772 €</b>	<b>1 110 971 €</b>	<b>37%</b>	<b>34%</b>
PRESIDENCE/VIE INSTITUTIONNELLE	115 000 €	90 000 €	109 288 €	88 788 €	95%	99%
DIRECTION GENERALE DES SERVICES	139 316 €	167 000 €	123 085 €	113 280 €	88%	68%
COMMUNICATION	200 000 €	200 000 €	194 399 €	168 246 €	97%	84%
DRH	55 120 €	55 120 €	29 167 €	30 366 €	53%	55%
IMMOBILIER ET MAINTENANCE	831 000 €	861 000 €	132 266 €	132 266 €	16%	15%
LOGISTIQUE	89 000 €	89 000 €	341 €	341 €	0%	0%
DSI	270 000 €	270 000 €	237 287 €	312 003 €	88%	116%
HYBRIDATION	778 100 €	545 600 €	186 216 €	181 953 €	24%	33%
IDEES (dont transfert FCS)	624 440 €	924 440 €	102 943 €	39 343 €	16%	4%
RECRUTEMENT- MARKETING	74 000 €	74 000 €	59 780 €	44 385 €	81%	60%
<b>DEVELOPPEMENT-PARTENARIATS</b>	<b>222 000 €</b>	<b>222 000 €</b>	<b>138 782 €</b>	<b>197 855 €</b>	<b>63%</b>	<b>89%</b>
PEPITE	222 000 €	222 000 €	138 782 €	197 855 €	63%	89%
<b>FORMATION</b>	<b>265 700 €</b>	<b>265 700 €</b>	<b>155 712 €</b>	<b>195 055 €</b>	<b>59%</b>	<b>73%</b>
PILOTAGE	5 000 €	5 000 €	328 €	328 €	7%	7%
INNOVATION PEDAGOGIQUE	134 000 €	134 000 €	106 318 €	106 318 €	79%	79%
CPES	116 700 €	116 700 €	47 081 €	86 425 €	40%	74%
SMD	10 000 €	10 000 €	1 984 €	1 984 €	20%	20%
<b>INTERNATIONAL</b>	<b>509 400 €</b>	<b>489 400 €</b>	<b>185 469 €</b>	<b>104 943 €</b>	<b>36%</b>	<b>21%</b>
PILOTAGE	95 800 €	95 800 €	61 755 €	54 515 €	64%	57%
PARTENARIATS RI	268 600 €	283 600 €	63 690 €	17 355 €	24%	6%
EELISA	145 000 €	110 000 €	60 024 €	33 074 €	41%	30%
<b>RECHERCHE- FORMATION GRADUEE</b>	<b>55 843 529 €</b>	<b>14 196 775 €</b>	<b>35 630 824 €</b>	<b>10 107 817 €</b>	<b>64%</b>	<b>71%</b>
PILOTAGE RECHERCHE	96 000 €	96 000 €	54 503 €	54 153 €	57%	56%
COLLEGE DOCTORAL	240 000 €	240 000 €	166 912 €	185 990 €	70%	77%
RESSOURCES ET SAVOIRS	1 099 784 €	897 312 €	923 377 €	734 532 €	84%	82%
ACTIONS RECHERCHE	50 859 112 €	9 627 630 €	31 930 143 €	7 159 811 €	63%	74%
<i>dont LABEX</i>	29 189 097 €	5 457 961 €	29 189 095 €	5 457 961 €	100%	100%
<i>dont EUR</i>	18 763 550 €	2 342 004 €	- €	- €	0%	0%
<i>dont DSG</i>	520 000 €	370 000 €	349 516 €	281 554 €	67%	76%
<i>dont projets</i>	395 000 €	395 000 €	433 517 €	406 017 €	110%	103%
<i>dont OCAV</i>	200 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	100%	100%
<i>dont AAP jeunes équipes</i>	450 000 €	450 000 €	450 000 €	450 000 €	100%	100%
<i>dont AAP interdisciplinaires</i>	250 000 €	250 000 €	250 000 €	237 000 €	100%	95%
<i>dont COFUND</i>	1 091 465 €	162 665 €	1 058 014 €	127 279 €	97%	78%
PROGRAMMES GRADUES	3 548 633 €	3 335 833 €	2 555 889 €	1 973 330 €	72%	59%
<i>dont SFRI</i>	2 570 158 €	2 570 158 €	1 690 969 €	1 531 430 €	66%	60%
<i>dont accompagnement SFRI</i>	978 475 €	765 675 €	864 920 €	441 900 €	88%	58%
<b>VIE ETUDIANTE ET RSE</b>	<b>1 291 528 €</b>	<b>1 291 528 €</b>	<b>990 551 €</b>	<b>796 112 €</b>	<b>77%</b>	<b>62%</b>
PILOTAGE	18 337 €	20 337 €	10 874 €	10 874 €	59%	53%
SUBVENTIONS ASSO	237 000 €	235 000 €	236 000 €	181 000 €	100%	77%
EGALITE DES CHANCES- RSE	15 000 €	15 000 €	- €	- €	0%	0%
RSE	40 000 €	40 000 €	27 313 €	22 223 €	68%	56%
AIE	- €	- €	- €	- €		
BOURSES	376 400 €	376 400 €	283 363 €	283 363 €	75%	75%
SMS VIE ETUDIANTE	604 791 €	604 791 €	433 001 €	298 652 €	72%	49%
<i>dont pilotage SMS Vie Etudiante</i>	241 491 €	241 491 €	118 550 €	118 550 €	49%	49%
<i>dont SMS SPORT</i>	127 000 €	127 000 €	127 000 €	- €	100%	0%
<i>dont SMS LOGEMENT</i>	50 000 €	50 000 €	50 000 €	- €	100%	0%
<i>dont SMS SANTE</i>	186 300 €	186 300 €	137 451 €	180 102 €	74%	97%
<b>DEPENSES DE PERSONNELS</b>	<b>5 204 398 €</b>	<b>5 204 398 €</b>	<b>5 010 098 €</b>	<b>5 002 333 €</b>	<b>96%</b>	<b>96%</b>
<i>dont transfert des contrats doctoraux</i>	4 345 471 €	4 345 471 €	4 345 471 €	4 345 471 €	100%	100%
<b>TOTAL</b>	<b>73 424 031 €</b>	<b>32 007 461 €</b>	<b>50 195 043 €</b>	<b>24 423 920 €</b>	<b>68%</b>	<b>76%</b>
<b>TOTAL hors EUR</b>	<b>54 660 481 €</b>	<b>29 665 457 €</b>	<b>50 195 043 €</b>	<b>24 423 920 €</b>	<b>92%</b>	<b>82%</b>

Les dépenses annuelles se répartissent en plusieurs grandes catégories :

- Supports et Gouvernance (1 174 k€ en AE et 1 110 k€ en CP) :
  - Direction Générale des services (123 k€ en AE et 113 k€ en CP) : les dépenses concernent les assurances, publications de marchés publics, organisation des élections sous forme de vote électronique des différentes instances de l'université, et principalement, l'audit des commissaires aux comptes pour l'exercice 2020 de l'EPE PSL pour 47 k€ ;
  - Immobilier et maintenance (132 k€ AE=CP) : il s'agit des redevances pour la mise à disposition de 2 bâtiments sur le site Jourdan de l'ENS ;
  - DSI (237 k€ en AE et 312 k€ en CP) : le budget de la DSI porte les applicatifs qui concernent la scolarité (Helisa et Adum) ainsi que celles relevant du domaine de la vie étudiante. De façon spécifique cette année, le projet d'intégration de Teams dans Helisa a été réalisé et un audit sur le support informatique lancé fin 2020 a été finalisé en 2021 ;  
Le projet hybridation (186 k€ en AE et 182 k€ en CP) présente des taux d'exécution de 24% en AE et de 33 % en CP. Il fera l'objet d'une reprogrammation en 2022 ;
  - SMS Recrutement – Accueil (60 k€ en AE et 44 k€ en CP) : la sous-exécution de l'enveloppe du SMS Recrutement-Accueil s'explique pour partie par le contexte sanitaire : certaines actions n'ont pu être mises en œuvre.
  
- Développement et entrepreneuriat (138 k€ en AE et 197 k€ en CP) : ces dépenses concernent l'activité d'accompagnement des étudiants entrepreneurs de PSL (dont PEPITE).
  
- Formation (155 k€ en AE et 195 k€ en CP) :
  - le projet de semaine inter-écoles porté par le CNSAD a été financé à hauteur de 44,5 k€ en CP ;
  - les PSL week ont également été programmées pour 20 k€ ;
  - une convention de formation avec l'Université Dauphine-PSL a également pu être régularisée pour 30 k€ ;
  - les activités du CPES ont été moindres cette année en raison du contexte sanitaire, certains ateliers n'ont pu avoir lieu ou ont été décalés et la cérémonie de diplomation n'a pu être organisée comme habituellement ;
  - concernant le diplôme Sciences pour un monde durable, les dépenses matérielles sont portées directement par la fondation sur les fonds de mécénat spécifiques.
  
- Recherche et formation graduée (35 630 k€ en AE et 10 107 k€ en CP) :
  - Les dépenses du collège doctoral concernent principalement les subventions aux écoles doctorales (76 k€), des actions de formation et d'aide à l'insertion professionnelle à destination des doctorants (86 k€), les autres dépenses permettent l'organisation de « ma thèse en 180 secondes ».
  - Le SMS Documentation porte essentiellement les dépenses relatives aux ressources électroniques mutualisées (581 k€ en AE/CP) et aux outils documentaires, dont la réalisation de la plateforme de découverte de PSL hébergée en mode Cloud lancée en 2021 pour un marché de 4 ans (287 k€ en AE et 86 k€). Elle port également les dépenses liées aux différents financements des « plans de conservations partagées) à travers principalement des prestations de numérisation et de reliures (28 k€ en 2021).  
Aux crédits habituellement dévolus à la documentation, s'ajoutent également à partir de cette année, les crédits dédiés aux activités de médiations scientifiques portés par « Partage des savoirs ». La structure bénéficie, d'une part, du financement IDEES, d'autre part, des financements Région et Etat pour des actions spécifiques telles que la « Fête de la Science ». Pour cette dernière, les engagements en dépenses de fonctionnement se sont élevés à 25 k€ pour 2021.
  - Au niveau des actions Recherche, l'ensemble des reversements prévus ont pu être réalisés hormis ceux concernant les EUR, et l'une des conventions relatives à la mise en œuvre du DSG qui n'a pu être signée avant la fin de l'exercice.
  - Concernant SFRI, 2021 est véritablement l'année de lancement de l'appel à projet même si la démarche de mise en place des programmes gradués est entamée depuis 2 ans. Les différentes actions prévues ont pu être mises en œuvre : dotations spécifiques de soutien aux

PGs (1 530 k€ en AE) ; Visiting Fellows (71 K€ en AE) ; actions transverses (90 k€). Il est à noter que le dispositif de professeurs attachés initialement prévu dans la continuité du dispositif initial par convention de reversement a finalement été intégré par PSL, et par conséquent les professeurs attachés sont rémunérés directement par l'EPE PSL. La réalisation se fait donc sur des engagements annuels en masse salariale et non en fonctionnement comme initialement prévu ce qui explique le différentiel avec la prévision. Quelques conventions n'ont pu être finalisées sur 2021 et feront donc l'objet d'un report de crédits en 2022 pour leur mise en œuvre.

- Les actions d'accompagnement sur fonds Idex ont également été mises en œuvre : soutien à l'équipe d'accueil Sacre (30,5 k€ en AE) ; bourses d'accompagnement des doctorants Sacre (126 k€ en AE) ; accompagnement Enamoma (72 k€ en AE) ; PhD Track (284 k€ en AE) ; soutien à la formation aux technologies quantiques (247 k€ en AE).
- La vie étudiante-RSE (990 k€ en AE et 796 k€ en CP) :
  - l'enveloppe prévue pour des actions spécifiques sur le volet égalité des chances – RSE présente des taux d'exécution qui restent encore faibles (68% en AE et de 55 % en CP) mais des actions ont pu être mises en place en fin d'année (lutte contre la précarité menstruelle, formations des élus étudiants, actions de lutte contre la précarité étudiante avec la coopérative Epicoop);
  - les dépenses d'aides directes ou indirectes aux étudiants s'élèvent à 397 k€ dont 19 k€ de bourses informatiques, 16 k€ de bourses mathématiques, 133 k€ de bourses logement, 60 k€ de bourses aux étudiants des écoles d'art conformément au don reçu de la Fondation Carasso, 54 k€ d'aides exceptionnelles numériques et sociales pour les étudiants de PSL, et 115 k€ de redevances directes à la CIUP.
  - la réception tardive des avenants annuels aux conventions des SMS Sport et Logement a provoqué une sous exécution de 177k€ en CP ;
  - les dépenses du SMS santé comportent à la fois les dépenses de fonctionnement du service et d'entretien des locaux, la location des locaux auprès de l'INJS (57,6 k€ pour l'année), les services médicaux et de préventions des étudiants de l'Université PSL par téléconsultation (107 k€).
  - Un bilan spécifique de la CVEC est présenté en chapitre II.
- Mise à disposition de personnels et financements des contrats doctoraux (5 010 k€ en AE et 5 002 k€ en CP)
  - Les financements correspondant aux transferts des contrats doctoraux vers les établissements ont été effectués à hauteur de 4 345 k€ (AE=CP). Concernant le transfert de la cohorte 2021, 3 conventions n'ont pas été reçues avant la fin de l'année et n'ont donc pas pu être rattachées à l'exercice 2021.
  - Les mises à disposition représentent des dépenses à hauteur de 664 k€ en AE et 656 k€ en CP puisque des restes à payer sur année antérieure ont été soldés. Il est à noter qu'une partie des montants à rembourser sont connus trop tardivement pour pouvoir être engagés sur l'exercice mais sont comptabilisés en charges à payer (153 k€).

### 1.2.3 Enveloppe Investissement

<i>Enveloppe Investissement</i>	Exécuté 2020	BI 2021	BR1 2021	Exécuté 2021	Ecart Exé/BR1
Autorisations d'engagement (AE) :	81 029 €	110 000 €	110 000 €	9 177 €	- 100 823 €
Crédits de paiement (CP) :	54 287 €	110 000 €	110 000 €	42 288 €	- 67 712 €

Les faibles taux d'exécution en investissement (8 % en AE et 38% en CP) s'expliquent par l'enveloppe de précaution budgétisée afin de faire face à des dépenses imprévues en raison du contexte sanitaire. Les engagements 2021 réalisés concernent du matériel de captation vidéo. S'ajoutent à ces dépenses, des crédits de paiement relatifs au renouvellement du parc informatique et des équipements en tableaux numériques interactifs des salles d'enseignement du site de Jourdan effectués fin 2020.

I.2.4 Restes à payer

Etat des restes à payer (hors dépenses de personnels)	Montant engagé TTC	Montant payé	Restes à payer
Labex DEEP	3 321 545 €	621 084 €	2 700 461 €
Labex CelTisPhyBio	3 230 090 €	603 983 €	2 626 107 €
Labex CORAIL	2 456 048 €	459 247 €	1 996 801 €
Labex DCBIOL	4 613 846 €	862 725 €	3 751 121 €
Labex HASTEC	2 418 263 €	452 182 €	1 966 081 €
Labex ICFP	2 947 256 €	551 097 €	2 396 159 €
Labex IPGG	3 400 682 €	635 881 €	2 764 801 €
Labex MEMOLIFE	3 778 536 €	706 534 €	3 072 002 €
Labex WIFI	3 022 829 €	565 228 €	2 457 601 €
<b>sous-total LABEX</b>	<b>29 189 095 €</b>	<b>5 457 961 €</b>	<b>23 731 134 €</b>
EELISA	53 900 €	26 950 €	26 950 €
SFRI	1 688 512 €	1 444 973 €	243 539 €
IDEE	66 701 €	1 021 €	65 680 €
COFUND	1 046 836 €	116 100 €	930 736 €
<b>sous-total PROJETS</b>	<b>2 855 949 €</b>	<b>1 589 044 €</b>	<b>1 266 904 €</b>
AUTRES	2 382 422 €	2 381 582 €	2 379 302 €
<b>Total</b>	<b>34 427 465 €</b>	<b>8 021 871 €</b>	<b>26 405 595 €</b>

Les restes à payer à fin 2021 sur l'ensemble des dépenses engagées (hors dépenses de personnel) s'élèvent à 26 406 k€.

## II - Bilan des actions liées à la contribution vie étudiante et de campus - CVEC

	Recettes émises	Recettes encaissées	Recettes à recevoir
Restes à recouvrer Contributions 2018-2019 et 20219-2020		488 299	
Contributions établissements 2020-2021	544 068	496 502	47 566
Contribution complémentaire EPE PSL	200 000	200 000	
CEVEC EPE PSL 2020-2021	22 882	22 882	
<b>Total général</b>	<b>766 950</b>	<b>1 207 683</b>	<b>47 566</b>

		Fonct.		Perso.	Total		Restes à payer
		AE	CP	AE/CP	AE	CP	
AIDES ETUDIANTES	Aides exceptionnelles	54 050	54 050		54 050	54 050	-
SMS LOGEMENT	Transfert Dauphine	50 000			50 000	-	50 000
SMS SANTE		137 451	180 102	186 298	323 749	366 400	- 42 651
	<i>Logiciel CALCIUM</i>	2 500	2 500		2 500	2 500	-
	<i>Fonctionnement - matériel</i>	1 732	1 732		1 732	1 732	-
	<i>location et entretien des locaux</i>	17 816	68 654		17 816	68 654	- 50 839
	<i>consultations médicales QARE</i>	115 404	107 216		115 404	107 216	8 188
SMS SPORT	Transfert Dauphine et poste	127 000		48 743	175 743	48 743	127 000
SMS WELCOME DESK	Fonctionnement et poste	25 000	25 000	48 562	73 562	73 562	-
<b>Total général</b>		<b>393 501</b>	<b>259 152</b>	<b>283 604</b>	<b>677 105</b>	<b>542 756</b>	<b>134 349</b>

Restes à engager 2021	89 845
Restes à payer 2021	134 349
Restes à percevoir 2021	47 566

Récapitulatif CVEC	2020	2021	Total
Recettes émises	914 342	766 950	1 681 292
Recettes encaissées	411 559	1 207 683	1 619 242
Restes à percevoir	502 783	- 440 733	62 050
Engagements réalisés	852 351	677 105	1 529 456
Solde à engager	61 991	89 845	151 836
Montants payés	724 716	542 756	1 267 472
Restes à payer	127 635	134 349	261 983

La CVEC présente un solde à engager de 151,8 k€ correspondant aux montants prévus pour les conventions de partenariat avec l'IMM qui sont en attente de finalisation.

### III - Equilibre financier

---

Le solde budgétaire 2021 s'établit à + 3 507 k€ comprenant notamment une avance perçue au titre du projet DEMOES pour 725 k€.

Les opérations pour comptes de tiers (Eelisa et Equipex IMF-NMR) ont donné lieu à des encaissements à hauteur de 1 706 k€, et généré des décaissements à hauteur de 1 667 k€, soit un différentiel qui impacte favorablement la trésorerie pour 39 k€.

D'autres décaissements et encaissements ne font pas l'objet d'inscriptions budgétaires mais pour autant participent à la variation de trésorerie qui s'établit en 2021 à + 3 488,5 k€, conduisant à un solde de trésorerie à fin d'année 2021 à 9 930,5 k€ (contre 2 421,2 k€ à fin 2019 et 5 389,9 k€ à fin 2020).

**La trésorerie à fin 2021 comprend des avances de financements pour les différents appels à projets à hauteur de 2 083 k€.**

## IV – Analyse du résultat et de la soutenabilité

Le résultat comptable 2021 est bénéficiaire de 5 961 k€ (résultat prévisionnel de + 1 402 k€ au budget rectificatif 2021).

Les produits comptables se présentent comme suit :

	Exécution 2020	Exécution 2021	Ecart 2021/2020
<b>Total Recettes budgétaires N :</b>	<b>18 337 713 €</b>	<b>34 730 391 €</b>	<b>16 392 677 €</b>
+ Extourne des produits constatées d'avance N-1 :	81 100 €	313 904 €	232 804 €
- Produits constatées d'avance N :	-313 904 €	-2 293 365 €	-1 979 461 €
- Avances reçues :	-1 068 132 €	-1 015 253 €	52 878 €
- Titres encaissés en N émis sur années antérieures :	-339 294 €	-721 932 €	-382 637 €
+ Titres émis en N non recouverts en N :	697 020 €	7 589 557 €	6 892 537 €
- Extourne des produits à recevoir N :	-82 532 €	-546 799 €	-464 268 €
+ Produits à recevoir N+1 :	546 799 €	614 426 €	67 626 €
+ Reprise sur provision N :	347 572 €	529 677 €	182 105 €
<b>= Produits comptables N :</b>	<b>18 206 345 €</b>	<b>39 200 605 €</b>	<b>20 994 261 €</b>

- Extourne des produits constatés d'avance 2020 : + 314 k€. Ce montant correspond à la subvention Pépite DRRT (30 k€), ainsi qu'aux subventions Collex (38,5 k€) et aux financements des contrats doctoraux fléchés CDSN (245,5 k€). En effet la comptabilisation de la recette est faite au fur et à mesure de la réalisation du projet ou des contrats c'est-à-dire de l'exécution des dépenses. Cette méthode « recettes=dépenses » permet ainsi de ne pas générer d'impacts ponctuels dans un sens ou dans l'autre sur le résultat de l'exercice.
- Produits constatés d'avance 2021 : - 2 293 k€. Les conventions des deux EUR n'ayant pu être établies sur l'exercice 2021, les intérêts de la dotation Idex correspondant à ce financement ont fait l'objet d'un produit constaté d'avance pour le montant total (1 508 k€) afin de reporter le produit sur l'exercice où ils seront utilisés. Ce montant important vient gonfler exceptionnellement les produits constatés d'avance 2021. Un produit constaté d'avance est également effectué sur le financement Idex (337 k€) pour la part correspondant aux versements restant à effectuer sur les exercices à venir pour les conventions conclues en 2021. L'université PSL a également bénéficié d'un financement spécifique dans sa subvention de service public pour les journées MSCA, celles-ci devant se dérouler en 2022, un produit constaté d'avance a été établi pour l'intégralité du financement (50 k€). Les subventions Collex n'ont été que partiellement utilisées en 2021 et les actions liées se poursuivront en 2022 (23,8 k€). De la même façon, Pépite a bénéficié de divers financements (Région, FNEGE, DRRT) dont 57 k€ sont reportés sur l'exercice suivant. Le reste des produits constatés d'avance concernent les financements des contrats doctoraux spécifiques (309 k€). En effet, le financement d'un contrat doctoral spécifique est convenu pour la durée du contrat dès signature de la convention de financement. Après échanges avec nos commissaires aux comptes, il a été convenu d'inscrire dans les comptes ces financements pour leur montant total attribué et de reporter à travers les produits constatés d'avance la part concernant les exercices à venir.
- Avances reçues : - 1 015 k€. Il s'agit principalement des avances reçues pour le projet DEMOES (725 k€), le projet de mobilité Erasmus (62 k€), le projet EELISA – financement européen (194 k€).

- Titres encaissés en 2021 et émis sur années antérieures : -719 k€  
Il s'agit principalement du recouvrement de titres émis les années antérieures pour des financements de contrats doctoraux spécifiques (97,7 k€), de mises à disposition de doctorants (65,5 k€), les versements relatifs à la convention SMS documentation (67,3 k€) et de la convention SMS Vie étudiante (488,3 k€).
- Titres émis en 2021 non-recouverts : 7 594 k€  
Cela concerne principalement l'échéance du dernier trimestre de l'IDEX perçue début 2022 (6 768 k€).  
Pour le reste, il s'agit des reversements CVEC pour lesquels les factures n'ont pu être émises que tardivement sur l'exercice (48 k€), des reversements pour le SMS documentation (111 k€), des versements pour des contrats doctoraux ENS-X (557 k€), des facturations de mise à disposition de contrats doctoraux (15 k€), des participations des établissements attendues pour le projet Cofund (23 k€), des conventions avec le Crous de Paris sur des appels à projets Cvec (8 k€) ainsi que la convention de financement du Master mode et matière (64 k€).
- Extourne des produits à recevoir 2021 : -226 k€  
Avaient été notamment comptabilisés un reversement CVEC attendu au titre de l'année universitaire 2018-2019 (46,3 k€), le financement par la FCS des dépenses engagées pour le diplôme sciences pour un monde durable (173,3 k€) et des mises à disposition de contrats doctoraux (6,7 k€).
- Produits à recevoir 2022 : 614 k€.  
Ce montant correspond aux financements relevant de 2021 dont les titres n'ont pu être émis avant la clôture de l'exercice : financement pour des contrats doctoraux (127 k€), subvention Région pour Pépite (31 k€), produit SFRI constaté au-delà du montant d'avance déjà perçu (158 k€), financement PEPR quantique (85,5 k€), convention avec la FCS pour le remboursement des dépenses de personnel réalisées pour SMD (198 k€), convention appel à projet Crous (2,1 k€) et convention de mise à disposition de logements pour l'école Malaquais (11,2 k€).
- Reprises sur provisions : + 530 k€.  
Les reprises sur provisions effectuées comportent :
  - celle concernant le compte épargne-temps (32,8 k€) afin de permettre l'ajustement annuel du montant provisionné à cet effet ;
  - celle pour litiges concernant le versement transport (195 k€). Cette provision avait été effectuée en 2018 car la taxe transport n'avait pas été versée à l'URSSAF sur la période 2016-2018, la ComUE pensant en être exonérée en raison d'un doute sur la notion de continuité d'exploitation lors de la transformation de EPSC en ComUE. Par ailleurs, la taxe sur les transports avait été versée à l'URSSAF sur les exercices 2013, et 2014 alors qu'elle n'était pas due ; la date d'exigibilité figurant sur le compte URSSAF de la ComUE ne correspondait pas au principe de continuité d'exploitation et de transformation de l'EPSC en ComUE ; l'assiette de calcul du versement 2018 a inclus des salariés non concernés, la ComUE n'étant pas leur employeur principal.  
Au vu de ces différents éléments, il avait été enregistré une provision pour risques au 31/12/2018 à hauteur de 526 354,70 € mais en raison du délai de prescription des cotisations et contributions sociales de 3 ans à partir de l'expiration de l'année civile au titre de laquelle elles sont dues, il a été effectué une reprise partielle de la provision pour risques, la part résiduelle correspondant à l'exercice 2018 pour 195 k€ ;
  - celle concernant les heures d'enseignement de l'exercice 2020 dont les relevés d'heures n'avaient pas été transmis au 31/12/2020 (101 k€) ;
  - la reprise de la provision pour créances clients douteuses (73,5 k€) ;
  - celle effectuée pour des créances de de masse salariale (trop-perçus, Urssaf) (127 k€).

Les charges comptables se présentent comme suit :

	Exécution 2020	Exécution 2021	Ecart 2021/2020
<b>Total Dépenses budgétaires N :</b>	<b>14 338 802 €</b>	<b>31 181 021 €</b>	<b>16 842 219 €</b>
- Extourne charges à payer N-1 sur masse salariale (vacations, congés payés)	0 €	-219 215 €	107 501 €
- Extourne charges à payer N-1 sur fonctionnement (fournisseurs...)	-895 298 €	-887 313 €	104 583 €
+ Extourne charges constatées d'avance N-1	0 €	0 €	0 €
+ Charges à payer N sur masse salariale (vacations, congés payés) :	219 215 €	215 416 €	219 215 €
+ Charges à payer N sur fonctionnement :	887 313 €	2 599 264 €	-7 986 €
- Charges constatées d'avance		-68 312 €	
+ Régularisation écritures 2/6			-42 578 €
- Régularisation écritures 6/2			45 203 €
+ annulation de recettes sur titres des exercices antérieurs et régularisations N	52 550 €	16 306 €	52 550 €
- Remboursement Trop-Perçu et avances	-36 894 €	-25 044 €	-30 654 €
+ Amortissements et provisions N	348 430 €	427 327 €	340 981 €
<b>= Charges comptables N :</b>	<b>14 914 118 €</b>	<b>33 239 451 €</b>	<b>788 815 €</b>

- L'extourne des charges à payer 2020 sur masse salariale (vacations, congés payés) s'élevait à 219 k€.
- L'extourne des charges à payer 2020 de fonctionnement pour 887 k€ comprenait :
  - le financement 2020 de certaines conventions de transfert de gestion aux établissements composantes des contrats doctoraux dont les conventions signées n'ont été transmises que début 2021 (254,8 k€) ;
  - les montants des conventions de mise à disposition de personnels dont l'information sur les montants à rembourser n'a été connue que début 2021 (375,8 k€) ;
  - la convention de reversement avec l'EPHE pour le financement des équipements numériques dans le cadre du projet hybridation (35 k€) ;
  - la comptabilisation de la facture du logiciel Adum qui n'a pu être payée en raison de la non-réception de l'avenant (50 k€) ;
  - la comptabilisation des loyers pour le SMS santé et les salles d'enseignement du diplôme sciences pour un monde durable (49,6 k€)
  - des prestations et achats de fournitures divers réalisés et restant à payer à fin 2020, le montant étant plus important cette année, certains fournisseurs ayant tardé à transmettre leurs factures certainement en raison du contexte sanitaire.
- Les charges à payer 2021 sur masse salariale (215 k€) sont d'un montant équivalent à celui de 2020. Par ailleurs, une provision pour les vacances en attente de la réception des relevés d'heures est également effectuée pour 189 k€.
- Les charges à payer de fonctionnement pour 2021 (2 599 k€) comprennent :
  - les échéances du dernier trimestre des conventions labex qui seront versées début 2022 mais dont le droit est acquis sur les intérêts générés en 2021 pour 1 839 k€ ;
  - les montants des avenants des conventions SMS sport et logement qui n'ont pu être versés en 2021 en raison de leur signature tardive pour 177 k€ ;
  - le montant du reversement du financement IDEES au bénéfice de la FCS PSL pour les dépenses réalisées par celle-ci en 2021 au titre de ce financement pour 135 k€ ;

- le montant correspondant la convention de reversement à la FCS relative au transfert du montant du soutien de l'état apporté à la Chaire de recherche en économie du développement pour 177 k€ ;
  - des conventions de mise à disposition de personnels dont les montants ne sont connus que début 2022 pour 153 k€ ;
  - des prestations et achats de fournitures divers réalisés et restant à payer à fin 2021 pour un montant de l'ordre de 119 k€ en forte baisse par rapport à 2020.
- Les annulations de recettes sur titres des exercices antérieurs représentent des charges supplémentaires pour 16,3 k€. Elles sont sans incidence sur la trésorerie.
  - Les amortissements et provisions comptables sont établis pour un montant de 427 k€ :
    - dotation aux amortissements : 35,9 k€ ;
    - provision pour compte épargne-temps : 29,2 k€ ;
    - provision pour convention de mise à disposition : 5,6 k€ ;
    - provision pour les heures d'enseignement évaluées : 189 k€ ;

A ces provisions « classiques », ont été comptabilisées en supplément des provisions prudentielles :

- provision pour risque de dépréciation des créances clients supérieures à 1 an : 53,8 k€ ;
- provision pour risque pour une créance de masse salariale : 113,8€.

Situation patrimoniale 2021	BR	Exécuté	Exé-BI
Dépenses de fonctionnement (hors amort)	32 037 461	26 233 283	-5 804 178
Dépenses de personnel (hors prov)	6 815 885	6 578 841	-237 044
Dotations aux amortissements	25 000	35 902	10 902
Dotations aux provisions	0	391 424	391 424
<b>TOTAL DEP FCT</b>	<b>38 878 346</b>	<b>33 239 451</b>	<b>-5 638 896</b>
Recettes de fonctionnement	40 280 553	38 670 928	-1 609 625
Reprise sur provisions		529 677	
<b>TOTAL REC FCT</b>	<b>40 280 553</b>	<b>39 200 605</b>	<b>-1 079 948</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>1 402 207</b>	<b>5 961 154</b>	<b>4 558 947</b>
Eléments de CAF	25 000	-102 351	-127 351
Dep INV	110 000	15 590	-94 410
Rec INV		0	0
<b>Variation du fonds de roulement</b>	<b>1 317 207</b>	<b>5 843 214</b>	<b>4 526 007</b>

Le montant des investissements sur l'EPE PSL s'élevant à 16 k€, un apport au fonds de roulement est opéré en 2021 pour un montant de 5 843 k€ amenant le niveau du fonds de roulement à fin 2021 à 11 149 k€.

**Analyse du résultat et de l'écart avec le résultat prévisionnel**

Résultat de l'exercice	5 961 154		
Opérations immobilières décalées lors du BR1	1 402 207	} Résultat prévisionnel BR	
SCSP - Label Sciences pour tous	315 000		
SCSP - DSGA tranche 2022	227 702	} Non disponible car fléché 1 234 k€	
SCSP- DSGA convention non finalisée	77 690		
SCSP- prolongation CDs	34 649		
Conventions de transferts CDs non finalisées	45 276		
Report CVEC 2021	38 000		
Report CVEC 2020	62 000		
<b>Correction produit 2020 hybridation</b>	97 252		
<b>Sous-exécution Hybridation sur fonds propres</b>	336 600		
Reprise de provision taxe transport	195 000		} Non fléché 3 324 k€
Produit AAP sur exercices antérieurs (avance de phase)	1 443 839		
Sous-exécution International	307 530		
Sous-exécution non-fléchée	870 977		
Sous-exécution MS	237 044		
Complément SCSP non fléché	78 351		
Différentiel produits non-fléchés	192 000		

Le résultat de l'exercice est beaucoup plus favorable que le résultat prévisionnel du budget rectificatif qui n'était que de 1,4 M€. Il s'explique par :

- 1 234 k€ de résultat non disponible puisque fléché :
  - des dotations de la SCSP relative à des dépenses 2022 ;
  - des dépenses certaines n'ayant pu être mises en œuvre à fin 2021 ;
  - des reports réglementaires CVEC ;
  - la part sur fonds propres du projet hybridation ;
- 3 324 k€ de résultat non fléché dont :
  - une sous-exécution de 1 415 k€, soit 4% des charges inscrites au budget rectificatif ;
  - des produits pour 270 k€ qui sont venus s'ajouter en toute fin d'année à la prévision ;
  - un produit exceptionnel correspondant à la constatation du produit relatif à l'avance de phase d'un appel à projet contractualisé courant 2021 pour lequel les charges avaient été constatées les années antérieures et dont le traitement comptable doit être opéré globalement sur l'exercice de signature de la convention ;
  - une reprise de la provision concernant la taxe transport dont le litige s'est éteint au 31 décembre 2021.

Situation patrimoniale	Exécuté 2017	Exécuté 2018	Exécuté 2019	Exécuté 2020	Exécuté 2021
Dépenses de fonctionnement (hors amort et prov)	4 845 941	3 180 368	4 503 193	8 599 538	26 233 283
Dépenses de personnel (hors prov)	9 839 250	9 593 141	8 780 467	5 855 251	6 578 841
Dotations aux amortissements	16 333	842	7 450	13 673	35 902
Dotations aux provisions	0	545 057	0	334 757	391 424
<b>TOTAL DEP FCT</b>	<b>14 701 524</b>	<b>13 319 408</b>	<b>13 291 110</b>	<b>14 803 219</b>	<b>33 239 451</b>
Recettes de fonctionnement	14743950	11 601 973	14 840 284	17 858 772	38 670 928
Reprise sur provisions			2 564	347 572	529 677
<b>TOTAL REC FCT</b>	<b>14743950</b>	<b>11 601 973</b>	<b>14 842 848</b>	<b>18 206 345</b>	<b>39 200 605</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>42 426</b>	<b>-1 717 435</b>	<b>1 551 738</b>	<b>3 403 126</b>	<b>5 961 154</b>
Eléments de CAF	16 333	545 899	4 886	858	-102 351
Dep INV	160 000	22 910	56 549	80 985	15 590
Rec INV			173 672	0	0
<b>Variation du fonds de roulement</b>	<b>-101 241</b>	<b>-1 194 446</b>	<b>1 673 747</b>	<b>3 322 999</b>	<b>5 843 214</b>



## Université Paris Sciences et Lettres

### DELIBERATION N° 03/2022

### Tableaux récapitulatifs des marchés publics et conventions passés en 2021

Le Conseil d'administration de l'Université PSL  
dans sa séance du 10 mars 2022

*Vu le code de la recherche ;*

*Vu le code de l'éducation ;*

*Vu l'ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;*

*Vu le décret n° 2019-1130 du 5 novembre 2019 portant création de l'Université Paris sciences et lettres (Université PSL) et approbation de ses statuts ;*

*Vu les statuts de l'Université Paris sciences et lettres ;*

*Vu le règlement intérieur de l'Université Paris sciences et lettres.*

### DECIDE

#### Article 1 :

Le conseil d'administration ratifie le tableau des marchés publics passés au titre de l'année 2021 par l'Université PSL. Ce tableau récapitulatif est annexé à la présente délibération.

#### Article 2 :

Le conseil d'administration ratifie le tableau des conventions signées au titre de l'année 2021 par l'Université PSL. Ce tableau récapitulatif est annexé à la présente délibération.

37 voix « pour »,

0 voix « contre »,

0 abstention(s),

Le Président de séance

Alain FUCHS





**Voies et délais de recours :**

*La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet, d'un recours gracieux devant le Président de l'Université PSL, adressé au 60 rue Mazarine 75006 Paris, ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris, adressé au 7 Rue de Jouy 75004 Paris.*



**Marché publics : Université PSL 2021**  
**CA du 10 mars 2022**

	Objet de la prestation	N° de marché	Forme du marché / consultation	Allotissement	Montant	Prestataire	Durée	Notification	Date de fin prévisionnelle
<b>Systèmes d'information</b>	Mise en qualité des données	2021-004	Procédure adaptée L2123-1 CPP	X	81 900 € HT	MAKILA.AI	1 an reconductible 2 fois	14/09/2021	14/09/2024
	Environnement numérique d'apprentissage par capsules d'enseignement	2021-006	Sans publicité ni mise en concurrence à raison du caractère innovant Décret n°2018-1225	X	56 210 € HT	DIDASK	8 mois	07/04/2021	15/01/2022
	Matinfo5 : Fournitures informatiques et prestations associées	2021-008	Groupement de commandes AMUE	Lot 1: Postes de travail fixes et leurs extensions	Sans montant minimum ni maximum	Lot 1 : HP France SAS	2 ans reconductible 2 fois par période de 1 an	26/11/2021	30/06/2025.
				Lot 2: postes de travail portables et leurs extensions	Sans montant minimum ni maximum	Lot 2 : HP France SAS	2 ans reconductible 2 fois par période de 1 an	26/11/2021	30/06/2025.
				Lot 3 : stations de travail fixes et leurs extensions	Sans montant minimum ni maximum	Lot 3 : DELL	2 ans reconductible 2 fois par période de 1 an	26/11/2021	30/06/2025.
				Lot 5 : solutions compatibles Mac OS et/ou IOS et leurs extensions	Sans montant minimum ni maximum	Lot 5: ECONOM PRODUCTS & SOLUTIONS	2 ans reconductible 2 fois par période de 1 an	26/11/2021	30/06/2025.
				Lot 4 : Serveurs et solutions d'infrastructures accessoires	Sans montant minimum ni maximum	Lot 2 : HP France SAS	2 ans reconductible 2 fois par période de 1 an	25/02/2022	30/06/2025.
Maintenance des sites web PSL	2021-009	Appel d'offre ouvert L2124-2, R2124-1 CPP	X	139 000 € HT	Intuitiv interactiv	2 ans reconductible 2 fois par période de 1 an	14/10/2021	14/10/2025	
Photocopieurs et prestations associées	2021-005	Centrale achat UGAP	X	38 659,72 € HT	Centrale achat UGAP	3 ans	19/03/2021	19/03/2024	
<b>Ressources et savoirs</b>	Abonnement à des bases de données bibliographiques et citationnelles et à des outils	2021-001	Groupement de commandes ABES	x	Sans min ni max	Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES)	3ans	14/10/2021	30/06/2025
	Abonnement à des bases de données bibliographiques et citationnelles et à des outils d'analyse	2021-013	Groupement de commandes ABES	X	212 708 € HT	SCOPUS	3 ans	01/01/2021	31/12/2023
<b>Formation</b>	Accompagnement de l'Université dans le cadre d'ENAMOMA	2021-007	Appel d'offre ouvert L2124-2, R2124-1 CPP	X	180 000 € HT	PWNEW	3 ans	02/09/2021	02/09/2024
<b>Direction Générale des services</b>	Prestations de traduction	2021-002	MAPA L2123-1 CPP	Lot 1: Traduction de documents institutionnels et scientifiques	> 139 000 € HT	Hancock Hutton Langues	1 an reconductible 2 fois	27/09/2021	27/09/2024
				Lot 2: Traduction de documents juridiques	> 139 000 € HT	Hancock Hutton Langues	1 an reconductible 2 fois	28/09/2021	28/09/2024
	Prestations de déplacements professionnels	2021-010		x	Accord-cadre Sans min ni max	Travel Planet	1 an	30/09/2021	30/09/2022

*La présent tableau a pour objet de synthétiser les marchés publics publiés en 2021. Ne sont concernés que les marchés dépassant le seuil réglementaire de 40 000 € HT.*



**Conventions Université PSL**  
**CA 10 mars 2022**

Conventions recettes	Exercice de rattachement	Numéro Convention	Nom Partenaire	Objet	Montant convention Brut
1	2021	2020-024	EHESS	Convention de mise à disposition relative à des activités complémentaires RIMLINGER	3 723,32
2	2021	2020-025	EHESS	Convention de mise à disposition relative à des activités complémentaires MICHALON	3 723,32
3	2021	2020-186	ENS	Convention de reversement des crédits permettant de financer le contrat doctoral d'un élève normalien Lorenzo CICCIONE	81 816,00
4	2021	2020-189	ENS Paris-Saclay	Convention de reversement des crédits permettant de financer le contrat doctoral d'un élève normalien FOUCHE Aziz	81 816,00
5	2021	2020-190	Ecole Polytechnique	Convention de reversement des crédits permettant de financer les contrats doctoraux d'élèves polytechniciens GIUGLARIS et IICHBIAH	163 632,00
6	2021	2020-191	Ecole Polytechnique	Convention de reversement des crédits permettant de financer les contrats doctoraux d'élèves polytechniciens LAPIN et DE SEZE	163 632,00
7	2021	2020-194	ENS LYON	Convention de reversement des crédits permettant de financer les contrats doctoraux d'élèves normaliens SAKREF Yann	81 816,00
8	2021	2020-205	OBSERVATOIRE DE PARIS	Convention de reversement Bibliothèque de l'OBS CollEx-Persée	25 003,00
9	2021	2021-025	Région ILE DE France	Convention PSL PEPITE	31 000,00
10	2021	2021-045	CROUS PARIS	Convention de participation à la prévention des risques et au bien-être des étudiants Action 96	4 500,00
11	2021	2021-046	CROUS PARIS	Convention de participation à la prévention des risques et au bien-être des étudiants Action 97	4 500,00
12	2021	2021-047	CROUS PARIS	Convention de participation à la prévention des risques et au bien-être des étudiants Action 104	4 500,00
13	2021	2021-048	CROUS PARIS	Convention de participation à la prévention des risques et au bien-être des étudiants Action 182	29 380,00
14	2021	2021-057	Collège de France	Convention quinquennale inter-établissement pour la mutualisation d'acquisitions de ressources électroniques	60 000,00
15	2021	2021-066	Université Claude Bernard - Lyon 1	Convention de reversement subvention COLLEX-Persée 2021	20 000,00
16	2021	2021-067	FRM	Convention de financement Benjamin BOUMARD	36 200,00
17	2021	2021-078	FNEGE	Convention attributive de subvention ZEUGMA	24 000,00
18	2021	2021-085	Carasso	Convention de mécénat pour la création d'un fonds d'aide d'urgence dédié aux étudiants en Ecole d'art	60 000,00
19	2021	2021-117	OBSERVATOIRE DE PARIS	Convention de reversement Bibliothèque de l'OBS CollEx-Persée	12 033,35
20	2021	2021-122	EPHE	Convention de reversement des subventions permettant le cofinancement d'un contrat doctoral dans le cadre du CofundAl4theSciences	69 660,00
21	2021	2021-123	ESPCI	Convention de reversement des subventions permettant le cofinancement d'un contrat doctoral dans le cadre du CofundAl4theSciences	208 980,00
22	2021	2021-130	CNRS / Université de Paris / CEA	Convention de reversement des subventions permettant le cofinancement d'un contrat doctoral dans le cadre du CofundAl4theSciences	69 660,00
23	2021	2021-131	ENS	Convention de reversement des subventions permettant le cofinancement d'un contrat doctoral dans le cadre du CofundAl4theSciences	417 960,00
24	2021	2021-132	Université Paris Dauphine	Convention de reversement des crédits pour le SPOC Corporate "Introduction aux méthodes d'évaluation d'impact des politiques publiques"	1 500,00
25	2021	2021-133	ENS	Convention de reversement des crédits pour la session n°1 du MOOC "La psychologie pour les enseignants"	3 500,00
26	2021	2021-135	CNRS	Convention de reversement des subventions permettant le cofinancement d'un contrat doctoral dans le cadre du CofundAl4theSciences	139 320,00
27	2021	2021-165	CROUS PARIS	Convention de participation à la prévention des risques et au bien-être des étudiants Action 255	3 000,00
28	2021	2021-166	CROUS PARIS	Convention de participation à la prévention des risques et au bien-être des étudiants Action 256	1 000,00
29	2021	2021-167	CROUS PARIS	Convention de participation à la prévention des risques et au bien-être des étudiants Action 257	6 737,00
30	2021	2021-170	CROUS PARIS	Convention de participation à la prévention des risques et au bien-être des étudiants Action 98	2 500,00
31	2021	2021-174	ENSMP Mines ParisTech	Convention de reversement des subventions permettant le cofinancement d'un contrat doctoral dans le cadre du CofundAl4theSciences	139 320,00
32	2021	2021-201	Région ILE DE France	Convention attributive d'une subvention 2021 "Fête de la science"	20 000,00
33	2021	2021-229	ENSA Paris-Malaquais	Convention de reversement entre PSL et l'ENSAPM	11 200,00
34	2021	2021-238	Université Paris Dauphine	Convention de gestion du diplôme d'établissement conférant grade de master "Mode et matière" ENAMOMA	64 045,00
35	2021	2021-272	ENC	Convention de reversement relative au déploiement de l'outil "HELISA" et à ses modalités de déploiement au sein de l'ENC-PSL	30 000,00
36	2021	2021-273	EPHE	Convention de reversement relative au déploiement de l'outil "HELISA" et à ses modalités de déploiement au sein de l'EPHE-PSL	75 000,00
37	2021	2021-274	OBSERVATOIRE DE PARIS	Convention de reversement relative au déploiement de l'outil "HELISA" et à ses modalités de déploiement au sein de l'Observatoire-PSL	12 000,00
38	2021	2021-275	CNSAD	Convention de reversement relative au déploiement de l'outil "HELISA" et à ses modalités de déploiement au sein du CNSAD-PSL	12 000,00
39	2021	2021-276	ENSCP	Convention de reversement relative au déploiement de l'outil "HELISA" et à ses modalités de déploiement au sein du Chimie ParisTech-PSL	75 000,00
40	2021	2021-277	ENS	Convention de reversement relative au déploiement de l'outil "HELISA" et à ses modalités de déploiement au sein de l'ENS-PSL	100 000,00
41	2021	2021-300	FCS	Convention de reversement entre la Fondation PSL et l'Université PSL Science pour un monde durable - SMD	197 852,00
42	2021	2021-319	FCS	Convention de reversement entre la FCS et l'Université PSL Contrat doctoral FPGG Aline YATIM - Programme gradué "Sciences du vivant"	95 388,00
43	2021	2021-332	ERASMUS	Convention de subvention 2021 ERASMUS +	77 750,00
44	2021	2021-361	CNRS	Convention de reversement CPER IDF - PSL Resolution	250 000,00
45	2021	2021-364	FCS	Convention de reversement entre la Fondation PSL et l'Université PSL Chaire Beauté PSL	157 161,05
46	2021	2021-365	ANR	Convention de préfinancement n°ANR-21-DMES-0007	725 000,00

**Conventions Université PSL**  
**CA 10 mars 2022**

Conventions dépenses	Exercice de rattachement	Numéro Convention	Nom Partenaire	Objet	Montant convention Brut
47	2021	2019-095	ESPCI / ENSCP Chimie ParisTech / ENS	Convention de gestion de la mention "Sciences et génie des matériaux"	
48	2021	2019-100	ENS	Convention de gestion de la mention physique	
49	2021	2020-112-01	Université Paris Dauphine	Avenant 1 à la convention SMS Logement	50 000,00
50	2021	2020-152	EHESS	Convention de co-accréditation de la mention de master sciences économiques et sociales	
51	2021	2020-217-01	Université Paris Dauphine	Avenant 1 à la convention SMS Sport	127 000,00
52	2021	2020-222	CNRS	Convention relative aux activités complémentaires exercées par Julien VANEECLOO	3 969,36
53	2021	2020-248	EHESS	Convention de mise à disposition à titre onéreux relative aux activités complémentaires exercées par Nina ROUX	3 796,43
54	2021	2021-000	ABES	Convention unique de constitution et d'adhésion au groupement de commandes permanent porté par l'Abes n°Abes-GC-161	
55	2021	2021-004	ENS	Convention de reversement des crédits attribués pour les activités de l'EA SACRe 7410 2021	30 500,00
56	2021	2021-018	Association Union PSL	Convention de subventionnement 2020-2021 de l'association "Union PSL"	6 000,00
57	2021	2021-023	ENS	Convention de reversement des crédits attribués à la Chaire MOM portée par Gilles KEPEL	100 000,00
58	2021	2021-043	OBSERVATOIRE DE PARIS	Convention de partenariat en vue de l'accueil d'un doctorant pour une mission d'enseignement	4 200,00
59	2021	2021-049	Université Côte d'azur	Convention de mise en œuvre du financement des écoles doctorales co-accréditées ED 84 / 364	6 000,00
60	2021	2021-050	Université Paris Dauphine	Convention de mise en œuvre du financement des écoles doctorales co-accréditées ED 543	5 000,00
61	2021	2021-051	Observatoire de Paris	Convention de mise en œuvre du financement des écoles doctorales co-accréditées ED 127	5 000,00
62	2021	2021-052	Université de Paris	Convention de mise en œuvre du financement des écoles doctorales co-accréditées ED 474 / 562	3 000,00
63	2021	2021-058	ENC	Convention de soutien à la réalisation du programme des célébrations du bicentenaire de l'ENC en 2021	45 000,00
64	2021	2021-060	Collège de France	Convention de reversement Projet "The Off Earth Atlas : A guide to Life in Outer Space"	17 355,00
65	2021	2021-061	FCS	Convention portant délégation de compétences à la Fondation PSL	
66	2021	2021-062	CNSAD	Convention pédagogique relative à l'accès au diplôme du CPES par des étudiantes et étudiants du CNSAD	
67	2021	2021-063	Université Paris Dauphine	Convention de reversement attribué dans le cadre de l'appel à projets "Trafficking and organized crime networks"	5 785,00
68	2021	2021-064	ENS	Convention de reversement Projet "Language in Reasoning"	5 785,00
69	2021	2021-065	ENS	Convention de reversement Projet "UCL-PSL Interdisciplinary Summer School on Consciousness and Metacognition"	9 765,08
70	2021	2021-068	Observatoire de Paris	Convention de reversement des crédits attribués au projet "PSL FELLOWS IN ASTROPHYSICS - 2021"	100 000,00
71	2021	2021-069	Université Grenoble Alpes	Convention d'échange de service d'enseignement	
72	2021	2021-071	Observatoire de Paris	Convention de reversement des crédits attribués pour 2021 au Campus Spatial	175 000,00
73	2021	2021-076	EPHE	Convention de mise en œuvre du financement des écoles doctorales co-accréditées ED 472	5 000,00
74	2021	2021-080	ENSMP Mines ParisTech	Convention de mise en œuvre du financement des écoles doctorales co-accréditées ED 621	5 000,00
75	2021	2021-082	Sorbonne Université	Convention de mise en œuvre du financement des écoles doctorales co-accréditées ED 158 / 386 / 388 / 391 / 397 / 398 / 406 / 515	33 000,00
76	2021	2021-084	Scuola Normal Superiore	Accord-cadre de coopération entre l'Université PSL et La Scuola Normal Superiore	
77	2021	2021-086	ENS	Convention de mise en œuvre du financement des écoles doctorales co-accréditées ED 286 / 540 / 560 / 564	14 000,00
78	2021	2021-087	ENS	Décision de financement au complément de rémunération de Maureen de SEYSSEL dans le cadre du COGMASTER	745,38
79	2021	2021-092	Société française de physique	Décision de financement des crédits attribués à la société française de physique	5 000,00
80	2021	2021-094	Observatoire de Paris	Convention de reversement des crédits attribués pour l'année 2021 dans le cadre de la collaboration avec ANU sur MICADO	25 000,00
81	2021	2021-096	Musique PSL	Convention de financement pour le développement de l'orchestre et cœur	110 000,00
82	2021	2021-107	4 000 SECONDES	Contrat de Production Exécutive Audiovisuelle	2 000,00
83	2021	2021-120	Université de Pise	Accord-cadre de coopération entre l'Université PSL et l'Université de Pise	
84	2021	2021-129	ENSMP Mines ParisTech	Convention pour le financement de cours de langue	6 264,00
85	2021	2021-137	CNSAD	Convention de reversement pour le financement des activités doctorales d'un doctorant SACRe Vivianna CHIOTINI	21 000,00
86	2021	2021-138	CNSMDP	Convention de reversement pour le financement des activités doctorales d'un doctorant SACRe Mikel URQUIZA	21 000,00
87	2021	2021-139	ENS	Convention de reversement pour le financement des activités doctorales d'un doctorant SACRe Anna TERNON et Mathieu GARLING	21 000,00
88	2021	2021-140	ENSAD	Convention de reversement pour le financement des activités doctorales d'un doctorant SACRe Rémi SAGOT-DUVAUROUX	21 000,00
89	2021	2021-141	ENSBA	Convention de reversement pour le financement des activités doctorales d'un doctorant SACRe Antoine RENARD	21 000,00
90	2021	2021-142	La Fémis	Convention de reversement pour le financement des activités doctorales d'un doctorant SACRe François HEBERT	21 000,00
91	2021	2021-143	Fondation PSL	Convention de reversement entre l'Université PSL et la Fondation PSL IDEES	134 779,35
92	2021	2021-147	Maison Française d'Oxford	Convention de coopération	
93	2021	2021-150	Institut Curie	Convention de reversement et de gestion des crédits attribués au Labex CelTisPhyBio	3 230 090,00
94	2021	2021-151	EPHE	Convention de reversement et de gestion des crédits attribués au Labex CORAIL	2 456 048,00
95	2021	2021-152	Institut Curie	Convention de reversement et de gestion des crédits attribués au Labex DCBIOL	4 613 846,00
96	2021	2021-153	Institut Curie	Convention de reversement et de gestion des crédits attribués au Labex DEEP	3 321 545,00
97	2021	2021-154	EPHE	Convention de reversement et de gestion des crédits attribués au Labex HASTEC	2 418 263,00
98	2021	2021-155	Association Union PSL	Convention de subventionnement 2021-2022	9 000,00
99	2021	2021-155-01	Association Union PSL	Avenant 1 à la convention de subventionnement 2021-2022	1 000,00

**Conventions Université PSL  
CA 10 mars 2022**

100	2021	2021-156	ENS	Convention de reversement et de gestion des crédits attribués au Labex ICFP	2 947 256,00
101	2021	2021-157	ESPCI	Convention de reversement et de gestion des crédits attribués au Labex IPGG	3 400 682,00
102	2021	2021-158	ENS	Convention de reversement et de gestion des crédits attribués au Labex MEMOLIFE	3 778 536,00
103	2021	2021-159	ESPCI	Convention de reversement et de gestion des crédits attribués au Labex WIFI	3 022 829,00
104	2021	2021-160	CNSMDP	Convention de partenariat entre l'Université et le CNSMDP	
105	2021	2021-162	ENSAD	Convention de partenariat entre l'Université PSL et l'ENSAD	
106	2021	2021-163	La fémis	Convention de partenariat entre l'Université PSL et la Fémis	
107	2021	2021-168	ENSMP Mines ParisTech	Convention de financement entre l'Université PSL et l'ENSMP	76 731,00
108	2021	2021-169	Université Paris Dauphine	Convention de versement des crédits attribués au projet "Computational Social Sciences / Data Intensive Governance"	130 000,00
109	2021	2021-175	Observatoire de Paris	Convention de délégation de gestion pour le financement 2021 de l'IRIS "Origines et conditions d'apparition de la vie" phase 2	200 000,00
110	2021	2021-176	CIUP	Convention "accueil - hébergement réservé" PSL-CIUP	37 048,40
111	2021	2021-177	ENS	Convention de versement des crédits attribués au projet Médecine Sciences	75 000,00
112	2021	2021-178	ENS	Convention PSL - ECLA	5 472,00
113	2021	2021-185	Observatoire de Paris	Convention de reversement des crédits attribués au projet de Programme Gradué "Astrophysique"	113 300,00
114	2021	2021-189	Agence MobileEvent	Convention de subventionnement des crédits attribués à l'Agence MobileEvent pour le Mobile Film Festival	17 000,00
115	2021	2021-191	ENS	Convention de versement des crédits préfigurateurs au projet "Soutien à la formation aux technologies quantiques"	247 200,00
116	2021	2021-192	ENS	Convention de reversement des crédits attribués au projet de Programme Gradué "Physique"	110 675,00
117	2021	2021-193	ENSMP Chimie ParisTech	Convention de reversement des crédits attribués au projet de Programme Gradué "Ingénierie, sciences appliquées, innovation"	20 600,00
118	2021	2021-194	Jules THOMAS	Décision de financement Concours de Blason PSL Sport	500,00
119	2021	2021-196	ENSMP Mines ParisTech	Convention de reversement des crédits attribués au projet de Programme Gradué "Ingénierie, sciences appliquées, innovation"	86 520,00
120	2021	2021-199	ENSMP Mines ParisTech	Convention de reversement Office 365 entre Mines Paris et PSL	45 600,00
121	2021	2021-205	Université Paris Dauphine	Convention de reversement des crédits attribués au projet de Programme Transverse "DATA"	74 057,00
122	2021	2021-206	Université Paris Dauphine	Convention de reversement des crédits attribués dans le cadre de l'appel à candidatures "Visiting Fellows" 2021	28 650,00
123	2021	2021-207	ENSMP Mines ParisTech	Convention de reversement des crédits attribués dans le cadre de l'appel à candidatures "Visiting Fellows" 2021	14 325,00
124	2021	2021-208	EPHE	Convention de reversement des crédits attribués dans le cadre de l'appel à candidatures "Visiting Fellows" 2021	7 163,00
125	2021	2021-209	ENS	Convention de reversement des crédits attribués dans le cadre de l'appel à candidatures "Visiting Fellows" 2021	9 550,00
126	2021	2021-210	Observatoire de Paris	Convention de reversement des crédits attribués dans le cadre de l'appel à candidatures "Visiting Fellows" 2021	10 889,00
127	2021	2021-211	ENSMP Mines ParisTech	Convention de reversement des crédits attribués dans le cadre de l'appel à candidatures "Visiting Fellows" 2021	7 162,00
128	2021	2021-212	ENSMP Chimie ParisTech	Décision de financement PSL WEEK	2 400,00
129	2021	2021-213	ENS	Décision de financement PSL WEEK	2 400,00
130	2021	2021-214	ENSMP Mines ParisTech	Décision de financement PSL WEEK	10 400,00
131	2021	2021-218	Institut Curie	Convention de versement des crédits attribués au projet "Jeunes équipes PSL 2021"	150 000,00
132	2021	2021-220	Université Paris Dauphine	Convention de reversement des crédits attribués au projet de Programme Gradué "Economie"	115 206,00
133	2021	2021-221	CNSAD	Convention de versement des crédits attribués au CNSAD dans le cadre la semaine inter-écoles 2021	50 000,00
134	2021	2021-223	La Réserve civique	Convention de partenariat entre la Réserve Civique et L'Université PSL	
135	2021	2021-224	Le clercle de chimie de Paris	Convention de subventionnement pour le projet "Cercle de chimie - expériences et ateliers" dans le cadre de la fête de la science 2021	2 500,00
136	2021	2021-225	Université Paris Dauphine	Décision de financement PSL WEEK	3 200,00
137	2021	2021-226	Fondation PSL	Convention de subventionnement entre l'Université psl et la FCS	6 900 000,00
138	2021	2021-227	ANR	Convention attributive d'aide n°ANR-21-ESRE-0041	6 013 999,00
139	2021	2021-228	Université Paris Dauphine	Décision de financement achat de matériels et équipements sportifs	4 500,00
140	2021	2021-231	Université Paris Dauphine	Convention de reversement des crédits attribués au projet de Programme Gradué "Mathématiques et Applications"	112 579,00
141	2021	2021-233	ENS	Convention de reversement des crédits attribués au projet de Programme Gradué "Informatique"	111 240,00
142	2021	2021-234	ENSMP Mines ParisTech	Convention de versement des crédit attribués au projet "Jeunes équipes PSL 2021"	150 000,00
143	2021	2021-235	Université Paris Dauphine	Convention de reversement des crédits attribués au projet de Programme Gradué "Management"	110 086,00
144	2021	2021-236	Université Paris Dauphine	Convention de versement des crédit attribués au projet "Jeunes équipes PSL 2021"	150 000,00
145	2021	2021-237	ENS	Convention de reversement des crédits attribués au projet de Programme Gradué "EABIS"	62 949,00
146	2021	2021-239	ENS	Convention de reversement des crédits attribués au projet de Programme Gradué "Arts"	41 200,00
147	2021	2021-240	Epicoop PSL	Convention de subventionnement 2021-2022 de l'association Epicoop PSL	8 500,00
148	2021	2021-241	ENS	Convention de reversement des crédits attribués au projet de Programme Gradué "Sciences du vivant"	129 778,00
149	2021	2021-242	TRACES	Convention de subventionnement pour le projet "Jeux et ateliers ESPGG" dans le cadre de la Fête de la sciences 2021	5 000,00
150	2021	2021-243	Institut Curie	Convention de subventionnement pour le projet "Les cellules au cœur de la vie" dans le cadre de la Fête de la sciences 2021	1 500,00
151	2021	2021-244	Université Paris Dauphine	Convention de reversement des crédits attribués au projet de Programme Gradué "Droit"	43 054,00
152	2021	2021-245	Université Paris Dauphine	Convention de reversement des crédits attribués au projet de Programme Gradué "Finance"	100 073,00
153	2021	2021-246	EPHE	Convention de reversement des crédits attribués au projet de Programme Gradué "Sciences historiques"	30 385,00
154	2021	2021-247	ENSAD	Convention de subventionnement pour le projet "immersive hybridPlace" dans le cadre de la Fête de la sciences 2021	1 500,00

**Conventions Université PSL  
CA 10 mars 2022**

155	2021	2021-248	Observatoire de Paris	Convention de subventionnement pour le projet "Bienvenue en astronomie" dans le cadre de la Fête de la science 2021	1 500,00
156	2021	2021-249	Observatoire de Paris	Convention de subventionnement pour le projet "Soirée observation Meudon" dans le cadre de la Fête de la science 2021	500,00
157	2021	2021-250	RENATER	Convention d'utilisation du réseau académique parisien	
158	2021	2021-256	BDE CPES	Convention de subventionnement 2021-2022 de l'association BDE CPESMD	8 700,00
159	2021	2021-257	Observatoire de Paris	Convention de subventionnement pour le projet "La Guyane vers les étoiles"	5 000,00
160	2021	2021-258	ESPCI	Décision de financement PSL WEEK	4 000,00
161	2021	2021-262	FCS	Convention portant délégation de compétences à la Fondation PSL	
162	2021	2021-265	ANR	Convention attributive d'aide n°ANR-20-GURE-0004	385 560,00
163	2021	2021-266	Université Paris Dauphine	Convention de reversement des crédits attribués au projet de Programme Gradué "Sciences sociales"	114 330,00
164	2021	2021-267	EPHE	Convention de reversement des crédits attribués au projet de Programme Gradué "Sciences des religions"	58 710,00
165	2021	2021-270	ENS	Convention de versement des crédits attribués au projet "Institut Santé Numérique en Société"	120 000,00
166	2021	2021-271	ENS	Convention de reversement "PhD track grant" Programme gradué "Physique"	71 055,00
167	2021	2021-283	Région ILE DE France	Convention de subventionnement relative au soutien régional pour "La science pour tous 2021"	21 500,00
168	2021	2021-285	La fémis	Décision de financement PSL WEEK	800,00
169	2021	2021-289	ENS	Convention de reversement des crédits attribués à l'ENS-PSL dans le cadre de la phase 2 du Dialogue stratégique et de gestion	135 924,00
170	2021	2021-291	ENS	Convention de reversement dans le cadre de l'appel à projets EELISA Star - Sustainable Territories through Action and Research	10 000,00
171	2021	2021-292	Observatoire de Paris	Décision de financement PSL WEEK	800,00
172	2021	2021-293	ENS	Convention de reversement dans le cadre de l'appel à projets EELISA Environment Concepts Norms	9 500,00
173	2021	2021-294	ENSMP Mines ParisTech	Convention de reversement dans le cadre de l'appel à projets EELISA IDEEE Sustainable Territories through Action and Research	10 000,00
174	2021	2021-295	Université Paris Dauphine	Convention de reversement dans le cadre de l'appel à projets EELISA Matières alternatives biosourcées dans le textile	14 400,00
175	2021	2021-296	ENSAD	Convention de reversement dans le cadre de l'appel à projets EELISA IDEEE Matières et Objets pour un monde Soutenable	10 000,00
176	2021	2021-302	ESPCI	Décision de financement Atelier Business Plan	8 000,00
177	2021	2021-305	ESPCI	Décision de financement Mission doctorale	3 520,00
178	2021	2021-306	ENS	Convention de reversement "PhD track grant" Programme gradué "Sciences du vivant"	71 055,00
179	2021	2021-307	ENS	Convention de reversement "PhD track grant" Programme gradué "EABIS"	71 055,00
180	2021	2021-309	Université Paris Dauphine	Convention de reversement "PhD track grant" Programme gradué "Mathématique"	71 055,00
181	2021	2021-310	Université Paris Dauphine / ENS	Convention de reversement des crédits attribués à Dauphine-PSL et ENS-PSL dans le cadre de la phase 2 du Dialogue stratégique et de gestion	213 592,00
182	2021	2021-312	ENS	Convention de reversement "PhD track grant" Programme gradué "Sciences de la terre et biodiversité" EABIS	56 560,00
183	2021	2021-313	ESPCI	Convention de reversement des crédits attribués au module transverse Matière Molle 2021-2022	12 360,00
184	2021	2021-316	Fondation PSL / ENSCP Chimie ParisTech	Convention de cession de brevets	
185	2021	2021-317	ENS	Convention de reversement "PhD track grant" Programme gradué "Physique"	56 560,00
186	2021	2021-318	ENS	Convention de reversement "PhD track grant" Programme gradué "Sciences du vivant"	56 650,00
187	2021	2021-320	ENSCP Chimie ParisTech	Convention de reversement des crédits entre l'Université PSL et Chimie ParisTech-PSL EELISA	134 031,93
188	2021	2021-321	ENSMP Mines ParisTech	Convention de financement dans le cadre de l'APP Preuve de Concept 2021	10 000,00
189	2021	2021-322	ENSMP Mines ParisTech	Convention de reversement des crédits entre l'Université PSL et Chimie ParisTech-PSL EELISA	105 885,22
190	2021	2021-323	ENSCP Chimie ParisTech	Convention de reversement des crédits entre l'Université PSL et Chimie ParisTech-PSL InnoCORE	97 500,00
191	2021	2021-324	ENSMP Mines ParisTech	Convention de reversement des crédits entre l'Université PSL et Chimie ParisTech-PSL InnoCORE	40 000,00
192	2021	2021-325	ANR	Convention attributive d'aide n°ANR-20-SFRI-0010	20 000 000,00
193	2021	2021-337	ANR	Convention attributive d'aide n°ANR-21-ESRE-0034	6 111 467,00
194	2021	2021-338	ANR	Convention attributive d'aide n°ANR-21-CMAQ-0001	1 033 000,00
195	2021	2021-339	ANR	Convention attributive d'aide n°ANR-21-ESRE-0028	14 477 000,00
196	2021	2021-340	ENS	Convention de délégation de gestion EQUIPEX+ IMF-NMR	5 846 944,00
197	2021	2021-346	Région IDF	Convention de soutien régional en faveur de l'entrepreneuriat étudiant	33 000,00
198	2021	2021-347	Région IDF	Convention de soutien régional en faveur de l'entrepreneuriat étudiant	22 500,00
199	2021	2021-348	Université Paris Dauphine	Convention contrats doctoraux COHORTE 2021	543 312,00
200	2021	2021-349	ENC	Convention contrats doctoraux COHORTE 2021	90 552,00
201	2021	2021-352	Observatoire de Paris	Convention contrats doctoraux COHORTE 2021	90 552,00
202	2021	2021-356	Fondation Institut Europlace de Finance	Convention de financement dans le cadre de l'APP Preuve de Concept 2021 Lucas de ROUVRAY	10 000,00
203	2021	2021-357	ENS	Convention contrats doctoraux COHORTE 2021	1 871 408,00
204	2021	2021-358	ENSCP Chimie ParisTech	Convention contrats doctoraux COHORTE 2021	452 765,00
205	2021	2021-359	ESPCI	Convention contrats doctoraux COHORTE 2021	814 968,00
206	2021	2021-363	Fondation PSL	Convention de reversement entre l'Université PSL et la Fondation PSL dans le cadre de la Chaire AFD-PSL-PSE	176 534,00
207	2021	2021-370	Viva technology	Convention de participation au dispositif étudiant de la 5ème édition de VivaTech2019	



## Université Paris Sciences et Lettres

### DELIBERATION N° 04/2022

### Plan de formation collective des personnels 2022 et bilan 2021

Le Conseil d'administration de l'Université PSL  
dans sa séance du 10 mars 2022

*Vu le code de la recherche ;*

*Vu le code de l'éducation ;*

*Vu l'ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;*

*Vu le décret n° 2019-1130 du 5 novembre 2019 portant création de l'Université Paris sciences et lettres (Université PSL) et approbation de ses statuts ;*

*Vu les statuts de l'Université Paris sciences et lettres ;*

*Vu le règlement intérieur de l'Université Paris sciences et lettres.*

### DECIDE

#### Article 1 :

Le conseil d'administration approuve le plan de formation collective des personnels pour 2022, annexé à la présente délibération.

#### Article 2 :

Le conseil d'administration approuve le bilan des formations de l'Ecole interne de l'Université PSL pour l'année 2021. Il est annexé à la présente délibération.

32 voix « pour »,

0 voix « contre »,

5 abstention(s),

Le Président de séance

Alain FUCHS



**Voies et délais de recours :**

*La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet, d'un recours gracieux devant le Président de l'Université PSL, adressé au 60 rue Mazarine 75006 Paris, ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris, adressé au 7 Rue de Jouy 75004 Paris.*





## VOLET 1: LE PLAN DE FORMATION PSL

### L'Ecole Interne PSL

Conformément à la délibération 91/2017 du Conseil d'Administration de la FCS de PSL du 14 décembre 2017 et suite à un vote à l'unanimité, un Service Mixte Support (SMS) PSL dédié à la formation collective des personnels a été créé au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Ce service est porté par l'université Paris-Dauphine et est nommé **Ecole interne PSL**. Une convention organise les rapports entre l'université Paris-Dauphine, PSL et les établissements souhaitant bénéficier du service.

Ce service a pour vocation d'organiser et de mettre en œuvre des programmes de formation collective continue. Il élabore notamment un plan stratégique de formation pluriannuel PSL 2019-2022 (ci-après) ainsi que sa déclinaison par année civile, validée par les instances de PSL.

Le domaine de compétence de l'Ecole interne PSL s'étend à l'ensemble des personnels employés par les établissements signataires, à savoir : enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs, personnels administratifs, techniques et de bibliothèques, titulaires et contractuels.

Des modalités particulières s'appliquent aux doctorants contractuels pour lesquels le collège doctoral est le principal responsable de la formation collective ; mais ces personnels ne sont pas exclus du dispositif. De même, pour certaines actions spécifiques comme les formations à la pédagogie, l'Ecole Interne est susceptible d'accueillir l'ensemble des doctorants relevant du Collège doctoral de PSL, en lien avec celui-ci.

Les établissements concernés sont :

- l'ENS-PSL
- l'Institut Curie
- l'EPHE-PSL
- l'EFEO
- PSL EP
- Chimie Paris Tech-PSL
- l'Ecole nationale des Chartes-PSL
- l'ESPCI Paris-PSL
- Mines Paris-PSL
- L'Observatoire de Paris - PSL
- EHESS
- Conservatoire national supérieur d'Art Dramatique - PSL
- l'Université Paris Dauphine- PSL

Afin d'assurer à l'ensemble des personnels des établissements signataires une offre de formation annuelle étendue et de qualité, des moyens humains et matériels ont été mis à la disposition de l'Ecole Interne: recrutement, dans un premier temps, d'un assistant de formation de catégorie B en soutien de l'équipe du service de l'Accompagnement Professionnel de l'université Paris-Dauphine (trois personnes) et mise à disposition, depuis novembre 2018, d'un outil de gestion de la formation permettant l'inscription en ligne des agents : la plateforme de l'Ecole Interne. Au vu du nombre croissant de membres et d'actions de formations (environ 4650 stagiaires formés depuis son lancement) une assistante de formation supplémentaire a intégré l'équipe en août 2019, afin de poursuivre le développement des actions et l'élargissement du périmètre de l'Ecole interne. Dans cette même logique de croissance et de construction de nouvelles offres structurées (parcours certifiants, plans d'actions thématiques...), un recrutement complémentaire sera effectué en 2022.

Ces personnels sont financés grâce à la participation des établissements, en fonction de leur effectif permanent. Une part des budgets de formation de chacun, correspondant *a minima* à 50% de leur budget total de formation, est également transférée au SMS, afin d'en assurer le bon fonctionnement.

## **Le plan stratégique de formation PSL**

Le plan de formation est établi en fonction des **orientations stratégiques de l'Université PSL en matière de ressources humaines** et des **besoins en compétences des agents**. Il traduit à la fois les projets de l'université et les aspirations des personnels, en conformité avec les réformes en vigueur ayant trait à la formation tout au long de la vie. Il s'appuie par ailleurs sur une réflexion menée en collaboration avec les référents formations désignés par chaque établissement signataire, afin de garantir la meilleure adéquation possible entre le programme de formation de l'Ecole Interne PSL et les besoins de chacun, tout en faisant émerger les meilleures pratiques en la matière.

Le plan de formation PSL est voté s'il y a lieu par chaque établissement dans les instances compétentes, en complément le cas échéant du plan de formation local relatif à certaines actions spécifiques.

Le plan définitif est arrêté en fonction des impératifs budgétaires du service.

Le bilan du traitement des demandes de formation et des actions menées par l'Ecole Interne est produit annuellement et mis à disposition des établissements.

## **Les orientations stratégiques PSL**

Les **orientations stratégiques** retenues en matière de formation sont les suivantes :

- **Axe 1 : Contribuer au développement de l'Université PSL en tant qu'acteur de rang mondial**
  - o Favoriser la formation en anglais des personnels administratifs et académiques ;
  - o Proposer aux personnels une offre de formation en Français Langue Etrangère ;
  - o Donner accès à l'apprentissage des langues rares
  - o Faciliter l'accueil des étudiants internationaux
  
- **Axe 2 : Professionnaliser et développer les compétences métiers en favorisant la Qualité de Vie au Travail**
  - o Accompagner les évolutions liées à la crise sanitaire ;
  - o Accompagner le déploiement du schéma directeur des systèmes d'information et la mise en œuvre des appels à projets obtenus en poursuivant et développant les actions de professionnalisation
  - o Développer de nouveaux parcours professionnalisants, à l'image du parcours management PSL
  - o Faciliter l'intégration des nouveaux personnels de PSL
  - o Favoriser la promotion et la mobilité interne des agents en proposant une préparation aux concours de qualité ;
  - o Développer une offre de formation étoffée en matière de sûreté, sécurité et prévention des risques, notamment psychosociaux, ;
  - o Proposer des actions de sensibilisation pour une université responsable ;
  - o Favoriser le développement personnel et la qualité de vie au travail.
  
- **Axe 3 : Développer une offre de formation à destination des chercheurs, enseignants-chercheurs et enseignants afin de favoriser la qualité pédagogique et l'excellence de la recherche**
  - o Proposer une offre de formation visant à l'approfondissement des compétences pédagogique et numériques des enseignants, dans un contexte de transformation
  - o Accompagner la mise en œuvre du plan d'action HRS4R (Human Resources Strategy for Researcher)
  - o Optimiser et mieux valoriser son activité de recherche ;
  - o Se former aux outils d'encadrement et de gestion.

## Mise en œuvre du plan de formation stratégique : année 2022

### AXE 1 : Contribuer au développement de PSL en tant qu'acteur de rang mondial

#### Favoriser la formation en anglais des personnels administratifs et académiques

Une approche multi canal sera privilégiée, dans la continuité des actions et expérimentations menées les années précédentes, en fonction des besoins des personnels et des dispositifs déjà existants dans certains établissements. Les leçons tirées de la crise sanitaire nous incitent par ailleurs à privilégier, quand c'est adapté, le format distanciel pour les formats courts de formation. C'est typiquement le cas avec les cours d'anglais hebdomadaires, susceptibles de toucher un plus large public dans ce format en limitant les temps de trajet.

- **Cours d'anglais professionnels hebdomadaires** multiniveaux en distanciel.  
6 cours sur 3 niveaux (10 heures) qui pourront être proposés une fois par semestre.
- **English Coffee Break**: temps de conversation convivial en anglais et en distanciel, en présence d'un intervenant anglophone, ouvert à tous. Ce dispositif, initialement organisé au sein de l'EFEO et l'ESPCI, a dû être adapté au distanciel mais pourrait reprendre en présentiel et être étendu à un ou deux sites supplémentaires qui le souhaiteraient, si la situation sanitaire le permet.
- **Ateliers d'anglais scientifique** : Atelier décomposé en 6 séances hebdomadaire de 2h pour former les enseignants-chercheurs à la rédaction d'articles et à la communication scientifique en anglais.

#### Proposer aux personnels une offre de formation en Français Langue Etrangère

Depuis septembre 2019, l'ensemble des personnels, en particulier les doctorants contractuels et les enseignants-chercheurs internationaux ont eu accès à une offre renforcée en matière de cours de Français Langue Étrangère (FLE) en lien avec le *Welcome Desk* de l'Université PSL.

La politique en la matière des établissements ayant évolué, ces cours seront repris directement par l'Ecole interne et réalisés par un professeur de FLE externe. Ils seront organisés en distanciel à raison de 2h par semaine pour une durée totale de 20h et proposeront des contenus par niveau (de A1 à B1).

#### Donner accès à l'apprentissage des langues rares

L'ILARA, l'institut des langues rares, est un centre de formation et un centre d'expertise et de ressources sur les langues rares, créé à l'EPHE-PSL en août 2020.

Des cours de langue ou sur les familles de langue sont proposés en niveau débutant, intermédiaire et avancé, organisés chacun sur un semestre. Il organise par ailleurs des séminaires, sessions intensives de langues et de linguistique de terrain, ainsi que des enseignements transversaux d'histoire, de linguistique, de littérature des différentes cultures qui se sont développées autour de ces langues.

Les langues enseignées sont notamment les langues européennes anciennes et médiévales, d'Amérique centrale et du Sud, d'Asie orientale, du Proche Orient ancien...

Afin de favoriser l'accès à ces enseignements, l'Ecole interne PSL prendra en charge, sur demande, leur financement pour les personnels

#### Faciliter l'accueil des étudiants internationaux

L'université PSL accueille un grand nombre d'étudiants provenant de tous les continents, en dépit de la crise sanitaire. Elle est labellisée « Bienvenue en France » et dans ce cadre, la qualité d'accueil est une clé du succès de l'intégration dans le cursus universitaire de ces étudiants. L'Ecole interne propose donc depuis l'an dernier et en lien avec le Welcome desk PSL, un module dédié à tous les personnels, académiques et administratifs, en contacts avec ces publics.

Il s'agit d'une sensibilisation pour comprendre le vécu des étudiants internationaux au moment de leur arrivée afin d'adopter les comportements facilitateurs en situation interculturelle et les processus à mettre en place pour les accompagner.

En 2022, ce module sera complété par un deuxième rendez-vous dédié à la présentation des dispositifs, services mutualisés et acteurs PSL mobilisés sur ces questions.

## **Axe 2 : Professionnaliser et développer les compétences métiers en favorisant la Qualité de Vie au Travail**

### **Accompagner les évolutions organisationnelles liées à la crise sanitaire :**

La crise sanitaire, les confinements, le travail à distance massif auront profondément bouleversé nos modalités de travail et d'organisation. Certains de ces changements s'inscrivent dans la durée et l'Ecole interne se doit de les accompagner.

Ainsi, les actions menées depuis 2020 se poursuivront et s'enrichiront en 2022, notamment pour :

- **Former aux usages des outils collaboratifs** : au nouvel espace numérique de travail (ENT) dans les établissements où il est déployé, aux outils Office 365... afin de simplifier les collaborations scientifiques et administratives, à distance comme en présence, dans les établissements et au sein de l'Université PSL
- **Encadrer et accompagner le développement du télétravail** : via des actions à destination des encadrants ("Concilier management et télétravail") comme des télétravailleurs
- **Réfléchir et sensibiliser autour du droit à la déconnexion** : cette question est devenue incontournable avec le développement des usages numériques et le travail à distance généralisé.
- **Promouvoir toutes les modalités de formation, en présence comme à distance, y compris le e-learning**, via l'accès gratuit et pour tous les personnels à la plateforme LinkedIn Learning. L'usage de cette plateforme d'apprentissage en ligne, qui permet à tous d'accéder depuis mai 2019 à un catalogue de plus de 16000 cours en 6 langues, complète et enrichit l'offre de formation proposée par l'Ecole interne PSL. Certains modules pré sélectionnés par l'Ecole interne sont ainsi intégrés à certains parcours ou proposés en complément de certaines formations présentielles. Des dossiers thématiques, les "collections" ont également été créés spécifiquement sur le travail à distance, la communication, le management ou encore la qualité de vie au travail, la diversité et l'interculturel.

### **Accompagner le déploiement du schéma directeur des systèmes d'information et la mise en œuvre des appels à projets obtenus en poursuivant et développant les actions de professionnalisation**

**Des actions de professionnalisation** sont régulièrement proposées dans le cadre de l'Ecole interne, en lien avec les différents groupes de travail métier de PSL (directeurs des ressources humaines, DSI, responsables communication...). Elles sont indispensables pour permettre aux personnels concernés d'exercer leurs fonctions dans les meilleures conditions, en s'adaptant aux fréquentes évolutions réglementaires. En 2021 par exemple, une formation sur le Conseil Social d'Administration (CSA) et sur la loi de transformation de la Fonction publique ont été proposées. De nouvelles sessions seront organisées sur ces sujets en 2022 ainsi que des propositions sur la loi de programmation de la recherche, le recrutement dans la fonction publique ainsi qu'une offre en matière de gestion financière.

En outre, la réussite à plusieurs appels à projets (IdEés, hybridation, DEMOES) implique la mise en œuvre de plusieurs objectifs et projets que l'Ecole interne PSL a vocation à accompagner, tout comme les équipes du nouveau Centre mutualisé d'Innovation Pédagogique (CIP), qui a notamment étroitement accompagné à la rentrée le déploiement du nouveau LMS (Learning Management System) Moodle dans les établissements, par le biais de formations collectives et d'accompagnements individuels.

Le schéma directeur numérique de PSL nécessitera un effort de formation et d'accompagnement du changement important, tant en matière de maîtrise des outils que de formations aux évolutions associées des métiers. En guise d'illustration, on peut citer le déploiement progressif des SI RH et SI Finances mais aussi des usages liés à Office 365, qui se déploie peu à peu dans l'ensemble des composantes. Un travail important est aussi en cours sur l'ENT étudiant avec un objectif de déploiement en septembre 2022 dans un ou deux établissements pilotes, dont il faudra former les contributeurs.

La mise en place d'une direction dédiée au pilotage et à la qualité au sein de l'Université PSL engendrera aussi de nouveaux besoins de formation des acteurs en la matière.

## Développer de nouveaux parcours professionnalisants

En 2020, l'Université PSL a souhaité mettre l'accent sur la formation au management en proposant un parcours complet intégrant les fondamentaux mais aussi des approches variées de la fonction managériale au sein des organisations (management transversal, diagnostic MBTI, conception innovante, médiation, prévention des risques psychosociaux...) en laissant une part importante aux échanges via des ateliers de codéveloppement.

Pour les personnels qui le souhaitent, le suivi sur une période pouvant s'étaler jusqu'à deux ans des quatre modules fondamentaux, de 2 modules complémentaires au choix (présentiel ou distanciel) et de deux ateliers de codéveloppement permet désormais la validation, après une audition finale, d'un bloc de compétences du parcours du Management Global de la mention Master Management et Organisations de Dauphine-PSL. L'ensemble des modules reste par ailleurs accessible à tous les personnels, administratifs et académiques, y compris hors parcours.

En 2021, les premiers jurys ont validé les parcours de 9 encadrants dont des personnels académiques, des doctorants et des personnels administratifs.

Ce parcours, qui est enrichi au fur et à mesure en fonction des besoins, offrira en 2022 de nouvelles propositions, comme des formations pour développer dans son management son intelligence émotionnelle et relationnelle. Le module dédié à la prévention des violences sexistes et sexuelles deviendra par ailleurs obligatoire dans ce cadre.

Sur ce modèle et dans un contexte de structuration croissante de l'offre de formation PSL, un nouveau **parcours dédié aux assistant.e.s de formation/ et gestionnaires pédagogiques** a vu le jour à la rentrée universitaire 2021.

Professionnalisant et certifiant, il vise à accompagner ce public qui joue un rôle clé au sein de nos organisations. Adapter à chacun, il permet aux nouveaux assistants de formation et gestionnaires pédagogiques d'acquérir les connaissances fondamentales indispensables pour une intégration réussie et donne l'opportunité aux plus expérimentés de valoriser leur expérience et de développer de nouvelles compétences.

Ce parcours se compose de 7 modules et s'appuie notamment sur l'expertise de nombreux intervenants internes et accorde une place importante aux échanges via des temps de partage de bonnes pratiques et la mise en place d'un tutorat collectif.

Chacun dispose de 2 ans pour valider l'ensemble du parcours qui inclut par exemple :

- Des formations indispensables avec une approche administrative et juridique du métier d'assistant de formation/gestionnaire pédagogique, des présentations sur l'offre de formation PSL et des services mutualisés .
- Un tutorat collectif avec des rendez-vous réguliers pour partager ses expériences entre pairs.
- La prise en main des nombreuses applications de gestion, outils bureautiques, numériques et collaboratifs
- Des modules pour se perfectionner et améliorer sa communication écrite et orale, savoir gérer son temps et ses priorités, accueillir les publics et en particulier faciliter l'intégration des étudiants internationaux ou en situation de handicaps, savoir communiquer en public ou encore pour mieux maîtriser son environnement professionnel et l'organisation de l'enseignement supérieur.
- Une sensibilisation à la sécurité de l'information
- Des modules pour aller plus loin et découvrir les bases de la gestion de projets ou s'initier au management
- Des actions de sensibilisation pour s'engager dans une démarche éthique et responsable: gestes de premiers secours, prévenir les risques incendie, s'interroger sur l'impact environnemental du numérique ou participer à des ateliers scientifique d'intelligence collective sur les enjeux climatiques...

En 2022, d'autres parcours à destination d'agents dont les missions nécessitent une professionnalisation particulière, comme les gestionnaires financiers, pourront être développés. Là aussi, au-delà des formations aux outils, aux aspects juridiques et réglementaires liés à ces métiers, une part sera laissée aux échanges et au retour d'expérience entre pairs, avec pour objectif de constituer peu à peu un réseau professionnel à l'échelle de l'Université PSL.

## **Faciliter l'intégration des nouveaux personnels de PSL**

Au sein de chaque établissement qui constitue l'université PSL, l'accueil des nouveaux personnels est un moment important et précieux, souvent garant d'une bonne intégration.

Au-delà de cette découverte de son environnement de proximité et des spécificités locales, l'Université PSL souhaite rassembler tous les nouveaux venus à l'occasion de temps d'accueil dédiés dès la rentrée 2022.

Ces journées, dont le format reste à définir, seront l'occasion de décrire l'histoire de la construction de l'université PSL, sa structuration et son organisation, afin de permettre à tous de mieux comprendre la réalité, les enjeux et la place singulière de PSL dans l'écosystème de l'enseignement supérieur et de la recherche, à travers les témoignages de certains de ces acteurs.

Par ailleurs et dans le cadre de la mise en œuvre des engagements pris collectivement par les établissements en matière de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, les discriminations et les harcèlements, elles intégreront également une sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles pour tous les nouveaux arrivants. (cf. infra).

## **Favoriser la promotion et la mobilité interne des agents en proposant une préparation aux concours, de qualité**

La formation aux concours de la fonction publique et en particulier de l'enseignement supérieur est essentielle dans les établissements relevant de ce ministère où les attentes des personnels sont fortes. Une offre de formation mutualisée élargie est un levier supplémentaire de réussite sur cette voie majeure de la promotion interne des agents. Elle reste une des priorités de l'Ecole interne.

L'offre de formation en la matière comprend :

- Formation méthodologique « préparer un concours »
- Formation au rapport d'activité (catégories A et B), au relevé d'activité (catégorie C) et, **en 2022, à l'étude de cas pratiques** (pour favoriser l'accès aux concours externes et aux concours de la filière AENES)
- Cycle de culture administrative et juridique incluant droit constitutionnel, statut de la fonction publique, finances publiques, panorama de l'enseignement supérieur.
- Préparation à l'oral d'un concours
- Rédaction administrative
- CV et lettre de motivation

Ces formations vont, pour certaines d'entre elles, au-delà de la seule préparation d'un concours administratif et s'adressent à tous.

## **Développer une offre de formation étoffée en matière de sûreté, sécurité et prévention des risques, notamment psychosociaux**

La formation en matière de sécurité et prévention est un volet majeur du programme de l'Ecole Interne PSL puisqu'elle concerne l'ensemble des établissements, s'impose souvent réglementairement à ceux-ci et est généralement très coûteuse. Cette offre spécifique doit se construire en lien avec le réseau des ingénieurs Hygiène et Sécurité de PSL, qui doit être prescripteur des actions les plus pertinentes et adaptées aux besoins des établissements, en prenant en compte certains risques spécifiques communs.

Les actions déjà nombreuses en matière de secourisme, de prévention du risque incendie, prévention des risques électriques ou musculosquelettiques et formation des assistants de prévention/membres du CHSCT se poursuivront.

Garant de la sécurité de l'environnement professionnel de tous, la prévention des risques psychosociaux fera partie intégrante du plan d'action mis en place dès 2022 et qui concernera également la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et la promotion de l'égalité professionnelle. Parmi les actions envisagées : des webinaires pour sensibiliser l'ensemble des personnels aux RPS, des modules plus spécifiques, dédiés aux encadrants, ainsi que des formations pour prévenir les situations de harcèlement moral au travail.

## Prévenir les violences sexistes et sexuelles, favoriser l'égalité professionnelle

Par ailleurs, un [important plan de formation visant à lutter contre les violences sexistes et sexuelles, les discriminations et les harcèlements](#), a été voté lors de la conférence RH du 16 novembre 2021.

Porté et mis en œuvre par l'Ecole interne dès début 2022, il propose différents modules dont une formation obligatoire de sensibilisation à la lutte contre les violences et discriminations sexuelles et sexistes pour tous les néo-arrivantes et arrivants dès la rentrée universitaire 2022. Des formations spécifiques seront par ailleurs mises en place, avec pour objectif de former l'ensemble des personnels encadrants académiques et administratifs (responsables de formation, directrices et directeurs de laboratoires, responsables de service, etc.) et l'ensemble des personnels à horizon 2024.

Pour faciliter la diffusion et l'appropriation de cette thématique majeure, plusieurs modalités de formation seront proposées :

- Des visio-tchat conférences sur un format court en distanciel pour sensibiliser aux violences sexistes et sexuelles.
- Un théâtre forum avec un spectacle interactif suivi d'un débat animé par une juriste de l'Association européenne contre les violences sexistes et sexuelles au travail. Cette action pourra également être ouverte aux étudiants en association avec la Vice-Présidente Vie étudiante et responsabilité sociale de PSL.
- Des modules d'approfondissement avec des études de cas et des mises en situation pour accueillir la parole d'une personne victime.
- Des modules spécifiques avec une approche sociologique et juridique pour les personnels encadrants administratifs et académiques.
- Une formation pour les nouveaux membres des cellules d'écoute et de veille.
- L'intégration de cette question à la formation des directrices et directeurs de thèse

Afin de lutter contre les discriminations et de promouvoir l'égalité professionnelle, L'Ecole interne intégrera également dans ce plan de formation, différentes actions pour sensibiliser largement à l'égalité et aux stéréotypes, pour prévenir les discriminations dans sa propre pratique en tant qu'encadrant et pour promouvoir l'égalité professionnelle et agir en tant que membre d'une gouvernance ou que personnels des ressources humaines. Avec la collaboration de l'Institut pratique du journalisme, elle mettra en place une action spécifique à destination des chercheuses : « devenir experte dans les médias ».

Des formations sur les risques psychosociaux (RPS) et sur le harcèlement moral feront également partie des actions mises en place.

Enfin, nous pourront reconduire les actions menées en 2021 pour les personnels enseignants et administratifs en contact avec les étudiants, afin de leur donner les outils nécessaires pour orienter et accueillir les plus fragiles. Il pourra s'agir notamment de proposer une formation de deux jours de **premiers secours en santé mentale** (PSSM) ainsi que des interventions sous format webinaire d'une psychologue pour sensibiliser aux risques psychiques des jeunes adultes.

## Proposer des actions de sensibilisation pour une université responsable

En lien avec la stratégie Vie étudiante et Responsabilité Sociale et Environnementale et la stratégie RH de PSL, différentes actions de sensibilisation et de formation seront susceptibles d'être proposées :

- Sensibilisation au **handicap** : accueillir un collègue en situation de handicap, un étudiant, sensibilisation aux handicaps, initiation à la langue des signes, dans le cadre du schéma pluriannuel handicap de PSL qui sera réévalué fin 2022 ;
- Poursuite des ateliers de la « **Fresque du climat** » : rendez-vous ludique, participatif et créatif sur le changement climatique, fondé sur l'intelligence collective. Il s'agit d'une initiation en 3 heures, adressée aussi bien aux novices qu'aux connaisseurs, sur le fonctionnement du climat et les conséquences de son dérèglement ;
- Sensibilisation à la **sobriété numérique**, pour comprendre l'impact environnemental du numérique et mieux agir à son échelle
- Diversification de l'offre des enseignants-chercheurs et développement d'**ateliers de médiation scientifique**, notamment dans le cadre du Label "Science avec et pour la société" décerné à PSL par le MESRI.

## Favoriser le développement personnel et la qualité de vie au travail

Les formations au développement personnel font partie intégrante de l'offre de formation de l'Ecole Interne. Le bien-être et l'épanouissement de tous les personnels de PSL est une priorité afin de favoriser la qualité de vie au travail. Elles viennent en complément des formations au management et de prévention des RPS déjà citées.

En 2022, des ateliers sur le droit à la déconnexion, ainsi que l'organisation d'une opération « Vie mon job » pourront également être proposés notamment à l'occasion de la **semaine de la qualité de vie au travail**. En juin 2021, lors de cet événement organisé par l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT), 13 ateliers en visio ont été proposés par l'Ecole interne. 204 participants ont ainsi suivi près de 90 heures de formation sur comment gérer sa charge mentale, comment se déconnecter en fin de journée, gérer sa respiration avant d'intervenir en réunion, faire une micro-sieste, s'installer convenablement devant un ordinateur pour mieux travailler à distance ou encore réaliser un automassage.

D'autres actions seront organisées tout au long de l'année et viseront à :

- Donner les outils nécessaires à chacun pour **gérer le stress** et les émotions, en s'appuyant notamment sur les interventions des chercheurs de PSL en matière de sciences cognitives (méditation pleine conscience, méthodes cognitives et comportementales, auto-hypnose) ;
- Permettre d'acquérir des compétences complémentaires pour **développer ses compétences humaines et évoluer dans sa carrière** (prise de parole en public, gestion du temps et des priorités, éloquence et storytelling, communiquer pour convaincre...) ;
- Développer confiance et affirmation de soi

## Axe 3 : Développer une offre de formation à destination des chercheurs, enseignants-chercheurs et enseignants afin de favoriser la qualité pédagogique et l'excellence de la recherche

### Proposer une offre de formation visant à l'approfondissement des compétences pédagogiques et numériques des enseignants, dans un contexte de transformation

L'évolution du cadre réglementaire applicable aux nouveaux maîtres de conférences stagiaires (32h de formation visant l'approfondissement des compétences pédagogiques obligatoires) et l'attention portée à la qualité des enseignements proposés aux étudiants de l'université Paris Sciences et Lettres ont conduit l'Ecole Interne à proposer depuis la rentrée 2018 un parcours de formation dédié aux pratiques pédagogiques ouvert à tous les personnels enseignants et aux doctorants.

Ce dispositif s'est par la suite développé et a évolué en tenant compte :

- **Du contexte sanitaire et de ses conséquences en matière d'enseignement à distance**
- **De la réussite de PSL à l'appel à projet Hybridation** et DEMOES et aux différents projets qu'il implique

Ainsi, la version 2021-2022 du [parcours des pratiques pédagogiques](#) intègre l'accompagnement aux usages numériques. Organisé dans le cadre de l'Ecole interne et proposé par le Centre d'Innovation Pédagogique (CIP), créé au printemps 2021, il vise le partage, la formation et l'accompagnement des compétences pédagogiques ainsi que la création d'une communauté de pratiques PSL.

Cette offre de formation modulaire, alterne des formats présentiel et distanciel et souhaite s'adapter au mieux aux besoins et aux attentes de l'ensemble de la communauté académique de PSL.

Il se compose :

- de **temps de dialogue et de partage d'expérience entre pairs** pour réfléchir et échanger sur les pratiques d'enseignement : séminaires de la rentrée dédié aux fondamentaux de la pédagogie, des rendez-vous en format court pour partager des idées ou des questionnements et s'entraider, « les pédago days PSL » 2 jours consacrés à la pédagogie à PSL autour de retour d'expérience et d'ateliers, dispositif de classe ouverte.
- de **5 cycles de formations** permettant à chaque enseignant de construire un parcours personnalisé, de maîtriser les outils numériques pour favoriser l'interactivité des enseignements et prendre en main la nouvelle plateforme d'administration des enseignements commune (Learning management system, LMS) fondée sur Moodle: 1-concevoir et scénariser ses enseignements, 2-réaliser ses ressources et son espace pédagogique, 3-animer ses séances

- d'un **MOOC "Se former pour enseigner dans le supérieur"** à suivre en autonomie et en ligne

### **Accompagner la mise en œuvre du plan d'action HRS4R (Human Ressources Strategy for Researcher)**

Lancée en janvier 2019 au niveau de l'Université PSL dans son ensemble via un séminaire de formation et de réflexion d'une journée réunissant une vingtaine de personnes, la démarche HRS4R vise une amélioration des conditions d'activités des enseignants-chercheurs et des chercheurs, notamment via la formation, le développement des compétences et l'accompagnement des carrières.

Les travaux effectués depuis lors ont conduit à faire émerger un certain nombre de pistes d'actions concrètes dont certaines pourront être portées par l'Ecole interne PSL. Celles-ci ont été présentées et validées lors de la conférence RH de novembre 2019 et intégrées à la stratégie ressources humaines de PSL et à la charte du recrutement académique PSL.

Les actions mises en place seront reconduites et amplifiées en 2022 :

- Les ateliers d'**accompagnement en matière de gestion de carrière** pour les chercheurs et enseignants-chercheurs, en lien avec l'ABG (Association Bernard Gregory) : deux sessions collectives et deux entretiens individuels ont été proposées à la rentrée 2021, elles doivent être mieux connues des jeunes chercheurs ;
- La mise en visibilité et le renforcement des formations en matière **d'encadrement** et d'accompagnement (cf. infra) ;
- La formation à l'éthique et à **l'intégrité scientifique**, en particulier celle des doctorants, via le collège doctoral de PSL, et des directeurs de thèse ;
- Les actions de sensibilisation à la **science ouverte**, en lien avec les référents de l'Université PSL ;
- La **sensibilisation aux biais cognitifs** dans le cadre des procédures de recrutement et de sélection ;
- La mise en place, d'ici fin 2022, de dispositifs pilotes de **mentorat au sein de PSL à destination des jeunes chercheurs** (qui nécessiteront un accompagnement et une formation des mentors volontaires).

### **Optimiser et mieux valoriser son activité de recherche**

En lien avec les Services Communs à la Documentation des établissements et en particulier le groupe de travail "**Formations à l'information scientifique et technique**" de Ressources et Savoirs, qui rassemble les responsables formations aux usagers des bibliothèques de PSL, de nombreux ateliers, séminaires ou formations individualisées à la demande sont proposées tout au long de l'année dans ce domaine, et notamment :

- Collecter, enrichir et mettre en forme des références bibliographiques
- Partager, échanger, valoriser ses publications
- Séminaire visibilité académique et publications
- Brevets et propriétés industrielles
- Aide à la recherche documentaire...

Dans le cadre du **plan national pour la science ouverte**, le développement de formations visant à promouvoir de nouvelles pratiques quotidiennes pour les chercheurs, favorisant le succès de la science ouverte dans les établissements est préconisé. Une offre spécifique dédiée à déjà été initiée depuis 2019 (séminaire Visibilité académique et publications ; kit de survie de la Science ouverte...). Les actions spécifiques en matière d'Open Sciences devront être renforcées dans le cadre d'une politique coordonnée de PSL en la matière.

Des formations autour du thème de **l'environnement et des financements de la recherche, des appels à projet**, ainsi que de la stratégie de valorisation seront également proposées, en direct ou par l'intermédiaire du **SAAP** (Service mutualisé d'Appui à l'Activité Partenariale).

Enfin, certaines formations plus techniques, en lien avec des logiciels de statistique qualitative comme **R** ou **NVivo** sont aussi susceptible d'être ouvertes.

### **Se former aux outils d'encadrement et de gestion**

De plus en plus, les personnels enseignants et chercheurs sont en position de responsabilité administrative ou d'encadrement, ils sont également amenés à encadrer des thèses dans un contexte où la prévention des risques psychosociaux est de plus en plus prégnante.

Pour répondre à ces besoins, plusieurs parcours et séminaires de formation seront proposés :

Des formations seront proposées afin de les aider dans ces fonctions :

- Un parcours de mentorat collectif à destination des jeunes chercheurs, initié par l'Ecole des Mines, est proposé chaque année (réflexion autour de la construction du projet scientifique) ;
- Une formation de deux jours autour de l'encadrement doctoral (aspects humains et méthodologiques) ;
- Un parcours spécifique dédié au management d'équipe de recherche, sur deux journées.

La déclinaison opérationnelle du plan de formation ci-dessus est indicative, certaines actions pourront ne pas avoir lieu faute de participants ou de ressources budgétaires. De même, l'offre de formation pourra être enrichie de nouvelles actions au fil de l'eau si de nouveaux besoins communs émergeaient.



---

## Plan de formation

Lutter contre

**LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES**

Prévenir

**LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX**

Promouvoir

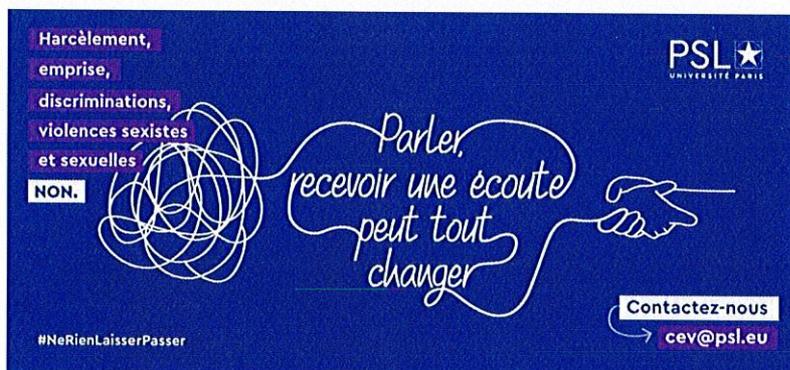
**L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE**

## CONTEXTE ET ACTIONS

L'Université PSL est **activement engagée** dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, les discriminations et les harcèlements.

Suite à la conférence Ressources Humaines du 16 novembre 2021, un important plan de formation à **destination des personnels et de la communauté étudiante** a été adopté par l'université PSL.

Porté par l'Ecole interne, il visera à sensibiliser sur ces sujets en proposant dès janvier 2022 différents modules qui évolueront au fil des demandes et des besoins exprimés.



Il prévoit notamment une **formation obligatoire de sensibilisation à la lutte contre les violences et discriminations sexuelles et sexistes pour tous les néo-arrivants et arrivants** dès la rentrée universitaire 2022.

Des formations spécifiques seront par ailleurs mises en place, avec pour objectif de **former l'ensemble des personnels encadrants** administratifs comme académiques (responsables de formation, directrices et directeurs de laboratoires, responsables de service, etc...) et l'ensemble des personnels à horizon 2024.

En complément et pour aller plus loin

Retrouvez de nombreuses vidéos dédiées aux RPS, harcèlements, discriminations, égalité professionnelle... sur

**LinkedIn Learning**

Vous n'avez pas encore activé votre compte? Adressez une demande à

[ecoleinternepsl@dauphine.psl.eu](mailto:ecoleinternepsl@dauphine.psl.eu)



Détail des actions proposées dans le plan de formation ci-après



### INTERVENANTS

Experts engagés dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, les discriminations et la prévention des risques psychosociaux.

Pour plus d'informations sur la cellule de d'écoute et de veille PSL (CEV):



---

# Lutter contre les VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

## 1- VISIO-TCHAT CONFERENCE: VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Module court accessible à toutes et tous pour sensibiliser aux violences sexistes et sexuelles, les identifier et connaître les recours.

*Accessible à tous les personnels et obligatoire pour tous les nouveaux arrivants / 1h30 / en distanciel*

## 2- THEATRE FORUM VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Représentation intitulée « Silences complices? » interprétée par la compagnie Désamorces.

Cette approche, proposée aussi bien aux personnels qu'aux étudiants, permet de répondre de manière interactive et sensible aux questions suivantes :

- Comment réagir concrètement face à la banalité des comportements sexistes et/ou du harcèlement sexuel dans les relations de travail ?
- Comment repérer les discriminations à raison du sexe et le harcèlement sexuel, en mesurer l'ampleur et les conséquences, les appréhender afin de pouvoir les déjouer ?
- Comment se positionner en tant que témoin de harcèlement sexuel et faire naître la solidarité ?
- Mais aussi et surtout quel chemin dois-je faire personnellement pour être à l'aise avec cette thématique ?

Ce spectacle sera suivi de l'intervention d'une juriste/ chargée de mission de l'AVFT (Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail) afin de prolonger la réflexion autour des violences sexistes et sexuelles.

*Tout public: personnels et étudiants / 2h30 / en présentiel*



UNE QUESTION?

Pour tout complément d'information  
Une seule adresse:

[ecoleinternepsl@dauphine.psl.eu](mailto:ecoleinternepsl@dauphine.psl.eu)



POUR VOUS  
INSCRIRE

1- créez votre compte -  
[pslecoleinterne.inscription.psl.eu](https://psl-ecoleinterne.inscription.psl.eu)

2 - connectez-vous au portail de  
l'Ecole Interne PSL -  
<https://psl-ecoleinterne.monportail.psl.eu>

3- faites votre demande en «ça m'intéresse» pour être recontacté à l'ouverture de la prochaine session ou inscrivez-vous directement à la date indiquée

## Lutter contre les VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

### 3- PREVENTION DES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL: APPROFONDISSEMENT

Module qui vise à identifier les différents types de violences sexistes et sexuelles au travail, maîtriser les définitions légales, savoir prévenir et réagir face à une situation ou à un signalement et accueillir la parole d'une personne victime via des études de cas et mises en situation.

*Tous les personnels / 3h / en présentiel ou distanciel*

### 4- APPREHENDER LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES EN TANT QU'ENCADRANT - Approches sociologiques et cadre juridique

Ce module spécifiquement dédié aux personnels encadrants administratifs et académiques permet de comprendre les violences sexistes et sexuelles, de s'approprier les textes juridiques applicables, de savoir se positionner en tant qu'acteur et actrice dans l'enseignement supérieur et la recherche sur ce sujet. Il s'adresse en particulier à tous les responsables d'équipes, de formation, directeur de thèse., etc.

*Encadrants administratifs et académiques / 1 jour / en présentiel*

### 5- FORMATION DES MEMBRES DES CELLULES D'ECOUTE ET DE VEILLE

Formation complète pour les nouveaux membres des cellules de veille.

- Maîtriser les définitions légales des discriminations, du harcèlement moral, des violences sexistes et sexuelles et connaître les chiffres clés
- Connaître les sanctions encourues (pénales, civiles et disciplinaires)
- Connaître les conséquences des violences
- Savoir réceptionner un signalement, réaliser un entretien et prendre des notes, remplir la fiche réflexe (premières préconisations), orienter
- Savoir analyser la situation et la qualifier, proposer le traitement de la situation (préconisations)

*Nouveaux membres des cellules de veille / 2 jours / en présentiel*



UNE QUESTION?

Pour tout complément d'information  
Une seule adresse:

[ecoleinternepsl@dauphine.psl.eu](mailto:ecoleinternepsl@dauphine.psl.eu)



POUR VOUS  
INSCRIRE

1 - créez votre compte -  
[pslecoleinterne.inscription.psl.eu](https://psl-ecoleinterne.inscription.psl.eu)

2 - connectez-vous au portail de  
l'École Interne PSL -  
<https://psl-ecoleinterne.monportail.psl.eu>

3- faites votre demande en «ça m'intéresse» pour être recontacté à l'ouverture de la prochaine session ou inscrivez-vous directement à la date indiquée

# Prévenir les RISQUES PSYCHOSOCIAUX- RPS

## 1- WEBINAIRE: sensibilisation aux RPS

Ouvert à tous les personnels, ce webinaire permet d'acquérir le socle de connaissances clés sur les risques psychosociaux.

- Identifier les facteurs de RPS et comprendre leurs impacts sur la santé, les équipes et le travail
- S'approprier un langage commun sur le sujet des RPS

*Tous les personnels / 1h30 / en distanciel*

## 2- ROLE DE L'ENCADRANT DANS LA PREVENTION DES RPS

- Comprendre ce que sont les risques sociaux professionnels
- Comprendre les enjeux de la démarche, connaître les répercussions sur ses collaborateurs et sur son service
- Disposer des clefs de repérage pour savoir identifier les situations à risques et les prévenir dans son service
- Adapter ses outils et ses moyens à la prévention des risques sociaux professionnels
- Identifier des leviers d'action
- Connaître les indicateurs qui permettent de suivre l'évolution des risques sociaux professionnels dans son service
- Savoir analyser, prendre en charge et gérer une situation de crise

*Encadrants administratifs et académiques, membres des instances du personnel / 1 jour / en présentiel*

## 3- PREVENTION DES SITUATIONS DE HARCELEMENT MORAL AU TRAVAIL

Ouvert à tous les personnels pour:

- Savoir identifier et comprendre les situations de harcèlement moral mais aussi toutes les formes de comportements hostiles dans la vie professionnelle
- Appréhender le cadre légal et les risques disciplinaires et pénaux encourus
- Savoir comment détecter et agir

*Tous les personnels / 3h / en distanciel ou présentiel*



UNE QUESTION?

Pour tout complément d'information  
Une seule adresse:

[ecoleinternepsl@dauphine.psl.eu](mailto:ecoleinternepsl@dauphine.psl.eu)



POUR VOUS  
INSCRIRE

1 - créez votre compte -  
[pslecoleinterne.inscription.psl.eu](https://psl-ecoleinterne.inscription.psl.eu)

2 - connectez-vous au portail de  
l'Ecole Interne PSL -  
<https://psl-ecoleinterne.monportail.psl.eu>

3- faites votre demande en «ça m'intéresse» pour être recontacté à l'ouverture de la prochaine session ou inscrivez-vous directement à la date indiquée

## Promouvoir L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

### 1- SENSIBILISATION A L'ÉGALITÉ ET AUX STÉRÉOTYPES

Ouvert à tous les personnels pour:

- Comprendre le fonctionnement des stéréotypes
- Identifier des pistes pour intégrer l'égalité dans son quotidien professionnel

*Tous les personnels / 1h30 / en distanciel*

### 2- PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS AU TRAVAIL EN TANT QUE MANAGER

Ce module s'adresse spécifiquement aux personnels encadrants administratifs et académiques. A l'issue de la formation, les participants seront en mesure:

- D'identifier les différents types de discriminations au travail
- Prévenir, identifier et réagir en tant que témoin/collègue/encadrant face à un agissement discriminatoire
- Prévenir les discriminations dans sa propre pratique
- Connaître les interlocuteurs et outils de la structure

*Encadrants administratifs et académiques / 3h / en présentiel*

### 3- PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE AU TRAVAIL

Ce module est destiné aux équipes de gouvernance des établissements, ainsi qu'aux personnels des Ressources Humaines. Il permet de

- Connaître les chiffres clés et les facteurs des inégalités professionnelles
- Savoir comment fonctionnent les stéréotypes
- Identifier les risques de discriminations
- Connaître les différentes approches de l'égalité (spécifique, intégrée, transversale)
- Agir pour prévenir les inégalités dans le management (recrutement, promotion, évaluation)

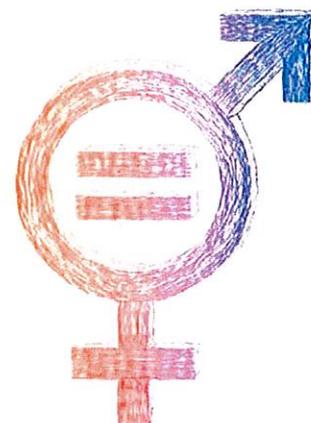
*Membres des équipes de gouvernance des établissements, Personnels RH / 3h / en présentiel*



UNE QUESTION?

Pour tout complément d'information  
Une seule adresse:

[ecoleinternepsl@dauphine.psl.eu](mailto:ecoleinternepsl@dauphine.psl.eu)



POUR VOUS  
INSCRIRE

1 - créez votre compte -  
[pslecoleinterne.inscription.psl.eu](https://psl-ecoleinterne.inscription.psl.eu)

2 - connectez-vous au portail de  
l'Ecole Interne PSL -  
<https://psl-ecoleinterne.monportail.psl.eu>

3- faites votre demande en «ça m'intéresse» pour être recontacté à l'ouverture de la prochaine session ou inscrivez-vous directement à la date indiquée



# PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES ET DES USAGES NUMÉRIQUES

OFFRE DE FORMATION ÉCOLE INTERNE PSL

[2021-2022]

## Lieux

Les formations peuvent avoir lieu en présentiel dans les établissements de PSL mais aussi en distanciel.

### Université Paris Dauphine – PSL

Place du Maréchal de  
Lattre de Tassigny  
75775 Paris cedex 16

### Mines Paris – PSL

60 Boulevard Saint-Michel  
75272 Paris

D'autres sessions sont  
susceptibles d'être ajoutées,  
n'hésitez pas à consulter  
régulièrement le portail de  
l'École Interne

## Positionnement de l'offre

L'offre de formation du Centre d'Innovation Pédagogique (CIP) s'organise autour des grandes thématiques d'accompagnement proposées par le service : conception, réalisation, animation, évaluation, analyse. Cette offre vise ainsi le partage, **la formation et l'approfondissement des compétences pédagogiques et la création progressive d'une communauté de pratiques PSL**. Afin de s'adapter au mieux aux besoins et aux attentes de chacun.e, ce parcours se veut modulaire et alternera format présentiel et distanciel.

## Public cible

L'ensemble de la communauté pédagogique de PSL : enseignant.e.s, doctorant.e.s, ATER, vacataires, Teaching Assistants, assistant.e de formation. Toute personne souhaitant réfléchir ou échanger autour de ses pratiques pédagogiques et ainsi les approfondir.

## Modalité d'inscription et de suivi

Pour vous inscrire, rendez-vous sur <https://psl-ecoleinterne.inscription.psl.eu/sinscrire.php>. L'École Interne PSL se charge de produire des attestations de suivi des formations, en particulier pour les nouveaux maîtres de conférences devant se former à hauteur de 32h durant leur année de stage, en appui de leur dossier de titularisation.

## Intervenant.e.s

Les équipes du Centre d'Innovation Pédagogique de PSL, composées d'ingénieur.e.s pour l'enseignement numérique, d'une conseillère pédagogique et d'enseignant.e.s.



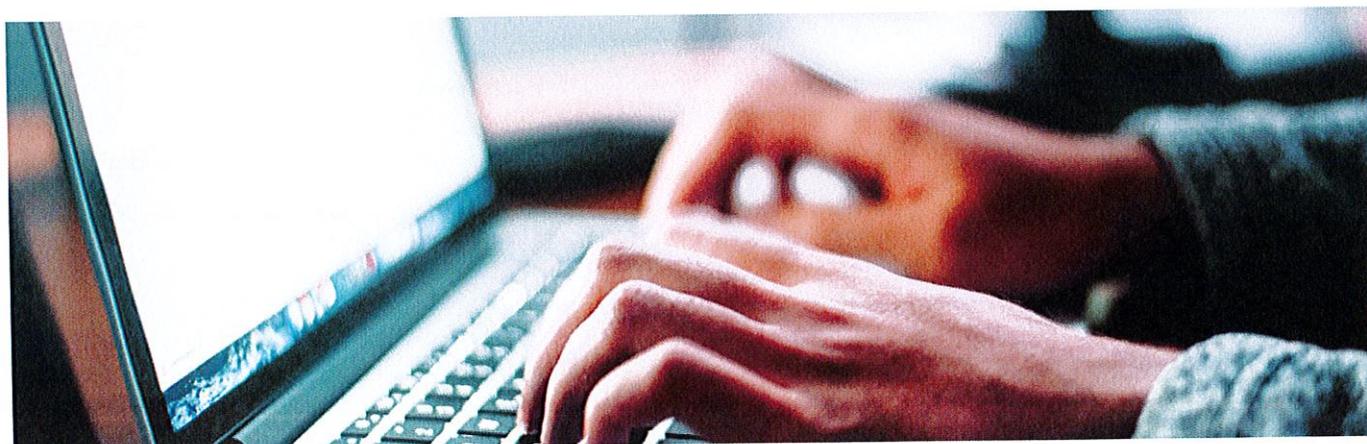
## DES TEMPS DE DIALOGUE ET DE PARTAGE D'EXPERIENCE POUR REFLECHIR ET ECHANGER SUR LES PRATIQUES D'ENSEIGNEMENT

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	DATES	LIEUX
<b>LE SÉMINAIRE DE PÉDAGOGIE UNIVERSITAIRE</b>		
<p>Séminaire de deux jours, au moment de la rentrée, mettant l'accent sur le partage entre pairs autour de notions fondamentales en pédagogie et de l'expérience de chacun.e</p>		
Interroger ses pratiques à l'aune des concepts d'objectifs pédagogiques, d'alignement pédagogique et de scénarisation		
Tester l'application d'outils de conception et d'animation à son propre cours (construire son syllabus, élaborer une activité d'apprentissage, construire une évaluation cohérente)	<b>30/09 et 01/10/2021</b> 9h-17h	Dauphine – PSL ou En distanciel (en comodal)
Interroger l'usage d'outils numériques dans l'apprentissage		
Échanger autour des pratiques d'enseignement de chacun.e		
Échanger entre pairs		
<b>LA FABRIQUE : 1H POUR ÉCHANGER ENTRE PAIRS</b>		
<b>Un format court pour partager des idées ou des questionnements et s'entraider</b>		
Autour de la conception	<b>01/12/2021</b> 12h-13h	Dauphine – PSL
Autour de l'animation	<b>16/03/2022</b> 12h-13h	Dauphine – PSL
Autour de l'évaluation	<b>12/05/2022</b> 12h-13h	En distanciel
<b>LES PÉDAGO DAYS PSL</b>		
<p>Séminaire de deux journées consacrées à la pédagogie à PSL autour de retours d'expérience et d'ateliers</p>		
Retours d'expérience, ateliers	<b>16/06 et 17/06/2022</b>	Dauphine – PSL ou En distanciel (en comodal)

# UNE OFFRE DE FORMATION MODULAIRE | PERMETTANT À CHAQUE ENSEIGNANT.E DE CONSTRUIRE UN PARCOURS PERSONNALISÉ

\* D'autres sessions sont susceptibles d'être ajoutées, n'hésitez pas à consulter régulièrement le portail de l'École Interne

THÉMATIQUES	OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	DATES	LIEUX
<b>DÉCOUVERTE DES OUTILS PÉDAGOGIQUES DAUPHINOIS</b>			
Réservé aux enseignant.e.s et membres du personnel	Connaître et accéder aux outils numériques pédagogiques de l'université avec son compte Passeport Dauphine		
	ENT - Trombinoscope - Annuaire	06/09/2021 14h30-16h	Dauphine - PSL
	Plateforme pédagogique Moodle et Teams pour l'enseignement (création des cours)	11/10/2021 14h30-16h 10/01/2022 14h30-16h	Dauphine - PSL Dauphine - PSL
	Odyssee : portail de recherche documentaire		
	Connexion Wifi		
<b>CYCLE : CONCEVOIR ET SCÉNARISER SES ENSEIGNEMENTS</b>			
Concevoir son enseignement avec l'alignement pédagogique	Se familiariser avec la notion d'objectif pédagogique (définition et fonction pédagogique de l'explicitation des objectifs)	16/11/2021 10h-12h	Dauphine - PSL
	Mettre en cohérence objectifs pédagogiques, activités du cours et évaluation	01/02/2022 10h-12h	Mines - PSL
Scénariser son enseignement	Découvrir les enjeux de scénarisation d'un enseignement		
	Établir le calendrier des étapes de scénarisation d'un enseignement	09/11/2021 10h-12h 03/02/2022 10h-12h	Dauphine - PSL Mines - PSL
Atelier pratique : temps d'échange autour de la scénarisation	Débuter la scénarisation d'un enseignement choisi		
	Venez avec vos questions et projets en cours pour obtenir des conseils	09/11/2021 14h-16h 03/02/2022 14h-16h 09/06/2022 14h-16h	Dauphine - PSL Mines - PSL Dauphine - PSL
Enseigner en mode hybride : pourquoi ? comment ?	Échanger autour des intérêts et des difficultés de l'enseignement hybride		
	Établir le calendrier des étapes de scénarisation en format hybride	09/02/2022 14h30-16h30	En distanciel
	Débuter la scénarisation de son cours en format hybride en tenant compte de l'alignement pédagogique		



\* D'autres sessions sont susceptibles d'être ajoutées, n'hésitez pas à consulter régulièrement le portail de l'École Interne

THÉMATIQUES	OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	DATES	LIEUX
<b>CYCLE : RÉALISER SES RESSOURCES ET SON ESPACE PÉDAGOGIQUE</b>			
<b>Construire son espace de cours en ligne sur Moodle : les bases</b>	Connaitre les différents types de ressources et activités Moodle	07/09/2021 10h30-12h	Dauphine – PSL
	Paramétrer son cours (visibilité, gestion des participant.e.s)	16/09/2021 10h30-12h	En distanciel
	Structurer son espace de cours	28/09/2021 14h30-16h	Dauphine – PSL
	Partager du contenu avec ses étudiant.e.s	12/10/2021 10h30-12h	En distanciel
	Communiquer via des annonces	11/01/2021 14h30-16h 25/01/2022 10h30-12h 30/06/2022 10h30-12h	Dauphine – PSL En distanciel En distanciel
<b>Personnaliser et scénariser son espace de cours Moodle</b>	Scénariser son espace de cours pour un enseignement en ligne ou hybride		
	Créer un parcours adaptatif avec des jeux de restrictions	19/11/2021 14h30-16h	En distanciel
	Définir un achèvement d'activité conditionnel	11/02/2022 14h30-16h	En distanciel
	Partager du contenu avec ses étudiant.e.s		
<b>Mettre en place des activités collaboratives de production de connaissances en ligne</b>	Découvrir des formats de cours et des activités spécifiques (sommaire, multitopic, livre, leçon)		
	Créer des activités collaboratives de production de connaissance	23/11/2021 14h30-16h	En distanciel
<b>Concevoir un diaporama pédagogique</b>	Comprendre les avantages et les risques d'un diaporama, identifier des bonnes pratiques		
	Savoir utiliser les principales fonctionnalités de PowerPoint	16/02/2022 9h- 10h30	Dauphine – PSL
<b>Atelier pratique : Concevoir son diaporama pédagogique</b>	Retravailler le diaporama d'une séance de cours		
	Venez avec vos questions et projets en cours pour obtenir des conseils	16/02/2022 11h30-12h30	Dauphine – PSL
<b>Créer des ressources interactives sur Moodle avec H5P</b>	Connaitre les ressources et activités interactives réalisables avec l'outil H5P		
	Créer une activité de type Flashcards pour des révisions	21/09/2021 14h30 -16h30	En distanciel
	Créer une présentation ou une vidéo enrichie avec des interactions	15/03/2022 14h30-16h30	En distanciel
	Intégrer /réutiliser une activité H5P dans Moodle		

\* D'autres sessions sont susceptibles d'être ajoutées, n'hésitez pas à consulter régulièrement le portail de l'École Interne

THÉMATIQUES	OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	DATES	LIEUX
<b>CYCLE : RÉALISER SES RESSOURCES ET SON ESPACE PÉDAGOGIQUE</b>			
	<p>Pourquoi scénariser ?</p> <p>Réaliser soi-même une vidéo pédagogique</p> <p>Définir une capsule vidéo pédagogique</p> <p>Déterminer les usages adaptés à vos enseignements</p> <p>Préparer un enregistrement pour être efficace</p> <p>Rédiger le storyboard et le texte d'une capsule vidéo, en tenant compte des contraintes de l'oral</p> <p>Identifier les contraintes de tournage en studio</p> <p>Participer à un tournage en studio</p> <p>Monter une séquence d'animation avec Powtoon, en tenant compte des contraintes de rythme, de cohérence et de clarté du propos, etc.</p> <p>Exploiter les ressources multi-supports (papier et en ligne) proposées par la bibliothèque pour réaliser une bibliographie de cours d'usage pratique pour les étudiant.e.s : présentation des sources, lien avec la bibliothèque pour ajouter les cotes d'ouvrages et les URL d'accès vers les ressources numériques</p>		
<b>Scénariser, réaliser et utiliser une capsule vidéo pédagogique</b>		<b>18/11/2021</b> 9h30-16h30	Mines – PSL
	<p>Réaliser une veille sur ses sources pédagogiques pour assurer leur mise à jour</p> <p>Découvrir les principes de l'open access : les moyens de diffusion, leur positionnement vis-à-vis de l'édition traditionnelle</p> <p>Identifier les sources et les outils permettant de trouver de la documentation fiable et académique en open access selon les domaines disciplinaires</p>		
<b>Ressources documentaires payantes et open access : optimiser leur usage pour accompagner un cours</b>		<b>31/03/2022</b> 9h30-12h30	En distanciel
<b>CYCLE : ANIMER SES SÉANCES D'ENSEIGNEMENT</b>			
	<p>Distinguer les usages d'une réunion et d'une équipe Teams</p> <p>Planifier une séance en classe virtuelle avec ses étudiant.e.s</p> <p>Régler les paramètres principaux pour sa séance via Teams</p> <p>Partager du contenu : présentation, tableau blanc collaboratif, tablette, feuille</p> <p>Interagir avec ses étudiant.e.s (chat, main levée, sondages, utilisation d'outils annexes)</p> <p>Faire travailler ses étudiant.e.s en petits groupes</p>		
<b>Organiser et animer une séance en classe virtuelle avec Teams</b>		<b>23/09/2021</b> 14h30-16h <b>13/01/2022</b> 14h30-16h *	En distanciel En distanciel
<b>S'entraîner à l'oral : tester la cohérence de son discours en lien avec un support de présentation</b>	S'entraîner à l'oral à partir de courts éléments de présentation	<b>22/03/2022</b> 14h-16h	Dauphine- PSL

\* D'autres sessions sont susceptibles d'être ajoutées, n'hésitez pas à consulter régulièrement le portail de l'École Interne

THÉMATIQUES	OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	DATES	LIEUX
<b>CYCLE : ANIMER SES SÉANCES D'ENSEIGNEMENT</b>			
<b>Animer une séance de cours interactive avec Wooclap</b>	Identifier les usages pédagogiques d'un outil de vote en direct		
	Connaitre les fonctionnalités de Wooclap (votes, messages, bouton "perdu", questionnaire au rythme des participant.e.s)	20/09/2021 14h30-16h	En distanciel
	Créer un évènement avec différents types de questions et le paramétrer	20/10/2021 10h30-12h	En distanciel
	Naviguer sur l'interface de présentation	18/02/2022 14h30-16h	Dauphine – PSL
<b>Rendre les étudiant.e.s actifs et actives en cours à distance grâce aux techniques de rétroaction en classe</b>	Utiliser le mur de messages		
	Identifier l'intérêt de rendre les étudiant.e.s actifs et actives en séance et les freins à leur participation, en présentiel et à distance		
	Établir les caractéristiques d'un cadre propice à l'engagement cognitif des étudiant.e.s selon la modalité (présence ou distance)	15/02/2022 10h-12h	En distanciel
<b>Atelier pratique : enseigner en comodal</b>	Déterminer les avantages et les inconvénients des usages faits des dispositifs d'interaction au travers de plusieurs exemples pédagogiques		
	Venez tester l'enseignement en comodal et poser toutes vos questions	15/09/2021 permanence de 14h à 16h	Dauphine – PSL
<b>Suivre l'activité de ses étudiant.e.s sur Moodle</b>	Paramétrer des achèvements d'activité		
	Comprendre les différents rapports à disposition de l'enseignant.e pour suivre ses étudiant.e.s	10/11/2021 14h30-16h	En distanciel
<b>CYCLE : ÉVALUER L'APPRENTISSAGE DE SES ÉTUDIANT.E.S</b>			
<b>Créer et paramétrer des tests Moodle pour entrainer et évaluer ses étudiant.e.s</b>	Créer et Paramétrer un test avec différents types de questions	21/10/2021 10h30-12h	En distanciel
	Créer des banques de questions réutilisables	08/03/2022 14h30-16h	Mines – PSL
	Consulter les résultats et récupérer les notes	*	
	Créer et paramétrer une boîte de dépôt de devoir		
<b>Utiliser la remise de devoirs dans Moodle</b>	Intégrer une grille de critères	21/10/2021 14h-15h	En distanciel
	Récupérer les devoirs rendus et les noter en ligne	25/03/2022 10h-11h	En distanciel
	Utiliser l'outil de détection de plagiat Compilatio	*	
	Diffuser les notes		
<b>Concevoir des grilles critériées pour évaluer les apprentissages des étudiant.e.s</b>	Identifier et mettre en lien les intentions pédagogiques, les objectifs pédagogiques et les critères d'évaluation		
	Se familiariser avec la notion de grille critériée (définition et fonction pédagogique)	20/04/2022 9h30-12h	Dauphine – PSL
	Construire sa propre grille critériée		

\* D'autres sessions sont susceptibles d'être ajoutées, n'hésitez pas à consulter régulièrement le portail de l'École Interne

THÉMATIQUES	OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	DATES	LIEUX
<b>CYCLE : ÉVALUER L'APPRENTISSAGE DE SES ÉTUDIANT.E.S</b>			
<b>Concevoir des questions de type QCM</b>	Identifier les bonnes pratiques et les points de vigilance concernant la formulation de question de QCM	<b>08/03/2022</b> 10h-12h	En distanciel
	Evaluer la qualité de questions de QCM en lien avec les objectifs de l'évaluation		
<b>Gérer ses notes avec Moodle</b>	Importer et exporter des notes dans Moodle	<b>02/12/2021</b> 10h - 11h	En distanciel
	Calculer des moyennes pondérées	<b>12/04/2022</b> 9h-10h	En distanciel
	Ajuster les notes pour les cas particuliers	*	
	Publier le carnet de notes auprès des étudiant.e.s		
<b>Mettre en place une évaluation par les pairs avec Moodle</b>	Concevoir une activité d'évaluation par les pairs (évaluation des étudiant.e.s par les étudiant.e.s)	<b>11/05/2022</b> 10h-12h	Mines - PSL
	Paramétrer l'activité Atelier dans Moodle qui permet ce type d'évaluation		
<b>Comment prévenir le plagiat auprès de mes étudiant.e.s ?</b>	Définir et se positionner sur ce qu'est le plagiat		
	Prévenir le plagiat	<b>05/04/2022</b> 10h-11h30	Dauphine - PSL
<b>Évaluer des compétences</b>	Identifier les outils numériques anti-plagiat à sa disposition		
	Identifier les process à suivre en cas de plagiat		
	Concevoir des situations d'apprentissage propices au développement et à l'évaluation des compétences	<b>01/03/2022</b> 14h-16h	Dauphine - PSL
	Évaluer les compétences via Moodle ?		
<b>CYCLE : PENSER AUTREMENT SON ENSEIGNEMENT</b>			
<b>Le Design Thinking</b> pour penser ou repenser son enseignement	S'approprier quelques techniques venant du Design Thinking pour penser ou repenser son enseignement	<b>14/04/2022</b> 9h-12h30	Dauphine - PSL
<b>Ludification ou gamification d'un enseignement :</b> pourquoi et comment « gamifier » mes cours ?	Comprendre les enjeux de base d'une ludification des contenus		
	Appliquer les enjeux de base d'une ludification au travers d'un travail collectif	<b>17/03/2022</b> 14h30-16h30	Dauphine - PSL
<b>APC et enjeux de certifications :</b> concevoir des blocs de compétences à échelle de sa formation	Distinguer les enjeux d'une APC dans le cadre des certifications actuelles		
	Formaliser un ou des "blocs de compétences" de fiches RNCP	<b>03/03/2022</b> 14h-16h	Dauphine - PSL

# LE MOOC "SE FORMER POUR ENSEIGNER DANS LE SUPÉRIEUR" UN PARCOURS À SUIVRE EN AUTONOMIE ET EN LIGNE

"Le MOOC "Se former pour enseigner dans le supérieur "" vise à soutenir notamment la formation et l'accompagnement des enseignants, enseignants-chercheurs et doctorants du supérieur dans leurs connaissances des processus d'apprentissage et dans leurs pratiques d'enseignement et d'évaluation. Tout au long du MOOC, les questions suivantes seront traitées :

- Qu'est-ce que l'apprentissage actif ? Comment rendre mes étudiants actifs ? Quelles techniques d'animation puis-je utiliser ?
- Qu'est-ce qui motive mes étudiants à apprendre ? Pourquoi certains étudiants sont motivés et d'autres non ?
- Quelles sont les stratégies d'apprentissage ? Quelles activités d'enseignement et d'apprentissage utiliser pour engager les étudiants ? Comment planifier son enseignement ?
- Quelle évaluation des apprentissages ? Comment mettre en place une évaluation par les pairs ?
- Que recouvre la notion de compétence ? Comment développer un cours, un diplôme en approche par compétences ? Comment évaluer les compétences ?
- Comment construire des enseignements en ligne ou hybrides ? Quelles ressources, activités et scénarios pour favoriser l'apprentissage en ligne des étudiants ?

**Attention**, pour pouvoir suivre un ou plusieurs modules il est impératif de vous inscrire en ligne avant novembre :

<https://www.fun-mooc.fr/fr/cours/se-former-pour-enseigner-dans-le-superieur/>

Les modules seront progressivement ouverts entre le **3 novembre 2021 et jusqu'au 27 février 2022**.

Thématiques des modules	Objectifs d'apprentissage
<b>Rendre mes étudiants actifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les caractéristiques générales de la pédagogie active</li> <li>• Identifier les caractéristiques de 3 modalités de pédagogie active</li> <li>• Présenter un regard réflexif sur vos activités d'apprentissage</li> <li>• Concevoir une activité d'apprentissage adaptée à votre contexte pédagogique</li> </ul>
<b>Motiver les étudiants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lister les facteurs et les freins de la motivation</li> <li>• Identifier les leviers motivationnels en situation d'enseignement/ apprentissage</li> <li>• Construire un scénario d'enseignement qui soutienne la motivation des étudiants.</li> </ul>
<b>Construire des activités d'enseignement apprentissage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rédiger des objectifs d'apprentissage</li> <li>• Utiliser une méthode d'ingénierie pédagogique pour construire des activités d'enseignement/ apprentissage</li> <li>• Identifier les formes "classiques" d'incohérence pédagogique dans un cours</li> <li>• Lister les avantages du syllabus et ses usages potentiels</li> <li>• Rédiger un syllabus</li> </ul>
<b>Évaluer les apprentissages des étudiants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les différents types d'évaluation</li> <li>• Cibler les objectifs de l'évaluation et déterminer la forme la plus adaptée</li> <li>• Déterminer le moment le plus propice à l'évaluation</li> <li>• Mettre en place l'évaluation par les pairs</li> <li>• Lister les usages du portfolio pour évaluer les apprentissages des étudiants</li> <li>• Construire un barème d'évaluation fiable et valide</li> </ul>
<b>Comprendre l'approche par compétence pour la mettre en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définir et argumenter sa vision de la notion de compétence</li> <li>• Différencier objectifs et compétences</li> <li>• Identifier les raisons qui conduisent une équipe pédagogique, un enseignant à mettre en place une APC</li> <li>• Différencier les niveaux de développement des compétences</li> <li>• Identifier et choisir les modalités d'évaluation des compétences</li> <li>• Lister les différentes étapes permettant de construire un parcours selon l'approche par compétences</li> <li>• Caractériser les situations d'apprentissage qui permettent l'émergence et le développement des compétences</li> </ul>
<b>Enseigner et apprendre à distance</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Découvrir différentes modalités d'enseignement en ligne</li> <li>• Préparer ses stratégies d'enseignement et d'évaluation en ligne</li> <li>• Informer, interagir et faire participer les étudiants en ligne</li> <li>• Apprendre en ligne</li> <li>• Utiliser les outils numériques</li> <li>• Débattre</li> <li>• Webinaire</li> <li>• Quiz d'évaluation thématique</li> </ul>

## L'UNIVERSITÉ PSL



PSL ★



PSL ★

Dauphine | PSL ★



PSL ★



PSL ★



PSL ★

ESPCI | PARIS | PSL ★



PSL ★

Observatoire | PSL ★





## Université Paris Sciences et Lettres

### DELIBERATION N° 05/2022

### Délégation de pouvoir au Président de l'Université PSL

**Le Conseil d'administration de l'Université PSL  
dans sa séance du 10 mars 2022**

*Vu le code de la recherche ;*

*Vu le code de l'éducation ;*

*Vu l'ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;*

*Vu le décret n° 2019-1130 du 5 novembre 2019 portant création de l'Université Paris sciences et lettres (Université PSL) et approbation de ses statuts ;*

*Vu les statuts de l'Université Paris sciences et lettres, et notamment son article 32 ;*

*Vu le règlement intérieur de l'Université Paris sciences et lettres ;*

*Vu la délibération n°14/2020 du conseil d'administration en date du 27 février 2020 portant délégation de pouvoir au Président de l'Université PSL ;*

*Vu la délibération n°73/2021 du conseil d'administration en date du 16 décembre 2021 portant approbation des stratégies pluriannuelles de l'Université PSL, dont la recherche et la formation.*

### **DECIDE**

*Attendu que, conformément à l'article 32 des statuts de l'Université PSL, le conseil d'administration approuve les contrats, accords et conventions signés par le Président, sous réserve de la délégation de pouvoir consentie au titre de la délibération n°14/2020 du 27 février 2020.*

*Afin de faciliter la signature des conventions, accords, contrats, et leurs éventuels avenants pour les projets Equipex+, PEPR et autres appels à projets structurants dont l'Université est lauréate, il est proposé au conseil d'administration d'étendre la délégation de pouvoir au Président pour les actes concernant l'attribution des aides par les organismes financeurs, d'une part, les versements à ses établissements-composantes, ses membres-associés et aux organismes de recherche, d'autre part.*

*En sus des pouvoirs déjà consentis au Président de l'université, le conseil d'administration approuve la délégation de pouvoir suivante :*



**Article 1 :**

Le conseil d'administration donne délégation de pouvoir au Président à effet d'approuver et de donner caractère exécutoire, par sa signature, aux conventions et à leurs éventuels avenants dans le cadre des projets suivants :

- Equipements structurants pour la recherche / EQUIPEX+ ;
- Programmes et équipements prioritaires de recherche (PEPR) ;
- L'ensemble des Projets structurants financés par l'Agence nationale de la recherche (ANR) ou par Bpifrance.

La présente délégation s'applique aux conventions attributives d'aide signées avec les organismes financeurs ainsi que les éventuelles conventions de reversement avec les établissements-composantes, membres-associés et organismes de recherche de l'Université PSL.

**Article 2 :**

Les projets mentionnés à l'article 1 font l'objet d'une présentation au conseil d'administration préalablement à la signature des actes visés à la présente délégation.

**Article 3 :**

Les conventions signées sont transmises pour information au conseil d'administration.

**Article 4 :**

Cette délibération s'ajoute à la délibération n°14/2020 susvisée, qui demeure en vigueur.

37 voix « pour »,

0 voix « contre »,

0 abstention(s),

**Le Président de séance**

**Alain FUCHS**



**Voies et délais de recours :**

*La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet, d'un recours gracieux devant le Président de l'Université PSL, adressé au 60 rue Mazarine 75006 Paris, ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris, adressé au 7 Rue de Jouy 75004 Paris.*





## Université Paris Sciences et Lettres

### DELIBERATION N° 08/2022

### Mesures d'urgence relatives à la situation en Ukraine

Le Conseil d'administration de l'Université PSL  
dans sa séance du 10 mars 2022

*Vu le code de la recherche ;*

*Vu le code de l'éducation ;*

*Vu l'ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;*

*Vu le décret n° 2019-1130 du 5 novembre 2019 portant création de l'Université Paris sciences et lettres (Université PSL) et approbation de ses statuts ;*

*Vu les statuts de l'Université Paris sciences et lettres ;*

*Vu le règlement intérieur de l'Université Paris sciences et lettres.*

L'Université PSL condamne fermement l'invasion de l'Ukraine par l'armée russe. Le conseil d'administration, après en avoir débattu, a approuvé la délibération suivante :

### DECIDE

#### Article 1 :

Le conseil d'administration approuve les dispositifs d'aides suivants :

- La création d'un fonds d'urgence de l'université (l'établissement public « Université PSL », ses établissements-composantes et ses membres associés compris) pour les étudiantes et étudiants PSL de nationalité Ukrainienne et d'un montant initial de 50 000 € pour l'année universitaire 2021-2022 ;
- La mobilisation des fonds d'urgence déjà existants pour les étudiants et étudiantes de PSL affectés par la crise ukrainienne (par exemple, les étudiants ou étudiantes russes de PSL peuvent bénéficier d'aides le cas échéant) ;
- La création d'un fonds de l'Université PSL d'un montant initial pouvant aller jusqu'à 500 000 € pour l'accueil d'étudiantes et étudiants réfugiés Ukrainiens ou de pays tiers (parcours d'urgence). L'université a proposé, dans un premier temps, d'accueillir 50 étudiants et étudiantes. Un dispositif d'accueil en formation diplômante est en cours d'instruction pour la rentrée 2022.





Le périmètre des fonds d'aide décrits au présent article comprend l'établissement public « Université PSL », ses établissements-composantes et ses membres associés.

**Article 2 :**

Le conseil d'administration approuve la suspension des accords institutionnels de formation ou de recherche avec les universités et organismes de recherche russes.

**Article 3 :**

L'Université PSL recense les capacités d'accueil des chercheurs et chercheuses, enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses ukrainiens, ukrainiennes ou russes à travers le Programme d'Aide à l'Accueil des Scientifiques en Urgence (PAUSE) ainsi que les mobilisations de ses communautés universitaires pour l'envoi de matériel.

**Article 4 :**

Le conseil d'administration rappelle l'attachement de l'Université PSL à l'application du principe de non-discrimination pour les candidatures aux formations de l'université dans le cadre de la campagne de recrutement en cours pour l'année universitaire 2022-2023.

L'Université PSL entend préserver le lien avec les collègues scientifiques russes afin de contribuer à maintenir les libertés académiques et l'universalité de la recherche.

37 voix « pour »,

0 voix « contre »,

0 abstention(s),

**Le Président de séance  
Alain FUCHS**

**Voies et délais de recours :**

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet, d'un recours gracieux devant le Président de l'Université PSL, adressé au 60 rue Mazarine 75006 Paris, ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris, adressé au 7 Rue de Jouy 75004 Paris.





## Université Paris Sciences et Lettres

### DELIBERATION N° 11/2022

### Aide aux doctorants et doctorantes PSL dans le cadre de programmes d'accueil avec la Maison Française d'Oxford et l'University College de Londres

Le Conseil d'administration de l'Université PSL  
dans sa séance du 10 mars 2022

*Vu le code de la recherche ;*

*Vu le code de l'éducation ;*

*Vu l'ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;*

*Vu le décret n° 2019-1130 du 5 novembre 2019 portant création de l'Université Paris sciences et lettres (Université PSL) et approbation de ses statuts ;*

*Vu la convention de coopération PSL-Maison Française d'Oxford ;*

*Vu la convention de coopération PSL- l'University College de Londres ;*

*Vu les statuts de l'Université Paris sciences et lettres ;*

*Vu le règlement intérieur de l'Université Paris sciences et lettres.*

### **DECIDE**

#### **Article 1 :**

Le conseil d'administration approuve la création d'une bourse pour l'accueil de doctorants et de doctorantes PSL à l'University College de Londres comprenant une aide au transport et au logement dans les conditions suivantes :

- Un billet aller-retour en train Paris-Londres pris en charge directement par l'Université PSL, pour un montant de 300 € maximum par doctorant ;
- Bourse logement conditionnée d'un maximum de 600 € par semaine par doctorant. La durée d'un séjour est de quatre semaines minimum et ne peut excéder huit semaines.



**Article 2 :**

Le conseil d'administration approuve la création d'une bourse pour l'accueil de doctorants et de doctorantes PSL à l'Université d'Oxford comprenant une aide au transport et au logement dans les conditions suivantes :

- Un billet aller-retour en train Paris-Oxford pris en charge directement par l'Université PSL, pour un montant de 300 € maximum par doctorant;
- Bourse logement conditionnée d'un maximum de 1150 € par mois dans l'un des appartements de la Maison Française d'Oxford par doctorant. La durée d'un séjour est d'un mois minimum et ne peut excéder trois mois.

**Article 3 :**

Le seul moyen de transport éligible au titre de la présente délibération est le train de deuxième classe.

**Article 4 :**

Les doctorants et les doctorantes lauréats seront sélectionnés à la suite d'appels à candidatures organisés par l'Université PSL dans les conditions déterminées avec la Maison Française d'Oxford d'une part et l'University College de Londres d'autre part.

37 voix « pour »,

0 voix « contre »,

0 abstention(s),

**Le Président de séance**

**Alain FUCHS**



**Voies et délais de recours :**

*La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet, d'un recours gracieux devant le Président de l'Université PSL, adressé au 60 rue Mazarine 75006 Paris, ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris, adressé au 7 Rue de Jouy 75004 Paris.*

